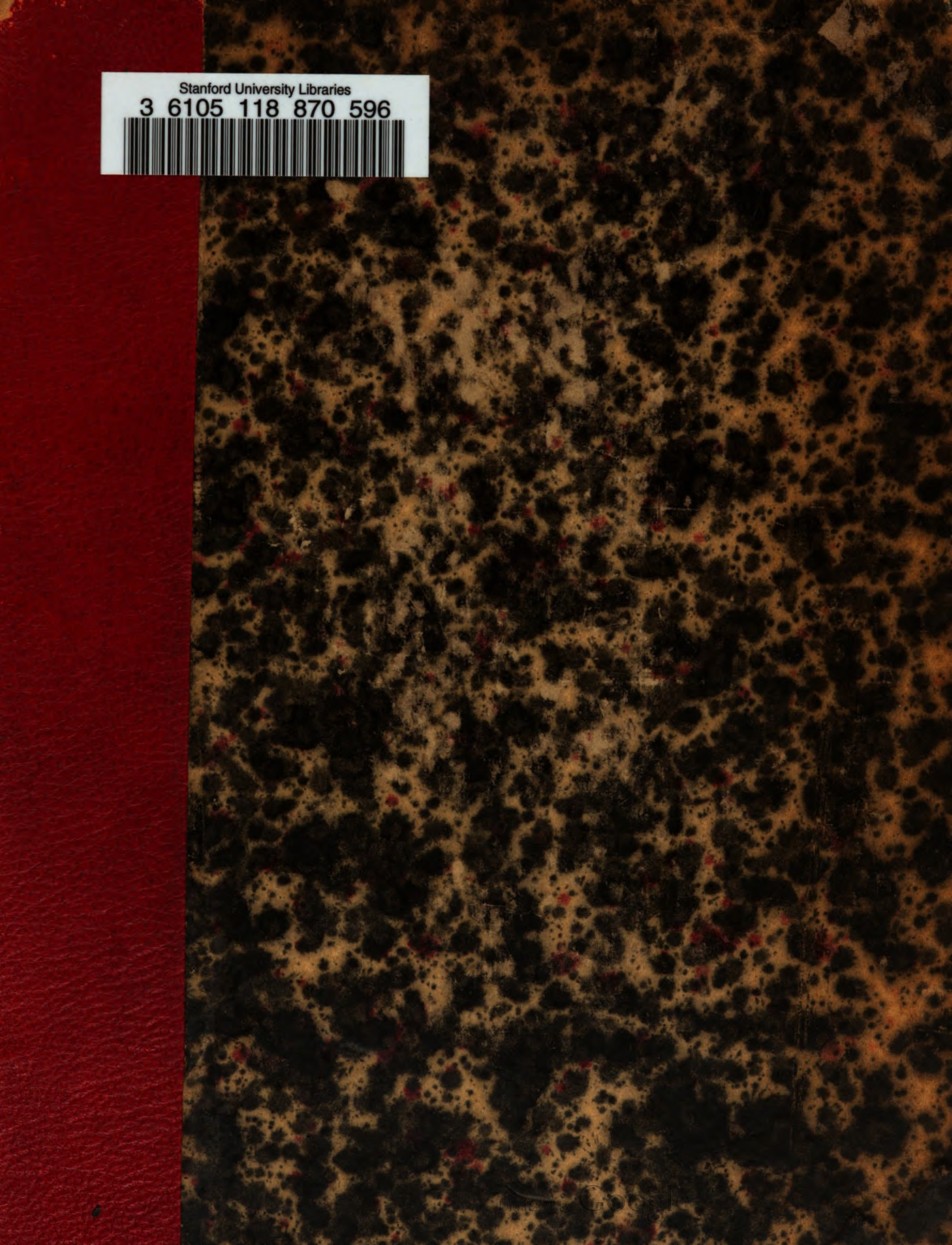
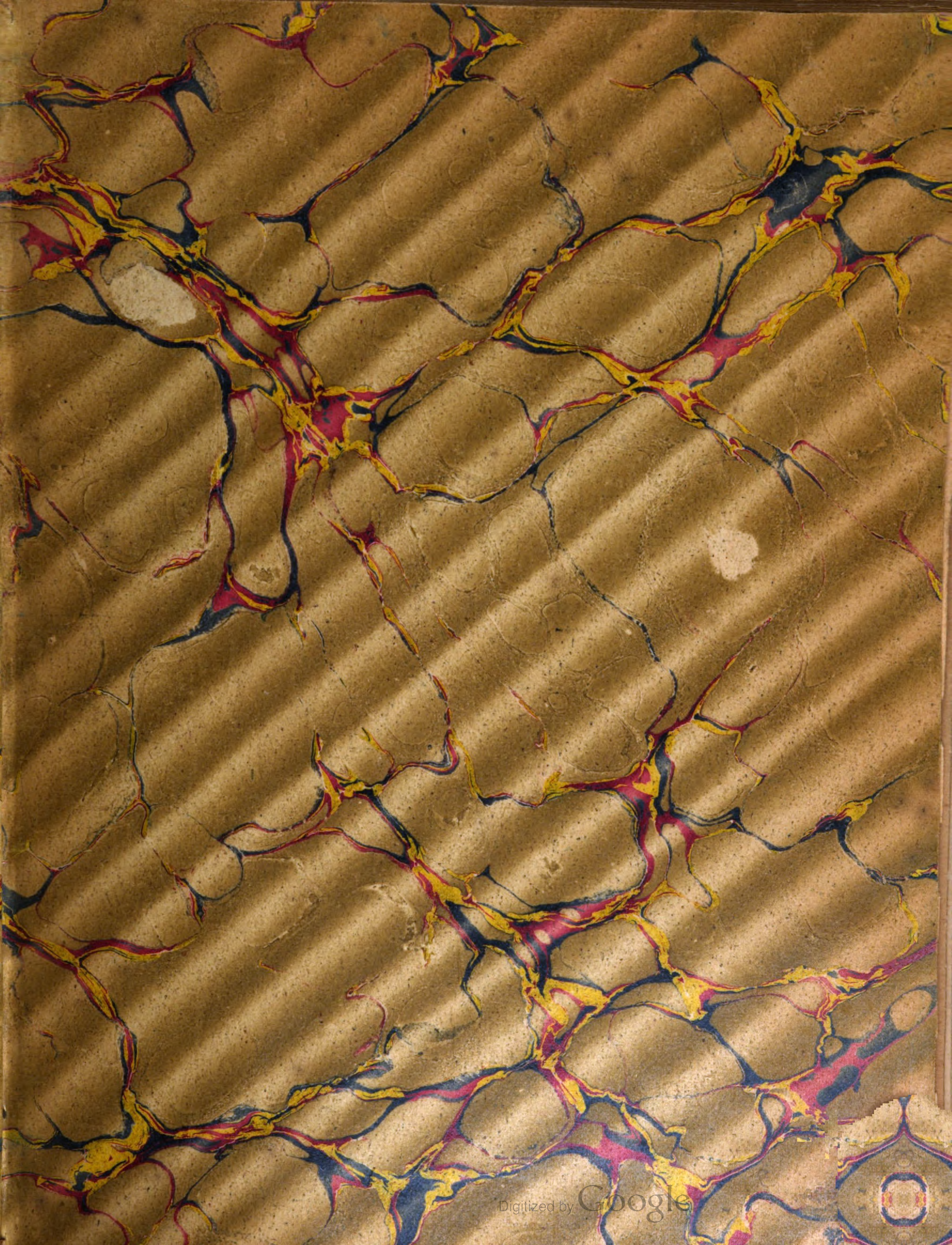

Stanford University Libraries
3 6105 118 870 596


LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES NORMANDS

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A CINQUANTE EXEMPLAIRES

MIS DANS LE COMMERCE

LE GRAND ET VRAI ART

DE

PLEINE RHÉTORIQUE

De PIERRE FABRI

PUBLIÉ AVEC INTRODUCTION, NOTES ET GLOSSAIRE

Par A. HÉRON

INTRODUCTION, NOTES ET GLOSSAIRE



ROUEN

A. LESTRINGANT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

MDCCCXC

INTRODUCTION

I

Nous n'avons malheureusement que bien peu de renseignements à donner sur la vie de Pierre Fabri, et notre travail de biographe consistera plutôt à réfuter des erreurs qu'à établir des faits nouveaux.

Nous savons par les termes du privilége accordé par François Ier, le 21 septembre 1520, au libraire rouennais Simon Gruel, pour l'impression du livre nommé *la Rethorique tant prosaïque que rithmique*, que le vrai nom de l'auteur était Pierre Le Fevre. C'est même ce nom que nous trouvons au début de la première partie de son ouvrage : *La Rethorique prosaïque de maistre Pierre Le Fevre, orateur tres renommé.*

Pierre Le Fevre suivit la coutume des lettrés du moyen âge



et de la renaissance, il latinisa son nom en lui donnant la forme du génitif, et c'est ainsi qu'il devint et qu'il est demeuré Pierre Fabri, nom sous lequel on l'a toujours désigné et que nous lui conserverons.

C'est ce nom que nous trouvons en effet au titre général ainsi qu'à l'explicit du *Grant et vray art de pleine Rhetorique... compillé et composé par tresexpert, scientifique et vray orateur, maistre Pierre Fabri, en son vivant curé de Meray et natif de Rouen;* à l'explicit d'un autre de ses ouvrages *Le Defensore de la Conception : Cy finit led. traicté qui fait et composé a esté par venerable et discrete personne maistre Fabri, docteur es ars, prestre et curé de Merey, natif de la ville de Rouen,* et enfin au titre des *Epithaffes fais à Rouen du feu Roy Loys par maistre Pierre Fabri.*

Il naquit à Rouen, mais on ne connaît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort ; on peut toutefois circonscrire la dernière dans des limites assez étroites. Il vivait encore en 1515, car nous lisons dans sa *Rhétorique :* « Pour l'honneur de la Conception Nostre Dame, l'en tient Puy tous les ans a Nostre Dame du Carme à Rouen » (1) ; or, c'est au mois de décembre 1515 que l'assemblée des Palinods, qui, depuis la fondation du concours, se tenait dans l'église Saint-Jean, fut transférée dans celle du couvent des Carmes. Il était mort avant le 17 janvier 1521, puisqu'on lit au titre de la première édition du *Grant*

(1) Première partie, p. 101.

et vray art de pleine Rhetorique dont l'impression se terminait à cette date : *en son vivant curé de Meray.*

Et l'on peut s'étonner que ces mots très significatifs n'aient pas été remarqués par presque tous ceux qui se sont occupés de Fabri et qui ont cherché à fixer l'époque à laquelle il vécut. Dans ses *Trois siècles palinodiques* (1), l'abbé Guiot se donne bien du mal pour réfuter les erreurs que Jean de Launoy a entassées sur Fabri, et pour démontrer qu'il a tort de le faire mourir à la fin de février 1585. Il n'avait à lui opposer que ces quelques mots de l'édition de 1521 : *en son vivant curé de Meray.*

Plus étrange encore est l'erreur commise par le savant bibliographe normand, M. Ed. Frère. Voici en effet ce qu'il dit : « Fabri ou Lefebvre (*Pierre*), critique et orateur célèbre, curé de Merey (Eure), né à Rouen, à la fin du xv[e] siècle, et mort vers 1540, prince du Puy de la Conception de N.-D. en 1487, fut surnommé le *Quintilien normand.* On lui doit les deux ouvr. suiv. », etc.

Nous allons relever les différentes erreurs contenues dans ces quelques lignes, non point pour trouver en faute l'érudit bibliographe, qu'on ne saurait trop remercier des services que son excellente compilation rend chaque jour aux chercheurs, mais pour rétablir les faits dans toute leur vérité et fournir ainsi des données plus exactes aux futurs bibliographes, si toutefois ils con-

(1) *Les trois siècles palinodiques ou Histoire générale des Palinods de Rouen, Dieppe, etc.*, Bib. de Rouen, ms. fonds Martainville, Y, 50.



sentent à ne plus copier les travaux antérieurs sans les contrôler.

Faisons remarquer d'abord que Fabri ayant été prince des Palinods en 1487, n'a pu naître à la fin du xv[e] siècle. Nous verrons plus loin qu'un autre de ses ouvrages, que personne n'a mentionné après Du Verdier et l'abbé Guiot, a été composé en 1483. Ajoutons que les termes de *critique* et d'*orateur* (ce dernier mot pris au sens actuel) paraissent peu justifiés ; aucun des écrits de Fabri n'a le caractère d'un ouvrage de critique, et la qualification qui lui est donnée dans le titre de *tresexpert, scientifique et vray orateur,* doit être entendue, suivant l'usage du temps, dans le sens de *littérateur,* d'*auteur*. Cela résulte même de la note que Fabri lui-même a placée à la suite de la table dans l'édition de 1521 de sa *Rhétorique*, et que nous avons reproduite dans la nôtre au bas du privilège : « Là où l'on trouvera facteur, il fault entendre orateur, car c'est l'intention de l'auteur de ce present livre. » La synonymie d'*orateur* et d'*auteur* est bien établie.

Quant à cette qualification assez banale de *Quintilien normand*, ce ne fut pas de ses contemporains que Fabri la reçut ; on la trouve pour la première fois dans l'ouvrage de l'abbé Guiot.

Fabri fut curé de Méray ou Mérey ; la *Rhétorique* et le *Défensore* donnent ces deux formes. Mais il y a plus d'une localité en France qui porte ce nom ; de laquelle s'agit-il ? Dans une des notes de son *Traité de versification française* (1), L. Quicherat a

(1) P. Hachette, 1836, in-12, p. 352.

écrit : « Pierre Fabri, curé de Meray en Berri, prosodiste du temps de Charles VIII..... » Il existe bien un Méray dans le département du Cher ; mais il n'y avait là, autrefois, qu'un prieuré.

L'opinion la plus généralement adoptée est qu'il s'agit de la paroisse de Merey, commune du canton de Pacy, dans le département de l'Eure. Mais une grave difficulté s'oppose à cette identification. Le grand Pouillé manuscrit du diocèse d'Evreux, conservé aux archives départementales de l'Eure, rédigé au XVIIIe siècle sur les registres originaux de présentation et de collation de l'évêché, donne la liste des curés de Mérey depuis 1494. Or, Pierre Fabri n'y figure ni parmi les présentés ni parmi les titulaires, ainsi que le constate la nomenclature suivante (1) :

26 janvier 1494. — Thomas de Saint-Pol, curé de Merey, résigne sa cure pour permuter avec Jean Patry, titulaire de la chapelle Saint-Thibault dans l'église du prieuré de Saint-Jacques de l'Hôtel-Dieu d'Evreux.

Mai 1495. — Jean Patry, docteur en droit canon, curé de Mérey.

6 septembre 1495. — Jean Patry permute sa cure avec Jean de Caux, titulaire d'une chapelle dans le diocèse de Bayeux.

1519. — Guy Caruel, clerc, présenté, non admis.

10 août 1519. — Mathurin Basset, prêtre.

11 janvier 1521. — Jean Gancel, clerc, nommé par l'évêque, *jure devoluto*.

24 mars 1521. — Pierre de Conflans, clerc. La cure lui est conférée sur la présentation du roi, mais pour la conservation de son droit seulement.

8 juillet 1522. — Maret Malpence, prêtre, nommé en remplacement de Mathurin Basset, dernier curé.

(1) Nous devons ces renseignements si précis à l'obligeance de M. Bourbon, le savant archiviste de l'Eure.

On le voit, il n'y a pas de place pour Fabri dans cette liste entre 1494 et 1521. Il faudrait donc qu'il eût été curé de Mérey avant 1494; or, le *Defensore de la Conception*, publié en 1514, dit *maistre Pierre Fabri docteur es ars, prestre et curé de Merey*. Il ne s'agit donc pas de la paroisse du département de l'Eure, à moins que, entre ces dates assez éloignées de 1495 et de 1519, une omission n'ait été faite sur les registres de l'évêché. Faisons remarquer que l'année 1519, date à laquelle la cure a été vacante, conviendrait bien pour la mort de Fabri. Mais nous entrons là dans le domaine de la conjecture, et l'hypothèse que nous présentons est bien faible, nous devons l'avouer, en regard de la pièce que nous avons citée. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de renoncer à déterminer le Mérey dont Fabri eut la cure. La solution de cette question est d'ailleurs assez indifférente, et la valeur de notre personnage ne saurait par elle être augmentée ni diminuée.

Et cette valeur nous est prouvée par l'estime que firent de lui ses concitoyens, même avant qu'il eût publié ses deux principaux ouvrages.

II

On sait que les Normands eurent toujours un culte particulier pour la Vierge Marie, et que chaque année, le 8 décembre, ils célébraient la fête de son Immaculée Conception, qu'on appelait la fête aux Normands. « Ce fut, nous dit Farin (1), du temps de

(1) *Histoire de la Ville de Rouen*, 3e édition, 1738, t. III, p. 168-169.

l'archevêque Jean de Bayeux, en l'an 1072, qu'elle fut instituée à Rouen par les plus notables habitans de la ville qui s'obligèrent de porter toute leur vie un respect particulier à la sainte Vierge, et en dressèrent même quelques statuts et ordonnances. En l'an 1486, maître Pierre Daré, écuyer, sieur du Château-Roux, conseiller du Roy et lieutenant-général à Rouen, ayant été élu Prince de la même Confrairie, étant échauffé d'un zèle plus ardent que ses prédécesseurs, proposa des prix aux poëtes qui auroient mieux rencontré sur le sujet de la Conception de la sainte Vierge, et fit ordonner par messire Robert de Croimare, pour lors archevêque de Rouen, certaines loix et mesures que devoient observer ceux qui voudroient présenter quelques ouvrages. Le *Puy*, c'est-à-dire le théâtre où les poësies devoient être luës et examinées, fut premièrement tenu en l'église paroissiale de Saint-Jean, et celui qui remporta le prix pour le meilleur chant royal fut un nommé maître Loüis Chapperon. »

On dut choisir pour juges des poésies envoyés à ce concours les personnages les plus lettrés et les plus savants de la ville. Pierre Fabri en fit partie. Nous le trouvons en effet au nombre des juges de l'année 1486 avec Emery Rousselin, curé de Saint-Jean, Robert le Gras, prieur de Saint-Lô, le principal et le professeur de rhétorique du collége des Bons-Enfants, le principal et le professeur de rhétorique du collége de Saint-Cande-le-Vieux (1).

L'année suivante, Pierre Fabri succédait au fondateur de

(1) Bibl. de Rouen, ms. Y 68, p. 1.

l'Académie des Palinods; il était nommé Prince. « L'an mil iiij^{c} iiij^{xx} vii, au Puy tenu à Rouen en l'église paroissiale de Sainct Jehan dont estoit prince Monsr Maistre Pierres le Faivre, dict Fabry, après tous les chantz royaulx présentés aud. Puy, et iceulx bien leus, visités et debatus, fust adjugé la palme a maistre Loys Chapperon pour avoir fait le chant royal qui ensuit comme le meilleur et le plus élégant (1). »

On peut donc considérer Fabri comme un des fondateurs des concours du Puy de la Conception. Il dut peut-être l'honneur de participer à cette création aux rapports particuliers qu'il paraît avoir eus avec Pierre Daré. La nature même de l'ouvrage que nous reproduisons peut faire croire qu'il se livrait à l'enseignement, et il ne serait peut-être pas téméraire d'admettre qu'il compta parmi ses disciples un parent, fils ou neveu, du lieutenant général du bailliage, ce « Loys Daré, estudiant au college de Justice, » auquel nous trouvons une lettre adressée parmi celles que Fabri donne comme modèles du style épistolaire (2).

Nous aimons mieux croire que, s'il fut juge des Palinods en 1486 et Prince en 1487, il dut ce choix moins à la faveur et à l'amitié qu'à son propre mérite. Il était, nous l'avons appris par l'explicit du *Defensore de la Conception,* docteur ès-arts, et ce

(1) Bibl. de Rouen, ms. Y 18 : *Recueil de pièces présentées sur le Puy de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, fondé au couvent des R.R. P.P. Carmes de la ville de Rouen, depuis 1486 jusqu'en 1524*, f. 3 r°.

(2) 1re partie, p. 199.

titre témoigne de connaissances étendues. Sa verve poétique s'était déjà exercée en 1483 par la composition d'épitaphes en l'honneur du feu roi Louis XI. Le manuscrit de la Bibl. nationale, f. fr. 24315, qui nous a conservé cet opuscule (f° 20 r° — 23 v°) le fait suivre immédiatement d'un autre poème qui porte ce titre : *Ensuit ung petit traicté faict par deça touchant le temps de maintenant* (f. 24 r° — 28 v°). Du Verdier (1) l'attribue à Pierre Fabri et en donne ce titre qui n'est pas celui du manuscrit, mais qui répond exactement au contenu : *Traité touchant le temps de maintenant, où sont introduites parlant ensemble onze Dames, à savoir Naples, Venise, Rome, Florence, Gennes, Mylan, France, Espagne, Angleterre, Flandres, Autriches et l'acteur.* Ce poème est, on le voit, relatif aux guerres d'Italie.

Nous ne ferions pas, pour notre part, difficulté d'attribuer à Fabri les dix-huit clauses douze vers chacune, qui, dans le même manuscrit (f. 28 r° — 31 v°) viennent sans nom d'auteur après ces deux opuscules, sous le titre qui suit : *Certaines clauses faictes a la louange de la Vierge Marie par ung amand et serviteur d'icelle.* Le sujet traité autorise du moins cette attribution.

Fabri fut en effet un fervent serviteur de Marie, et ce qui le prouve encore mieux que sa participation au concours des Palinods, c'est l'ouvrage qu'il publia en 1514 sous ce titre :

Ensuyt ung petit traicté || dialogue fait en lhonneur || de dieu et de sa mere, nomme le de||fensore de la conception,

(1) T. v, p. 270.

auquel trai//cte sont produitz deux personnages // cest assauoir lamy et le sodal qui // par maniere de argumentacion // ramainent toutes les autori//tez et raisons qui sont de la part de // ceulx qui dient quelle est conceue // en peche originel. Et lamy les // declare, glose, ou efface selon le // cas. Et auec ce amaine a son pro//pos toutes les opinions et aucto//ritez des modernes docteurs // auec la saincte escripture et de//cretz de leglise comme de balle et // de sixte en les soustenant et de//fendant vertueusement (1).

Dans ce traité, dont il serait trop long de donner l'analyse et dont le titre fait connaître suffisamment l'esprit et le but, Fabri ne manque pas d'insister sur l'importance que les Normands attachaient à la fête de l'Immaculée Conception ; il rappelle « comme la Conception fut révélée premièrement à l'abbé Helchin, . . . comme les Normans ont le tiltre de honneur sur toutes nations de solenniser ladicte Conception », et il leur adresse, f. 73 v°, ce chaleureux appel : « Puis doncques maintenant qu'elle est en l'universelle eglise solennizee, vous gentilz Normans de Rouen et devotz a la Vierge, solennisez singulierement et devotement la feste et solennité de la saincte et imma-

(1) Il faut entendre les décrets du Concile de Bâle et la bulle du pape Sixte IV. — Ce traité est sorti des presses du célèbre imprimeur Martin Morin. Des termes du privilége donné par le bailli de Rouen, le 14 novembre 1514, il semble qu'une édition aurait été antérieurement publiée : « Lequel led. Morin a grand fraiz a fait veoir, corriger et de *nouvel* imprimer... » *De nouvel* signifie-t-il *derechef* ou *récemment?* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne connait point d'exemplaire d'une édition antérieure à celle de 1514.

culée Conception ; ensuyvez les bonnes mœurs et devotions de voz progeniteurs qui du temps des contredisans qui la denigroient et la disoient estre en peché conceue, vous et eulx avez esté vrays champions a la deffendre et solennizer sans macule contre tous mal disans. Obeissez au commandement du pape ; deschirez et bruslez tous les livres et escriptures contraires, et exterminez et condannez et anullez telles opinions que jamais il n'en soit memoire, jouxte le commandement du pape si inséré f. LXXXV. Et Marie, qui jamais ne delaissa homme en adversité qui du bon du cueur la sert et requiert, sera vostre advocate envers Dieu, et obtendrez a la fin paradis. »

Fabri nous dit encore au début de sa *Rhétorique en rithme* que s'il traite l'art de rythmer, ce n'est pas seulement parce qu'il est plus plaisant que la prose, mais que c'est « aussi à celle fin que les devotz facteurs du champ royal du Puy de l'Immaculée Conception de la Vierge ayant plus ardent desir de composer, de tant qu'ilz en congnoissent la matière, par laquelle leur devotion croistra, et afin que nos treshonorez seigneurs et maistres, les princes et poetes laurez d'iceluy Puy, ayent aulcune recreation..... ». C'est encore sur le chant royal et ses règles en usage au Puy de la Conception qu'il s'étend avec le plus de complaisance.

Les pièces manuscrites de Fabri sont tombées dans l'oubli et le *Defensore de la Conception* n'est plus connu maintenant que des curieux et des bibliographes. *Le grant et vray art de pleine Rhetorique* a illustré son auteur, puisque six éditions, chose rare

en ce temps, ont successivement paru de 1521 à 1544, et Pierre Grognet a traduit l'opinion de ses contemporains en plaçant Pierre Fabri parmi les bons écrivains du temps :

Pierre Fabry est autentique ;
Bien le monstre en sa Rethoricque (1).

Gracien du Pont (2) le cite et souvent même le copie, tout en lui adressant des critiques qu'on peut taxer d'exagération. Le triomphe de l'école de Ronsard devait arrêter son succès ; Joachim du Bellay ne rejetait-il pas dédaigneusement toutes ces anciennes formes de poésie dont Fabri s'était plu à donner les règles, en renvoyant aux Jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen les vieilles poésies françaises, telles que ballades, rondeaux, virelais, chants royaux, chansons et telles autres *episseries,* disait-il, qui corrompent le goût. Toutefois, il ne demeura pas entièrement oublié. La Croix du Maine et Du Verdier le citent dans leur *Bibliothèque française* (3) ; Duchesne le mentionne dans son édition des œuvres d'Alain Chartier (4); Sorel

(1) *De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant deçà que delà les monts.* — Recueil de Poésies françaises des xve et xvie siècles... (Bibl. elzév.), t. vii, p. 7,

(2) *Art et science de Rhetoricque metrifiee... composé par Gracien du Pont, escuyer, seigneur de Drusac, Lieutenant lay general de Monseigneur le Seneschal, en la Seneschaulcé de Tholose. Nouvellement imprimé aud. Tholoze, par Nicolas Vieillard. 1539.*

(3) Édit. de 1772, publiée par Rigoley de Juvigny, t. ii, 277, et t. v, 270.

(4) Préface.

parle de son ouvrage sans en nommer l'auteur (1) ; l'abbé Goujet revient sur son compte à plusieurs reprises dans des termes qui témoignent qu'il l'avait sérieusement lu (2). Masseville le cite dans son *Histoire sommaire de Normandie* (3) ; l'abbé Guiot entre sur son compte dans d'assez grands développements (4). Enfin, dans notre siècle, curieux à juste titre de tout ce qui se rattache à l'ancienne littérature de la France, la critique a remis en lumière l'auteur qui fit imprimer la première rhétorique française et l'une des premières poétiques.

Laissant de côté tous ceux qui n'ont fait que mentionner le nom de Fabri ou qui ont parlé de lui d'une manière tout à fait inexacte, nous rappellerons que Francis Wey lui consacre plusieurs pages, bien insuffisantes il est vrai, dans son *Histoire des Révolutions du langage en France* (5) ; que A. Canel lui emprunte un certain nombre d'exemples à l'appui de ses *Recherches sur les Jeux d'esprit, les Singularités et les Bizarreries littéraires* (6) ; que Charles Thurot cite *Le second livre de vraye Rethorique* au début de la Bibliographie des ouvrages et biographies des auteurs, qui fait partie de l'introduction à son *Traité*

(1) *Bibliothèque française*, Paris, 1664, 1667, in-12.

(2) *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française*, Paris, 1740, in-12, t. I, p. 343-344 ; t. III, p. 91 et p. 397.

(3) 6e partie, p. 57, Rouen, Maurry, 1704.

(4) *Les trois siècles palinodiques, etc.*, p. 5-6 et p. 162-163.

(5) P. 349-354.

(6) Evreux, A. Hérissey, 2 vol. in-8o, 1867.

de la prononciation française (1) et qu'il se sert à plusieurs reprises des données qu'il y trouve. Toutefois, c'est à un étranger M. Heinrich Zschalig que revient l'honneur d'avoir fait du *Grant et vray art de pleine Rhetorique* l'étude la plus complète et la plus sérieuse. La thèse de doctorat qu'il a présentée en 1884 à l'Université de Heidelberg est consacrée à l'examen des Poétiques de Fabri, du Pont et Sibilet (2) ; mais c'est l'œuvre de l'auteur normand qui fait le véritable fond de ce consciencieux travail.

III

Malgré les six éditions qu'elle eut, de 1521 à 1544, les exemplaires de la *Rhétorique* de Fabri sont devenus assez rares pour qu'une réimpression eût quelque chance d'être favorablement accueillie. La bibliographie de l'ouvrage de Fabri n'ayant pas été jusqu'ici exactement et complètement donnée, nous croyons utile de faire connaître sur ce point le résultat de nos recherches.

Le grant et vray art de pleine Rhetorique a eu au moins six éditions de 1521 à 1544.

(1) *De la Prononciation française depuis le commencement du XVI[e] siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, par Ch. Thuret. Paris, 1881, 2 vol. in-8°.

(2) *Die Verslehren von Fabri, du Pont und Sibilet. Ein Betrag zur älteren Geschichte der Franzosischen Poetik* von Heinrich Zschalig, ... Leipzig, 1884.

La première, dont M. Pilinski a reproduit pour l'édition présente le titre et l'explicit, a été imprimé à Rouen par Thomas Rayer pour Simon Gruel, libraire en cette ville. Le titre, disposé en forme de sablier et dont il est inutile de donner ici le texte, se termine par la mention suivante : « *Imprimé à Rouen.* le xvij. iour de *Januier.* mil. ccccc. xxi. auant pasques pour *Symon Gruel* libraire demeurant aud lieu. au portail des Libraires. » Le privilège imprimé au v° du titre est daté du xxj. jour de septembre, l'an de grâce mil. ccccc. xx. L'explicit reproduit exactement le texte du titre sauf que *cy fine* remplace *cy ensuyt*, et que le nom de l'imprimeur s'y trouve à côté de celui du libraire dans ces dernières lignes : « Nouvellement imprimé a Rouen par Thomas Rayer Demourant au moulin de sainct Oouen (*sic*). pour Symon Gruel Libraire demourant audict lieu. Tenant sa bouticle au portail des Libraires. »

Brunet indique, d'après le catalogue de la Vallière, une édition non datée qui aurait été publiée aussi à Rouen par Thomas Rayer et Simon Gruel. Ed. Frère, dans son *Manuel du Bibliographe normand,* précise davantage en ajoutant qu'elle parut vers 1520.

Cette indication s'appuie uniquement sur le catalogue la Vallière, dans lequel on lit, sous le n° 2332 : « La Rhétorique prosaïque de Maître Pierre Fabri, ou le Févre, Orateur très renommé *Rouen, Thomas Rayer et Simon Gruel, sans date d'année, in-4° goth. v. f.* »

Nous pensons que Simon Gruel et Thomas Rayer n'ont

publié qu'une édition de Fabri, celle de 1521 que nous reproduisons ; l'absence de date, sur laquelle on s'appuie pour établir une édition distincte, proviendrait de ce que le rédacteur du catalogue de la Vallière aurait décrit l'édition non pas d'après le titre, mais d'après l'explicit qui n'est pas daté, et qui, chose à remarquer, ajoute au nom du libraire celui de l'imprimeur, tandis que le titre ne donne que le nom du libraire.

Nous tenons donc l'édition de 1521 pour la première et pour la seule donnée par Thomas Rayer et Simon Gruel (1).

Brunet mentionne une édition donnée à Paris par Pierre Sergent, en 1532, et l'abbé Guiot en cite également une publiée « en 1532, à Paris, petit in-12, chez Denis Janot ». Nous n'avons pu trouver d'exemplaire au nom de l'un ou de l'autre de ces deux libraires, qui n'ont sans doute publié qu'une édition commune, comme ils l'ont fait en 1534.

Une édition parut en effet en 1534 sous les noms de Pierre Sergent, de Denis Janot et de Jehan Longis. En voici la description :

Le titre ne présente pas, comme dans l'édition de 1521, la disposition en forme de sablier. Il a été dédoublé, afin de fournir un titre à la seconde partie, qui, dans l'édition de 1521, est précédée de ces simples mots *Le second Livre*. Il n'est pas imprimé

(1) Des exemplaires de l'édition de 1521 se trouvent dans la Bib. nationale, la Bib. de l'Université, à Paris, et dans les Bib. municipales de Cambray et d'Amiens.

en gothique, mais en lettres rondes, à l'exception des lignes du bas de la page, indiquant le nom et le domicile du libraire, qui sont en gothique, ainsi que le corps de l'ouvrage.

Titre de la première partie :

Le Grant // *et vray art de pleine rethorique : vtil//le :* proffitable *et necessaire a toutes // gens qui desirent a bien elegante//ment* parler *et escripre.* Compile // *et compose par tres expert : scien//tifique et vray orateur maistre // Pierre fabri, en son viuant cu//ré de* Meray *et natif de // Rouen,* Par lequel *vng // chascun en le lysant // pourra facilement // et aornement com//* poser et faire // *toutes descriptions en prose : comme // oraisons : lettres missiues :* epistres : ser//mons *recitz :* collations *et requestes* (1).

On les vend a Paris en la rue Neufue no//stre Dame a lenseigne sainct Nicolas en la // boutique de Pierre sergent (2).

Dans d'autres exemplaires on lit :

On les vend a Paris en la grant salle du Pa//lais au premier piller en la bouticque de De//nis Janot (3).

Ou bien :

On les vend au palais... en la bouticque de Jehan Longis (4).

(1) Les mots en romain sont imprimés en rouge dans l'original.

(2) Bibl. nationale.

(3) Bibl. de l'Arsenal.

(4) Nous trouvons cette édition mentionnée dans le Catalogue des Livres rares et précieux composant les Bibliothèques de MM. V. de R. et C. de T., publié par les libraires Labitte, Em. Paul et Cie.

On trouve après le titre un feuillet pour la table de la 1re partie, puis 164 f. pour la 1re partie. Au bas du 164e on lit :

Cy fine le premier liure de vraye re//thorique. Nouuellement imprimé à Paris.

Titre de la seconde partie :

Le second liure // *de vraye rethorique utille proffitable et // necessaire a toutes gens qui desirent a bien // elegantement parler et escripre. Com//pile et compose par tresexpert, scien//tifique et vray orateur maistre Pier//re fabri. En son viuant cure de // Meray et natif de Rouen. Par // lequel vng chascun en le ly//sant pourra facillement et// aornement composer et // faire toutes descripti // ons en ryme, com//me chantz roy//aulx bal-la//des ron//deaulx, vi//relays, chansons et generallement toutes sortes, tailles et manieres de composition.*

La table de la seconde partie occupe le v° de ce titre ainsi que le r° et le v° du feuillet suivant ; puis viennent 64 f. Au bas du 64e, on lit :

Cy fine le second liure de vraye retho//rique. Nouuellement imprimé a Paris // le septiesme iour de Novembre mil. cinq // cens xxxiiii.

Une édition a été publiée en 1536 à Lyon par Ollivier Arnoullet. Les titres de la 1re et de la 2e partie sont rédigés de même que dans l'édition précédente ; mais ils sont encadrés,

imprimés en caractères gothiques et à lignes égales. Au-dessous du titre de la 1re partie on lit :

M.D.XXXVI.

On les vend a Lyon, cheux || Oliuier Arnoullet, demeurant au||pres nostre dame de confort (1).

Après le titre, la table de la 1re partie occupe un feuillet ; puis viennent 178 f., et au bas du dernier :

Cy fine le premier liure de || vraye rethoricque. Nouuellement imprimé à Lyon.

La table de la 2e partie occupe le v° du titre de cette partie et le r° et le v° du feuillet suivant. Puis viennent 69 f., et au bas du 69e r° :

Cy fine le second liure de vraye retho||rique. Nouuellement imprime a Lyon || le vingt neufiesme de Apuril mil cinq cens xxxvi.

A la suite se trouve un feuillet dont le r° est blanc ; au v° est un bois représentant un homme assis à une table et écrivant.

En 1539 parut à Paris une édition imprimée par Estienne Caveiller, dont les exemplaires portent, les uns le nom du libraire Denis Janot, les autres celui de Vincent Sertenas.

(1) Bibl. nationale.



Le libellé des titres est le même qne dans les éditions de 1534 et de 1536, mais la disposition, un peu différente, approche de la forme triangulaire.

Au-dessous du titre de la 1re partie on lit le millésime :

M.D.XXXIX

Puis :

On les vend a Paris en la rue neufue // nostre dame a lenseigne sainct Jehan ba//ptiste, pres Saincte Geneuiefue des ardans par Denys ianot (1).

Ou bien :

On les vend a Paris en la rue neufue no//stre dame a lenseigne de la corne de cerf: et // au Palais en la gallerie par ou on va a la // Chancellerie, par Vincent sertenas (2).

Viennent ensuite un feuillet pour la table et 164 f. pour la 1re partie ; au v° du 164e on lit :

Cy fine le premier liure de vraye // rethoricque nouuellement impri//me a Paris.

Au v° du titre de la 2e partie se trouve la table de cette partie qui occupe encore le r° et le v° du feuillet suivant. Le texte remplit 64 f. ; en bas du 64e on lit :

(1) Bibl. nationale.
(2) Bibl. de l'Arsenal.

Cy fine le second liure de vraye retho//rique. Nouuellement imprime a Paris // par Estienne Caueiller imprimeur (1).

Une autre édition, la dernière que nous connaissions, a été publiée en 1544. Le titre de la 1re partie (même rédaction que dans les éditions précédentes) présente sur dix-neuf lignes la disposition en sablier. Vient au-dessous le millésime :

1544.

Puis :

Imprimé a Paris par Maurice de la Porte // Demourant au cloz Bruneau (2) :

Ou bien :

Au mont Saint Michel // a Caen. Sont a vendre pres // les Cordeliers (3).

(1) La Croix du Maine (t. II, p. 277, édit. de 1772) cite une édition imprimée, dit-il, « à Paris chez Pierre Sergeant, l'an 1539, in-8, » et Pierre Marchand (*Dict. hist.*, 1758, t. I, p. 281) en mentionne une imprimée « à Paris, chez Cavaillier et Seryont en 1539, in-8 ». Seryont est manifestement une mauvaise lecture ou une faute d'impression pour Sergent, le libraire qui avait déjà participé à l'édition de 1534, et nous concluons des indications fournies par La Croix du Maine et Marchand, qu'il s'agit d'une même série d'exemplaires sorties des presses d'Estienne Caveiller et portant le nom de Pierre Sergent, tandis que les autres sont au nom soit de Denis Janot, soit de Vincent Sartenes.

(2) Bibl. Mazarine ; Bibl. municipale de Rouen.

(3) Bibl. nationale ; Bibl. municipale de Chartres. Le *Catalogue des ouvrages pédagogiques du XVIe siècle* indique à tort l'exemplaire de Chartres sous la rubrique : Paris, 1544.



La première partie comprend 154 feuillets. Le prologue de l'auteur commence au v° du titre. Au bas du v° du 154e f., on lit :

Cy fine le premier liure de vraye rethorique // Nouuellement imprimé mil cinq cens xliiii.

Le titre de la seconde partie (même rédaction que dans les éditions précédentes) est disposé en triangle. Cette partie occupe 58 f. Au v° du 1er :

Cy commence le second liure de lart et science de plaine Rethoricque.

Au bas du feuillet 58, coté à tort 68 :

Cy fine le premier et second liure de vraye retho//rique. Nouuellement imprimé en lan mil cinq cens // quarante et quatre.
Sensuyt la table.

Puis deux feuillets non paginés. La table du 1er livre occupe le r° du premier; celle du second, le v° du premier et le r° du second. Au bas : *Fin de la table du second liure.*

Brunet indique encore une édition de 1544 sous cette rubrique : « Imprimé à Paris par Oudin Petit demourant audict lieu en la rue Saint Jacques, 1544, p. in-8, goth. » Nous n'avons pu en trouver d'exemplaire pour le comparer à ceux que nous venons de décrire. Elle leur est très probablement semblable. Les indications que nous avons données permettront de l'identifier avec eux ou de l'en distinguer.

IV

Nous ne ferons point l'analyse de l'ouvrage que nous reproduisons ; nous renvoyons le lecteur au texte même et à l'étude assez complète que M. H. Zschalig en a faite dans la thèse que nous avons déjà citée. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Fabri possède une instruction très étendue ; son titre de docteur ès-arts en est déjà la preuve. Mais nous en pouvons juger mieux encore par le grand nombre d'auteurs qu'il cite dans le *Defensore de la Conception* et dans la *Rhétorique*. A cet égard pourtant il présente des lacunes. Il écrivait dans une ville de province, et si cette condition met encore trop souvent de nos jours les érudits à la gêne par la difficulté de trouver les documents souvent les plus nécessaires, Fabri en souffrait encore bien davantage en son temps où les communications avec la capitale étaient rares et difficiles. Il connaît beaucoup d'écrivains anciens et paraît avoir étudié particulièrement Cicéron et Salluste ; les écrivains sacrés, les théologiens, lui sont familiers ; sa qualité de prêtre l'explique ; mais parmi les auteurs du moyen âge et particulièrement parmi les poètes dont il eût pu mettre les œuvres à contribution dans son *Art de rithmer,* que de noms lui demeurent inconnus ! Il ne cite ni Eustache Deschamps, ni Charles d'Orléans, dont les poésies étaient manuscrites, ni même Villon, déjà pourtant imprimé, mais dont aucun exemplaire n'était sans doute à sa portée.

Ce défaut d'informations est plus sensible dans la seconde partie de son ouvrage que dans la première. La *Rhétorique prosaïque* ne pouvait être autre chose en effet que la reproduction des théories de l'antiquité, et les sources nécessaires n'ont pas manqué à Fabri. Il s'est servi principalement de deux ouvrages de Cicéron, la *Rhétorique à Hérennius* et le *De Inventione rhetorica ;* il a emprunté à Salluste un grand nombre de ses exemples ; il en a composé quelques autres d'après la connaissance qu'il possédait des discours de Démosthène et d'Eschine. Il a fait également de nombreux emprunts à la *Rhétorique* de Tardif.

Il est encore un ouvrage qui lui fut d'un plus grand secours, c'est *Li livres dou Trésor* de Brunetto Latini. La première partie (1) du livre III de ce traité du savant Florentin n'est pas autre chose qu'une rhétorique rédigée d'après les sources antiques.

Il n'est pas douteux que Fabri en eut un manuscrit à sa disposition. L'ordre des développements, le choix des exemples, certaines rencontres d'expressions, prouvent que notre auteur eut constamment sous les yeux l'œuvre du maître du Dante, lorsqu'il écrivit la première partie de son *Grant et vray art de pleine Rhétorique*. C'est au point que l'on peut se demander si, lorsque Fabri semble emprunter ses données à la *Rhétorique à Hérennius* et au *De Inventione rhetorica*, il le fait directement ou tire le travail tout préparé du *Livres dou Trésor*. Nous avons,

(1) Ed. Chabaille. Paris, Imp. nat., 1863, in-4°, p. 467-574.

dans nos notes et éclaircissements, reproduit beaucoup de passages de l'œuvre de Brunetto Latini, afin de mettre en pleine lumière ce fait, que personne, croyons-nous, n'avait jusqu'à présent remarqué ; nous aurions pu en multiplier les preuves.

Disons cependant que le chapitre des *couleurs* ou figures de rhétorique, et le chapitre beaucoup trop long des lettres missives, ne doivent rien à Brunetto Latini. Fabri s'est servi pour les figures de rhétorique de Cicéron et de Tardif. Nous ne saurions dire si, dans cette sorte de manuel de l'art épistolaire, ou de *parfait secrétaire* du temps, par lequel il termine sa première partie, il a fait œuvre originale ou s'est servi de quelque modèle.

Si la *Rhetorique prosaïque* est par le fond absolument antique, l'*Art de Rithmer* ou la *Rhetorique en rithme* est tout à fait moderne. C'est d'après les modèles que lui fournissent les poètes immédiatement antérieurs ou contemporains, ceux du moins qu'il connaît, et d'après des Poétiques déjà publiées, que Fabri fonde ses théories.

Parmi les poètes, Alain Chartier a toutes ses préférences ; il se plaît également à citer Molinet, Guillaume Alexis, le moine de Lyre ; il envoie comme un salut lointain au *Roman d'Alexandre* et au *Roman de la Rose ;* il cite encore des poètes plus voisins de lui, des compatriotes, des Normands, des Rouennais, qu'il connut en personne et dont il dut apprécier les œuvres comme juge des concours du Puy de l'Immaculée

Conception, un Lescarre, un N. de Senynguehen ; d'autres encore, Guillaume le Munier, Grant Guillaume, Gadiffer, etc., sur le compte desquels nous regrettons de ne pouvoir fournir aucun renseignement au lecteur.

Fabri s'est servi pour cette seconde partie de sa *Rhétorique* de deux ouvrages : *Le Jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique* (1), dont l'auteur s'est désigné sous le nom de l'Infortuné, et l'*Art et science de Rhethorique pour faire rigmes et ballades* (2), de Henri de Croy, qu'il met à contribution, mais sans le citer. Il n'a point connu la poétique qu'Eustache Deschamps a composée sous le titre : *Art de dictier et de faire chansons, balades, virelais et rondeaulx*, etc., non plus que celle du manuscrit Montmerqué-Didot, aujourd'hui perdu, et la *seconde Rhetorique* (Poétique) de Baudet Herenc, dont M. Langlois nous donnera bientôt, nous l'espérons du moins, le texte d'après le manuscrit du Vatican.

La première partie de l'œuvre de Fabri semble importante, parce qu'elle nous apprend comment on enseignait la rhétorique au commencement du xvie siècle, mais l'*Art de rithmer* est d'un plus haut intérêt et par la nature du sujet et par les citations des poésies, dont quelques-unes inédites, dont elle est remplie.

(1) *Le Jardin de plaisance et Fleur de Rhétorique nouvellement imprimé à Paris* (Ant. Vérard), petit in-f. de 268 feuillets, plus 7 feuillets pour la table ; goth. à 2 col., fig. sur bois.

(2) *L'art et science de Rhetorique pour faire rigmes et ballades... Imprimé a Paris, le dixiesme iour de may, l'an mil quatre vins et treize par Anthoine Verard,* in-f. goth. de 14 feuillets.

Il est à regretter que le style de Fabri présente tant d'obscurités ; mais le reproche qu'on peut lui adresser à cet égard ne lui est pas particulier. Les théoriciens de ce temps ne savent pas définir ; aussi bien que lui, Eustache Deschamps, l'Infortuné et Henry de Croy sont parfois fort difficiles à comprendre, et il n'est pas même toujours aisé de les éclaircir les uns par les autres.

Nous avons déjà dit que Fabri ne se pique pas d'une grande exactitude dans les emprunts qu'il fait aux auteurs qu'il prend pour modèles. Ou bien il cite fort inexactement de mémoire, ou bien il modifie ses citations sans le moindre scrupule, nous en donnons plus d'une preuve dans nos *Notes et Eclaircissements.* Il prend parfois de singulières libertés dans les exemples qu'il compose. C'est ainsi qu'il suppose écrite de Rouen, le 16ᵉ jour des Calendes de Mars 1492, une lettre par laquelle Cicéron charge Lentulus du soin de ses intérêts à Rome. On conviendra qu'il est difficile de pousser plus loin la licence.

Au point de vue de la langue, on peut signaler dans l'ouvrage de Fabri quelques particularités fort intéressantes par rapport à la prononciation et à l'emploi de certaines formes qui furent bientôt abandonnées. Nous les avons consignées dans les notes. Toutefois, nous croyons devoir ici appeler tout particulièrement l'attention sur l'emploi d'*on* et de l'*en* pour *nous* avec la première personne du pluriel (1). Ces formes parurent trop

(1) V. aux *Notes et Eclaircissements* les notes de la page 16 et de la page 146.

archaïques aux éditeurs qui suivirent; elles disparurent presque toutes des éditions postérieures et particulièrement de celle de 1544, que nous avons comparée d'un bout à l'autre avec celle de 1521.

Cet examen auquel nous nous sommes livré nous a permis de constater quelques modifications apportées au texte dans l'intervalle de ces deux éditions. Les changements sont de deux sortes. Les mots latins ont été pour la plupart traduits : ainsi première partie p. 37, l. 15, et p. 49, l. 9, au lieu de *e contra*, on lit *au contraire*; p. 66, l. 14, *animo irato* est traduit par de *couraige courroucé* ; p. 165, l. 5, *tacite quasi nullus*, par *taisiblement quasi nul homme* ; et dans la seconde partie, p. 24, l. 17, *pro modico non est curandum* est remplacé par *ce est réputé pour peu de chose*. Le style a été parfois rajeuni. Nous allons en citer quelques-uns des exemples les plus intéressants, en plaçant immédiatement après le mot de l'édition de 1521 celui qui le remplace dans l'édition de 1544. P. 6, l. 11, *propugner, combattre* ; p. 66, l. 21, *perime, haste*; p. 99, l. 19, *probabile, probable*; p. 101, l. 3, *chiessent, tombent*; p. 130, l. 27, *plaisser, ployer* ; p. 157, l. 22, *chiessent, tombent* ; p. 184, l. 8, *indomé, indompté* ; p. 180, l. 5, *plaisse, baisse* ; p. 192, l. 20, *ie cheiz, ie tombe* ; p. 277, l. 3, *propulsent, dechassent*; p. 279, l. 4, *viscerablement, cordialement* ; p. 288, l. 15, *viscerablement, affectueusement*, etc.

V

Il nous reste maintenant à décrire l'édition de 1521 et à faire connaître la méthode que nous avons suivie dans la publication de cette édition nouvelle.

Nous nous sommes conformé, dans cette réimpression du *Grant et vray art de pleine Rhetorique*, au texte de la première édition qui ne parut, en 1521, qu'après la mort de l'auteur. Elle présente sans doute la véritable rédaction de Fabri, réserve faite des modifications qu'y purent apporter les « excellens orateurs et rethoriciens » qui furent chargés de la corriger. Quant aux éditions qui la suivirent, elles en diffèrent par de légers changements apportés au texte, et surtout par d'assez nombreuses suppressions. Nous mettons le lecteur à même d'en juger par la collation que nous avons faite de l'édition de 1521 et de celle de 1544 qui fut la dernière.

L'édition de 1521 est un in-4° gothique de trente-six lignes à la page, sans compter le titre courant. Au verso du titre noir et rouge, dont nous donnons le fac-simile, est imprimé le privilège. Viennent ensuite six feuillets non numérotés, qui contiennent : les cinq premiers, la table de la première partie de l'ouvrage, le sixième, celle de la seconde.

L'œuvre de Fabri se divise en effet en deux parties : la *Rhetorique prosaïque* et la *Rhetorique en rithme*.

La première s'étend du feuillet 1 au feuillet 103, mais il y a en réalité 104 feuillets, deux étant cotés 6. Ce n'est pas d'ailleurs

la seule erreur de pagination : le feuillet 72 est coté 73 ; il n'y a pas de feuillet 92, mais on en trouve deux qui portent le n° 94 ; le dernier feuillet n'est pas coté, mais on lit 103 au verso du feuillet 102.

Le recto du feuillet 51 ne présente que douze lignes, le reste de la page est blanc ; au verso ont été imprimées par erreur sept lignes qui reproduisent la fin du discours de Demosthènes à Alexandre : « Doibs ie dire a ta cité..... comme tu peux acquerir auiourduy » (1). Dans les trois exemplaires qu'il nous a été possible d'examiner, une bande de papier a été collée sur ces sept lignes.

Le feuillet 52 n'a que vingt-deux lignes au recto.

La deuxième partie n'est point précédée d'un feuillet de titre comme dans les éditions suivantes ; on lit seulement en tête du premier feuillet : LE SECOND LIURE. Elle compte 48 ou plutôt 49 feuillets; deux portent le n° 28 ; les feuillets 3 et 23 ne sont pas paginés ; le 43e est coté par erreur 53.

A la suite du feuillet coté 48 et qui est en réalité le 49e, vient un feuillet non coté qui contient au recto l'explicit : « En lhonneur..... » dont nous donnons le fac-simile ; le verso est demeuré blanc.

Le texte ne présente que fort peu d'abréviations ; on ne rencontre guère que le *titre* ou *tilde* indiquant la suppression de *m* ou de *n*.

Des titres courants, qui ne sont pas toujours exactement

(1) P. 153 de notre édition.

placés, figurent en tête des pages dans l'édition de 1521, aussi bien que dans les éditions suivantes ; des manchettes sont aux marges de la première édition, elles ont disparu des autres.

Il n'y a pas, à vrai dire, de divisions par chapitres ; quelquefois un mot ou une phrase, imprimés en mêmes caractères que le corps de l'ouvrage, indique qu'un autre sujet va être traité ; mais bien souvent ces distinctions manquent là même où elles seraient le plus nécessaires et figurent à l'endroit où l'on pourrait s'en passer. Il en est de même des quelques lettres ornées que l'on trouve dans cette édition ; elles ne sont pas toujours placées à l'endroit que l'on pourrait considérer comme tête de chapitre. La séparation du texte par paragraphes laisse également beaucoup à désirer. Ces irrégularités se rencontrent dans toutes les éditions.

Nous avons pu comparer les textes des exemplaires de la première édition appartenant à la Bibliothèque nationale (1) et aux Bibliothèques municipales de Cambrai et d'Amiens (2), et nous avons constaté qu'ils présentent quelques légères différences dues à ce que des corrections ont été faites pendant le cours du tirage.

(1) L'exemplaire de la Bibl. nat., Rés. X. 1252, est incomplet des feuillets 42 et 43 de la seconde partie.

(2) Les exemplaires d'Amiens et de Cambrai nous été communiqués avec une complaisance dont nous remercions les maires et les bibliothécaires de ces deux villes.

C'est ainsi que l'exemplaire de la Bibl. nationale porte le mot *prepositions* au lieu de *propositions* qu'on trouve dans les deux autres exemplaires, au passage suivant : « Et en telle maniere debuons nous entendre aux graues et substancieuses propositions. Si est il encore bien requis de congnoistre que toutes propositions significatives..... »

L'exemplaire d'Amiens offre le texte le plus correct ; ceux de Paris et de Cambrai se ressemblent assez par leurs fautes communes ; ils diffèrent pourtant quelquefois l'un de l'autre. Il suffira de présenter dans le tableau suivant quelques-unes de ces divergences dont la constatation n'est pas, croyons-nous, sans quelque intérêt au point de vue bibliographique :

Feuillet	ligne		Paris et Cambrai	Amiens
25 r°	20	(p. 77, l. 5)	roisons	raisons
25 r°	23	(p. 78, l. 17)	autctorite	auctorite
25 r°	32	(p. 78, l. 27)	plusieus	plusieurs
25 r°	34	(p. 79, l. 1)	certatne	certaine
27 r°	23	(p. 84, l. 1)	vengance	vengeance
27 r°	25	(p. 84, l. 3)	et est ceste absolute maniere ce faict	et ceste absolute maniere ce faict
27 r°	34	(p. 84, l. 12)	couuient	conuient

Signalons entre les exemplaires de Paris et de Cambrai, f. 85 v°, l. 30 (245,15) bataille (Paris), bptaille (Cambrai) ; f. 40 r°, l. 7 (119,5) exerecr (Paris), excerce (Cambrai) ; f. 85 v°, l. 20 (245,5) commander (Paris), commandeer (Cambrai), etc.

Nous nous sommes attaché à reproduire aussi fidèlement que possible le texte de l'édition de 1521, mais nous avons apporté

quelques changements à la disposition de l'ouvrage. Les tables qui se trouvent dans l'ancienne édition, à la suite du privilége, ont été rejetées à la fin de la première et de la seconde partie. Des divisions par chapitre ont été introduites aux endroits qui ont paru le plus convenables ; les titres ont été empruntés aux manchettes et aux titres courants ; les manchettes ont été réunies de façon à constituer les sommaires des chapitres. Il a paru nécessaire d'apporter au texte un certain nombre de corrections ; le tableau qui en est publié à la suite des *Notes et Eclaircissements* fait connaître l'ancien texte. L'orthographe des noms propres, toute défectueuse qu'elle est, a été respectée, sauf dans un ou deux cas, avec un scrupule qui semblera peut-être exagéré. Les rectifier tous eût entraîné bien loin ; d'ailleurs il en est peut-être dont la graphie irrégulière provient de quelque particularité de prononciation. Au reste, le lecteur ne saurait être embarrassé de retrouver Manlius, Nauplius, Céthégus, Themistocles, les Argonautes, etc., sous les formes Maulius, Namplius, Cetugus, Thenistodes ou Themistodes, les Argonantes, etc. On nous reprochera peut-être ou de n'avoir pas respecté partout l'ancien texte, ou de n'avoir pas été plus hardi dans nos corrections. Nous conviendrons facilement que notre méthode pèche quelque peu contre la logique, et nous nous soumettons d'avance aux critiques qu'on jugera à propos de nous faire à cet égard.

Quelques modifications particulières ont été apportées au

second livre, l'*Art de rithmer* ou la *Rethorique en rithme*. D'après l'usage constamment suivi dans les éditions du temps, les vers, quelle qu'en soit la longueur, sont tous alignés à gauche ; jamais ils ne sont rentrés plus ou moins, suivant le nombre de leurs syllabes ; nous avons adopté l'usage moderne, comme on le fait d'ailleurs dans toutes les réimpressions qui ne sont pas des fac-simile. Dans les exemples cités par Fabri, les couplets, *bastons* ou *clauses* ne sont jamais séparés les uns des autres ; nous avons établi ces séparations, en nous conformant aux indications données par l'auteur. Fabri cite souvent avec inexactitude ; on dirait même qu'il refait parfois à sa guise les exemples qu'il emprunte. Nous avons, mais seulement dans les cas les plus graves, et d'après les textes originaux, corrigé quelques leçons et rectifié quelques vers faux ; mais nous avons fidèlement indiqué dans la liste des corrections les leçons de Fabri qui ont été modifiées.

A la suite de la réimpression de cet ouvrage nous donnons des *Notes et Eclaircissements* qui ont pour but de résoudre quelques difficultés de texte et d'établir des rapprochements entre Fabri et les écrivains dont il s'est servi ; puis viennent la collation des éditions de 1521 (la première) et de 1544 (la dernière), la liste des corrections, un glossaire où nous n'avons fait entrer que les mots dont l'explication nous a paru indispensable ; enfin, une liste des noms des auteurs et des ouvrages cités par Fabri.

Nous serons récompensé du long travail auquel nous avons dû nous soumettre pour préparer cette édition, si elle peut être de quelque secours à ceux qui s'intéressent à la littérature de l'ancienne France.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Page 5, lignes 3-4. — Il faut retrancher la malencontreuse virgule qui se trouve après le mot *rethoriciens,* et construire *corrigée et emmendée de (par) plusieurs excellens orateurs et rethoriciens.* Fabri était mort avant la publication de son œuvre, et l'éditeur la fit revoir et corriger avant de la livrer à l'impression.

P. 5, l. 11. — « Homo autem (quod rationis est particeps, per quam consequentia cernit, causas rerum videt, earumque progressus et quasi antecessiones non ignorat, similitudines comparat, rebusque præsentibus adjungit atque annectit futuras), facile totius vitæ cursum videt, ad eamque degendam præparat res necessarias. Eademque natura vi rationis hominem conciliat homini et ad orationis et ad vitæ societatem..... » Cicéron, *De Officiis*, l. I, c. v.

P. 6, l. 6. — « Utilitas siquidem tanta est in ipsa facultate dicendi, ut existimem sapientiam sine eloquentia parum prodesse civitatibus, eloquentiam vero sine sapientia nimium obesse plerumque, prodesse nunquam. Dicere nemo bene potest, nisi qui prudenter intelligit; quare qui eloquentie vere dat operum, dat et prudentie. Est enim eloquentie (sicut aliquarum rerum) fundamentum sapientia. Quare, si quis, omissis rectissimis atque hones-

1*

tissimis studiis rationis et officii consumit omnem operam in exercitatione dicendi, is inutilis sibi, perniciosus patrie civis alitur. Qui vero ita sese armat eloquentia, ut non oppugnare commoda patrie, sed pro iis propugnare possit, is michi vir et suis, et publicis rationibus utilissimus atque amicissimus civis fore videtur. » — *Guillermi Tardivi Aniciensis Rhetorice artis ac oratorie facultatis compendium. Prefatio,* f. 1 v° et 2 r°. Ici, comme il le fait souvent, Tardif a presque textuellement copié Cicéron. *V. De Inventione rhetorica,* l. I, c. VI.

P. 7, l. 3. — « Age vero, urbibus constitutis, ut fidem colere et justitiam retinere discerent, et aliis parere sua voluntate consuescerent, ac non modo labores excipiendos communis commodi causa, sed etiam vitam amittendam existimarent, qui tandem fieri potuit, nisi homines ea quæ ratione invenissent eloquentia persuadere potuissent. » Cicéron, *De Inventione rhetorica*, l. I, c. II. — « Tulles dit que la plus haute science de cité governer si est rectorique, ce est à dire science dou parler; car se parleure ne fust, citez ne fust ne nus establissemens de justice ne de humaine compaignie..... » *Li Livres dou Trésor*, par Brunetto Latini, édit. P. Chabaille, 1863, in-4°, p. 467.

P. 7, l. 20. — « ..... et jà soit ce que parleure soit donée à touz homes, Catons dit que sapience est donée à po; por ce di je que parleures sont de iiij. manières : car li un sont garni de grant sens et de bone parleure, et ce est la flor dou monde; li autre sont vuit de bone parleure et de sens, et ce est la très granz mescheance; li autre sont voidié de sens, mais il sont trop bien parlant, et ce est grandisme peril; li autre sont plain de sens, mais il se taisent par la poureté de lor parleure, et si requierent aide. Et par ceste diversité furent li sage en contens de ceste science, se ele est par nature, ou se ele est par art. Et à la verité dire, devant ce que la tor Babel fust faite, tuit home avoient une meisme parleure naturalment, ce est ebreu; mais puis que la diversités des langages vint entre les homes, sor les autres en furent iij. sacrées : ebreu, greu et latin. » Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor,* p. 468.

P. 7, l. 27. — Ici, Fabri suit encore très exactement Brunetto Latini :

« Et jà soit ce que cest science ne soit en parler seulement, mais en bien parler, ne porquant Platons dit que ele est par nature, non mie par art, à ce que l'on trueve moins bons parleors naturelment sanz nul enseignement..... Tulles dit et s'acorde bien que la seule parleure soit par nature, mais en la bone parleure convient iij. choses : nature et us et art..... » P. 468. — Voici le texte de Cicéron visé par Brunetto Latini et par Fabri : « Ac si volumus hujus rei, quæ vocatur eloquentia, sive studii, sive artis, sive exercitationis cujusdam, sive facultatis a natura profectæ, considerare principium, reperiemus ex honestissimis causis natum, atque ab optimis rationibus profectum. » *De Inventione rhetorica,* l. I, c. I.

P. 8, l. 10; p. 13, l. 20; p. 106, l. 20. — *V.* dans Godefroy *(Dict. de l'anc. langue française),* v° *Le,* les nombreux exemples d'*eu* résultant de la combinaison de l'art. *le* et de la préposition *en.*

P. 9, l. 5. — Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre,* l. V, c. I, donne aux murs de Babylone un développement de 368 stades; Hérodote dit dans ses *Histoires,* l. I, c. CLXXVIII, que Babylone formait un carré de 120 stades de côté, ce qui donnait un circuit de 480 stades. Le désaccord n'est qu'apparent, ces deux écrivains calculant d'après des stades de longueur différente.

P. 10, l. 7 et suiv. — Fabri attribue ici à Moïse ce qui appartient au dieu égyptien Thoth, inventeur de l'écriture, des sciences, des arts, et identifié par les Grecs avec leur dieu Mercure, sous le nom de Mercure Trismégiste (trois fois grand).

P. 10, l. 12. — On place, en effet, la mort de Moïse vers l'an 1585 av. J.-C., et l'on fait régner Cécrops vers 1580. Quant à Codrus, il paraît avoir été un peu antérieur à David.

P. 11, l. 9. — Arnoul Greban et non Arnault Grebon, né à Compiègne, chanoine de l'église du Mans, est l'auteur du *Mystère de la Passion,* publié en 1878, d'après les mss. de Paris, par MM. G. Paris et G. Raynaud. Il collabora avec son frère Simon à la composition du *Mystère des Apôtres* qui compte 61,908 vers.

P. 11, l. 9. — « Pierre de Hurion, maître ès-arts et bachelier ès-lois, était attaché au service du roi René à titre de héraut d'armes et portait pour surnom *Ardent Désir,* devise de son maître, auprès duquel il avait son logis. Il paraît surtout avoir été employé de son talent d'écrivain, et figure notamment dans les comptes de la ville d'Angers en 1456 pour la somme de dix écus d'or, qui lui sont alloués par ordre du roi René pour avoir habillé les personnages [du mystère] de la *Résurrection,* et y avoir adjousté aucunes adicions. » *Dict. hist., géogr. et biog. de Maine-et-Loire,* par M. Célestin Port. Paris, 1876, in-8°, t. II, p. 378.

P. 11, l. 10. — Guillaume le Munier, que Fabri citera plusieurs fois dans sa *Rhétorique en rithme,* est ici placé en fort bonne compagnie. Malheureusement nous ne connaissons de lui que cette courte note de la Croix du Maine, I, 335. « Guillaume le Munier, ancien poète français. Il a écrit un chant royal et plusieurs ballades, lesquelles se voient écrites à la main. » La Croix du Maine a sans doute tiré ces renseignements de Fabri. En tout cas, il ne nous apprend rien de plus.

P. 11. l. 10. — Georges Chastelain, poète et chroniqueur, né à Alost, 1404, mort 20 mars 1474. Il fut nommé *indiciaire,* c'est-à-dire historiographe de Bourgogne, et reçut le surnom d'*adventurier,* à cause de son goût pour les voyages.

P. 12, l. 11-12. — Fabri est un admirateur d'Alain Chartier, qui, pour lui, est le meilleur poète du xve siècle. Il lui empruntera de nombreux exemples dans sa *Rethorique en rithme.* Molinet et Alexis, le moine de Lyre, lui fourniront également plus d'une citation. Il nous paraît inutile d'entrer dans des détails sur ces poètes très connus.

P. 12, l. 7. — En marge de ces mots : « Et qui plus fort est, Jesuchrist a le plus souvent parlé par parabolles..... » etc., on lit dans l'édition de 1521 : « Quia littera occidit, sed spiritus vivificat. »

P. 12, l. 10. — Dans les chapitres xvii à xxiii du livre Ier de ses *Saturnales,* Macrobe identifie à Apollon ou au Soleil non seulement les Dieux de l'Olympe grec et latin, mais encore les divinités étrangères. C'est à Macrobe

que Fabri emprunte l'étrange étymologie du nom d'Apollon : « Prima enim nominis littera retinet significationem negandi, ἢ ὅτι μόνος ἐστὶ, καὶ οὐχὶ πολλοί. Nam et latinitas eum quia tantam claritatem solus obtinuit, solem vocavit. » *Saturnales,* l. I, c. XVII.

P. 12, l. 18. — L'étymologie de Jupiter, *juvans pater,* est donnée par Varron, *De lingua latina,* l. V, 66, d'après Ennius, dont il cite quelques vers dont voici les deux derniers :

Hæcce propter Juppiter sunt ista quæ dico tibi,
Quoniam mortalis atque urbes belluasque omneis *juvat.*

P. 12, l. 20. — Virgile, *Eglogue III,* v. 60 :

Ab Jove principium Musæ, Jovis omnia plena.

P. 17. — Ce que nous avons placé en note au bas de cette page vient, dans l'édition de 1521, à la suite du texte, à la place de l'appel.

P. 20, l. 14. — Les diverses éditions donnent *comminue;* nous avons respecté cette leçon que nous croyons fautive, et que nous proposons de remplacer par *commue*, à moins qu'on ne veuille voir dans *comminue* un synonyme du verbe *diminuer,* que nous trouvons employé même page, l. 21, dans le même ordre d'idées.

P. 23, l. 12. — Il y a bien dans les diverses éditions *propos* termes. Faut-il prendre *propos* dans le sens de *proposés* (Godefroy n'en donne pas d'exemples), ou bien y voir une faute d'impression pour *propres,* ce qui nous paraît plus vraisemblable?

P. 24, l. 10. — Il y a dans ce passage une imitation de l'apostrophe adressée par Cicéron à Tubéron dans le *Pro Ligario,* III, 9.

P. 24, l. 21. — Cicéron, *In Verrem actionis II liber VI : De Suppliciis,* c. LXVI, 170 : « Facinus est, vinciri civem Romanum; scelus, verberari; prope parricidium, necari ; quid dicam in crucem tollere? »

P. 24, l. 26. — *Siloe.* Encore un mot qui se trouve dans les diverses éditions, ce qui ne lui donne pas plus d'autorité. Fabri renvoie à cet égard au

chapitre des figures et *es vices,* c'est-à-dire à la fin de la seconde partie. Nous y lisons que les vices de impropre élocution sont *barbarisme* et *soloecisme*. Il faut donc lire au lieu de *siloe*, *solœcisme*.

P. 25, l. 3. — « La ou le pié sert auec la pippe. » Nous n'avons point trouvé ailleurs ce proverbe, qui, par le contexte qui l'accompagne, semble signifier : « Là où l'on se sert de toutes les ressources. »

P. 27, l. 8. — *En matière de non contemps,* c'est-à-dire, *qui n'est sujette à aucune contestation.*

P. 27, l. 24. — Cette division *de toutes substances ou matières en trois espèces* répond à la distinction bien connue des trois genres de style : style sublime, style tempéré, style simple.

P. 28, l. 7. — Est-il besoin de rappeler que les sept arts libéraux étaient, au moyen-âge : la grammaire, la rhétorique et la dialectique qui formaient le *trivium,* et l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique qui constituaient le *quadrivium. V.* Henri d'Andeli, *Bataille des sept Ars.* Cette classification des matières d'étude remonte à Martianus Capella.

P. 29, l. 24. — *Moins.* C'est le texte des diverses éditions : lire *moyens.*

P. 31, l. 24. — « Tria sunt genera causarum, quæ recipere debet orator : demonstrativum, deliberativum, judiciale. Demonstrativum est, quod tribuitur in alicujus certæ personæ laudem, vel vituperationem; deliberativum est, quod in consultatione positum, habet in se suasionem et dissuasionem; judiciale est, quod positum in controversia, habet accusationem, aut petitionem cum defensione. » Cicéron, *Rhétorique à Herennius,* l. I, c. II.

P. 34. — Fabri résume assez imparfaitement dans cette page trois excellents chapitres, les LIIe, LIIIe et LIVe du *De Inventione rhetorica,* l. II, de Cicéron.

P. 36, l. 24. — « La seconde est socratique ou expositive... » On sait d'une part que tous les traités de Platon sont écrits en forme de dialogues dans lesquels son maître Socrate est le principal interlocuteur; que d'autre part Xénophon, dans ses *Entretiens mémorables,* nous représente Socrate

conversant avec des personnes de toute classe. Si, d'après Fabri, tout écrit dont le sujet est en dialogue doit être dit de l'espèce *expositive*, on comprend dès lors que ce dernier mot ait pour équivalent *socratique*.

P. 37, l. 23. — Voici le passage du *De Officiis*, auquel Fabri se réfère : « Sed quum duplex ratio sit orationis, quarum in altera sermo sit, in altera contentio, non est id quidem dubium quin contentio orationis majorem vim habeat ad gloriam ; ea est enim, quam eloquentiam dicimus. Sed tamen difficile dictu est, quantopere conciliet animos hominum comitas affabilitasque sermonis... Quæ autem in multitudine cum contentione habetur oratio, ea sæpe universam excitat. Magna est enim admiratio copiose sapienterque dicentis; quem qui audiunt, intelligere etiam, et sapere plus, quam ceteros arbitrantur. Si vero inest in oratione mixta modestiæ gravitas, nil admirabilius fieri potest ; eoque magis, si ea sunt in adolescente. » *De Officiis*, l. II, c. XIV.

P. 38, l. 13. — C'est de la *Rhétorique à Hérennius* que Fabri a tiré la plupart de ses idées et de ses développements, soit directement, soit par l'intermédiaire de Brunetto Latini. Je transcris pour preuve le IIIe chapitre du Ve livre, qu'il suit presque littéralement. « Inventio in sex partes orationis consumitur, in exordium, narrationem, divisionem, confirmationem, confutationem, conclusionem. Exordium est principium orationis, per quod animus auditoris constituitur ad audiendum. Narratio est rerum gestarum, aut perinde ut gestarum, expositio. Divisio est, per quam aperimus quid conveniat, quid in controversia sit, et par quam exponimus, quibus de rebus simus dicturi. Confirmatio est nostrorum argumentorum expositio cum asseveratione. Confutatio est contrariorum locorum dissolutio. Conclusio est artificiosus terminus orationis. »

P. 41, l. 28. — Le développement qui suit sur « l'exorde cler et descouuert » est emprunté à Brunetto Latini, que Fabri cite d'ailleurs, p. 42, l. 25 : « Li ordres artefiel ne se tient pas au grant chemin, ainz s'en va par sentier et par adrescement qui l'enmaine plus delivrement là où il veult aler. Il ne dit pas chascune chose selonc ce que ele fu ; mais il remue ce qui est

devant derrieres ou au milieu de son dit, non pas desavenablement, mais tout sagement, por affermer sa entencion; et por ce remue li parleres sovent son prologue et sa conclusion et les autres parties de son conte, et les met non pas en lor naturel leu, mais en autre qui mieulx vaut, porce que les plus fermes choses doivent tozjors estre mises au commencement et à la fin, et les plus foibles au mileu..... Et cist ordres artifiel est devisez en viij. manieres :

La premiere est à dire au commencement ce qui avoit esté à la fin;

La seconde si est à commencer à ce qui fu au mileu;

La tierce est à fonder ton conte sor i. proverbe, selonc ce que segnefie li commencemens de celui proverbe;

La quarte est à fonder le selonc ce que segnefie li milieus dou proverbe;

La quinte est à fonder selonc la fin dou proverbe;

La siseisme est à fonder ton conte sor un exemple, selonc ce qui est segnefié par le commencement de l'exemple;

La septime est à commencer le selonc la segnefiance dou mi de l'exemple;

L'uiteime est à fonder son conte sur la segnefiance de la fin de l'exemple. » *Li Livres dou Trésor*, p. 483-484.

Les exemples d'Abraham et d'Enée sont les mêmes dans Brunetto Latini que dans Fabri.

Nous avons cru devoir reproduire ce long passage pour établir solidement, ce qui n'a pas été remarqué jusqu'alors, que l'auteur du *Grant et vray Art de pleine Rhetorique* a beaucoup emprunté au *Livre dou Trésor* de Brunetto Latini.

P. 43, l. 14. — Ces paroles attribuées à Catilina par notre auteur ne se trouvent ni dans l'un ni dans l'autre des deux discours que Salluste lui fait tenir soit aux conjurés, soit à son armée. Elles sont de l'invention de Fabri.

P. 44, l. 24. — Ces paroles n'ont pas été adressées au Sénat par Catilina. Fabri a composé ce petit discours ou cette lettre en se servant de deux phrases de la lettre adressée par Mallius à C. Marcius Rex : « Deos hominesque testamur, Imperator, nos arma neque contra patriam cepisse, neque quo periculum aliis faceremus, sed uti corpora nostra ab injuria tuta fierent,

qui miseri, egentes, violentia atque crudelitate fœneratorum, plerique patria, sed omnes fama, atque fortunis expertes sumus..... At nos non imperium, neque divitias petimus, quarum rerum causa, bella atque certamina omnia inter mortales sunt, sed libertatem, quam nemo bonus, nisi cum anima simul amittit. » Salluste, *Catilina*, c. XXXIII.

P. 45, l. 22. — Encore un passage qui permet d'établir avec évidence que Fabri mit à profit *Li Livres dou Trésor*. Voici l'endroit correspondant de Brunetto Latini : « Et se il est ainsi que ta matiere desplaise, il te convient covrir ton prologue en tel maniere que se ce est cors d'ome ou autre chose qui li desplaist, ou que il n'aime pas, tu t'en tairas, et nomeras un home ou autre chose qui soit agreable et amable a lui, si comme Cateline fist quant il nomoit ses ancestres et lor bones œvres devant les senateurs quant il se voloit covrir de la conjuroison de Rome, et quant il lor disoit que ce n'étoit mie por mal, mais por aidier les foibles et les non puissanz, si comme il avoit acostumé tozjors. Ce disoit, et si dois tu faindre ta volenté, et en leu de l'ome qui desplaist ramentevoir un autre home ou une autre chose qui soit amée, et en leu de la chose qui est laide, nomeras un home bon ou une bone chose plaisant, et en tel maniere que tu retraies son corage de ce qui ne li siet mie à ce qui li doit plaire; et quant ce sera fait, tu dois faindre que tu ne veulles pas ce que l'on cuide que tu veulles, ou que tu ne deffendes mie ce que tu veuls deffendre, selonc ce que Julius Cesar fist quant il volt deffendre les conjurés. Lors commence auques à endoucir les cueurs des oians; et tu si dois maintenant entrer po à po à touchier ta entencion, et monstrer que tout ce qui plaist as oians plaist à toi, et ce qui lor desplaist ne te soit pas à gré. Et quant tu auras apaisié celui à qui tu paroles, tu diras que de cele besoigne à toi n'atient ne ce ne quoi, ce est à dire que tu ne li feis le mal que uns autres li fist.

« Ce dist la premiere amie Paris en ses letres que ele li envoia puis qu'il l'ot deguerpie par amor Helene : Je ne demant, fist ele, ton argent ne tes

joiaus por loier de mon cors. Et ce vaut autant à dire comme se ele deist . Tout ce requist Helene. » *Li Livres dou Trésor,* p. 500-501.

V. dans les *Heroïdes* d'Ovide la lettre d'Œnone à Pâris, v. 146 :

Nec pretium stupri gemmes aurumve poposci.

P. 45, l. 24. — *V.* Salluste, *Catilina*, c. XXXI : « Ne existimarent, sibi patricio homini, cujus ipsius atque majorum plurima beneficia in plebem Romanam essent, perdita Republica opus esse..... »

P. 46, l. 5 et suiv. — « ... Quant il (César) voulut deffendre les conjurés de Cathelina que l'en ne les fist mourir, il donna conseil de les faire mourir en diuerses prisons comme vous verrez cy après..... » C'est bien le texte des diuerses éditions, mais il faut évidemment *garder en diverses prisons*. On lit, en effet, plus loin, p. 49, dans le discours même de César : « Parquoy ilz doibvent estre banis, envoyez en exil en diuers lieux et diverses et horribles prisons pour les faire languir plus songneusement », et : « Mais mon oppinion est que leur avoir soit publié et mis a souldoyer gens d'armes, et leur corps mis en diuerses prisons hors de Romme, en forteresses bien garnies..... » Plus loin, on lit encore, p. 51, dans le discours de Caton : « Cesar a bien parlé que ilz soient mis en diuerses prisons hors de Romme. »

P. 46, l. 15. — En cet endroit, Fabri suit encore de très près Brunetto Latini : « Après ce dois tu nier que tu ne dies de lui ce meisme que tu en diz, selonc ce que Tulles dit contre Verres. Je ne dirai, fist il, que tu ravisses le chatel ton compagnon, ne que tu desrobasses maisons et viles; et ce vaut autant à dire comme se il li deist : Tout ce as tu fait. Mais tu te dois mult garder que tu ne dies ne l'un ne l'autre en tel maniere qui soit descovertement, contre la volenté des oians ou contre cels que il aiment, ainz soit si covertement qu'il meismes ne s'en aperçoive, et que tu esloignes son cuer de ce que il avoit proposé, et le maine à ton desirrier. Et quant la chose iert à ce venue, tu dois ramentevoir un exemple semblable ou proverbe ou sentence ou aucunes autorités des sages homes, et monstrer que ta besoigne soit dou tout semblable à celui, selonc ce que Catons dit contre les

conjurés : Je di, fist il, que anciennement Mallius Torquatus dampna son fils à mort, porce qu'il s'estoit combatuz contre le commandement de l'empire; autressi doivent estre dampné cil conjurés qui voloient Rome destruire, car ils ont pis fait que cil. » *Li Livres dou Trésor,* p. 501-502.

P. 46, l. 17. — Fabri emprunte à Brunetto Latini ce qu'il dit de l'exorde par négation et ses exemples de Cicéron et de Caton sont les mêmes. Mais il a copié inexactement, ou bien l'éditeur a altéré son texte. L'auteur italien dit en effet, d'après un passage des *Verrines :* » Je ne dirai que tu ravisses le chatel de ton compaignon... » ; chez Fabri, le *chatel* est devenu le *cheval.*

P. 47-53. — Fabri traduit ici, fort librement suivant sa coutume, et en les abrégeant beaucoup, les discours que Salluste (Catilina, c. LI et LII) fait prononcer dans le Sénat par César et par Caton, pour et contre les complices de Catilina.

P. 47, l. 7. — Ainsi que le fait Brunetto Latini (p. 506-515), Fabri prend pour exemples les discours que Salluste fait prononcer à César et à Caton devant le Sénat délibérant sur le châtiment à infliger aux complices de Catilina. Brunetto Latini les traduit entièrement; Fabri n'en donne que des extraits qu'il traduit à sa manière. Il est évident cependant qu'il avait sous les yeux la traduction de Brunetto Latini; en voici une preuve concluante. Le discours de César contient cette phrase : « De timore supervacaneum est disserere, quum præsenti diligentia clarissimi viri consulis tanta præsidia sint in armis. » Brunetto Latini (p. 507-508) : « Paor n'a point ici de leu; car Cicerons nostre consules, est si discrez et si garniz d'armes et de chevaliers, que nos ne devons riens douter. » Fabri : Et je dy que paour ne doibt point icy avoir de lieu, car Marcus Tullius, nostre conseul, est si discret et garni d'armes et de chevaliers que nos ne debvons riens doubter. » Le texte de Cicéron ne saurait expliquer une telle rencontre. Il serait facile de faire encore d'autres rapprochements aussi curieux.

P. 47, l. 22. — Le roi de Perse n'a rien à voir ici; il s'agit du roi de

Macedoine Persée : « Bello Macedonico, quod cum rege Perse gessimus..... » Salluste, *Catilina,* c. LI.

P. 52, l. 18. — Les auteurs de cette époque usent parfois singulièrement des noms modernes au lieu des anciens. C'est ainsi que Fabri se sert ici, comme en plusieurs autres endroits, du terme *Françoys,* qui ne convient pas en ce temps, à la place du nom de *Gaulois.*

P. 56, l. 6. — Sur les vices de l'exorde, on peut encore remarquer que Fabri présente plus de ressemblance avec Brunetto Latini (p. 504-505) qu'avec Cicéron, *De Inventione rhetorica*, l. I, c. XVIII.

P. 57, l. 24 et suiv. — Tardif, f. 91 v° : « Docilitatem duobus modis efficimus : expolitione et attentione. »

P. 58, l. 5 et suiv. — Tardif, f. 90 v° : « Ab re duobus modis benevolentiam captamus : laude et dubitatione. »

P. 58-62. — Encore une traduction très libre ou plutôt une imitation d'un discours adressé par Catilina à ses complices. Salluste, *Catilina,* c. XX.

P. 59, l. 1 et suiv. — A la suite de la Rhétorique de Tardif se trouve f. 86 v° un traité de l'exorde, sous ce titre : *Guillermi Tardivi Aniciensis ex gravissimis autoribus exordiorum praxis excerpta.*

Le traité commence par cette rubrique : « Benivolentia ab nostra persona quinque modis captatur : officio, purgatione, necessitate, conditione, oratione. » C'est la division adoptée par Fabri.

P. 60, l. 4 et suiv. — Tardif, f. 90 r° : « Ab adversarii persona benevolentia tribus modis captatur : suspicione, odio, contemptione. »

P. 61, l. 21. — Tardif, f. 89 r° : Ab auditoris persona duobus modis benivolentia capitur : morigeratione et laude.

P. 63, l. 4 et suiv. — Tardif, f. 92 r° : « Attentionem quinque modis efficimus : rogatione, admiratione, utilitate, brevitate, connumeratione. »

P. 63, l. 14; p. 140, l. 23; p. 217, l. 5; p. 242, l. 1; p. 264, l. 17. — La note de la p. 146 fait connaître trois exemples d'*on* employé pour *nous*

et suivi du verbe à la première personne du pluriel. On sait qu'*en* ou *l'en* sont des formes d'*on*. Ces cinq emplois de *l'en* pour *nous*, avec la première personne du pluriel, sont donc des faits absolument semblables.

P. 63, l. 15. — *Communeration*. Cette leçon est celle de toutes les éditions; mais le texte de Tardif, que nous venons de citer, prouve qu'il faut lire *connumeration*. Ce mot n'est pas dans le dictionnaire de Godefroy; mais on y trouve le verbe *connumerer*.

P. 69, l. 23. — Cf. le développement qui commence à cet endroit pour se terminer p. 73 avec les p. 486-490 du *Livres dou Trésor*. Fabri suit de très près Brunetto Latini, et, ce qui est à remarquer, donne souvent les mêmes exemples.

P. 72, l. 4. — Il s'agit ici de Henri IV, empereur d'Allemagne, que son fils Henri, excité par le pape Urbain II, fit déposer à la diète de Mayence, et qui mourut de misère à Liége en 1106.

P. 72, l. 26. — Ceci est la traduction du début du livre de Job : « Vir erat in terra Hus, nomine Job. Et erat vir ille simplex et rectus ac timens Deum, et recedens a malo. »

P. 75-76. — Cf. les pages 524-524 du *Livres dou Trésor*.

P. 75, l. 14. — La tragique histoire du meurtre accompli par Oreste sur sa mère Clytemnestre, afin de venger son père Agamemnon, va fournir de fréquents exemples à Fabri, qui les a tirés soit de la *Rhétorique à Hérennius*, soit du *De Inventione rhetorica*. On les trouve aussi dans Brunetto Latini.

P. 78, l. 21. — Voici le passage de la *Rhétorique à Hérennius* visé par Fabri : « Nunc ad confirmationem et confutationem transeamus. Tota spes vincendi ratioque persuadendi posita est in confirmatione et confutatione; nam quum argumenta nostra exposuerimus, contrariaque dissolverimus, absolute nimirum munus oratorium confecerimus. » L. I, c. x.

P. 80, l. 6 et suiv. — L'exemple donné par Fabri se trouve dans la

Rhétorique à Hérennius, l. I, c. XI : « Si lex sit, quæ jubeat, eos qui propter tempestatem navim reliquerint, omnia perdere; eorum navim, ceteraque esse, si navis conservata sit, qui remanserint in navi : magnitudine tempestatis omnes perterriti navim reliquerunt, et in scapham conscenderunt, præter unum ægrotum; is propter morbum exire et fugere non potuit; casu et fortuitu navis in portum incolumis delata est; illam ægrotus possidet : navim petit ille, cujus fuerat. » Le texte de Fabri porte : « ..... seroit il jugé par celle loy que le marinier après la tempeste passee debueroit estre a ce mallade? » Au lieu de *marinier,* il faut lire évidemment *navire.*

P. 81, l. 3. — Le Lendit est la célèbre foire qui s'ouvrait le jour de S[t] Barnabé, 11 juin, primitivement dans la plaine de S[t] Denys, et à l'époque de Fabri dans cette ville même.

P. 86, l. 27. — *Rhétorique à Hérennius*, l. I, c. XI : « Ajax in silva, postquam rescivit quæ fecisset per insaniam, gladio incubuit. Ulysses intervenit; occisum conspicatur; e corpore telum cruentum educit. Teucer intervenit; quum fratrem occisum et inimicum fratris cum gladio cruento videt, capitis arcessit. »

P. 88-89. — Dans son chapitre : *Des proprietez dou cors qui donent argument de prover,* Brunetto Latini a suivi Cicéron, *De Inventione rhetorica,* l. I, c. XXIV; Fabri, en traitant des propriétés de la personne, a eu manifestement sous les yeux le ms. de l'auteur italien. Ce qui le prouve, c'est la similitude des exemples qui ne sont pas empruntés à Cicéron. Brunetto Latini, p. 529 : « Nom est une propre et certaine voiz qui est mise à chascune chose, comment ele soit apelée, dont li un sont nom et li autre sornom, et de l'un et de l'autre puet li parleres former son argument. Raison comment : Je di que cist homme doit estre fiers, car il a nom Lionés. Autressi dit sovent l'Escripture : Je di, fist li angles, que il aura nom Jhesus, porce que il sauvera le peuple. » — Fabri : « Nom est une propre et certaine voix qui est mise à chacune chose pour signifier sa nature pour son nom ou surnom propre ou appellatif par lequel l'en peult confermer sa proposition. Exemple : « Ie di que Aiax debuoit estre furieux, car son nom le monstre. » Item : « Ie

di que cest homme doibt estre fier, car il a nom Lyonnet. » Ainsi dit l'ange à la vierge Marie : « Il aura nom Jesus, pour ce qu'il sauuera le peuple. »

Brunetto Latini : « Li secons leus est ses païs. Raison comment : Nos devons bien croire que cist hom soit sages, car il est Grezoiz. Li tiers est sa vile. Raison comment : Nos devons bien croire que cist hom soit bons drapiers, porce que il est de Provins. » — Fabri : Le second, la nation, comme : « Nous debuons croire qu'il est scient et orateur, car il est Grec. » Le tiers, la ville, comme : « Nous debuons croire qu'il est bon drappier, car il est de Rouen. »

P. 88, l. 16. — Tout le développement qui commence ici sur les propriétés de la personne et de la chose est tiré de *De Inventione rhetorica,* l. I, c. XXIV : « Omnes res argumentando confirmantur, aut ex eo quod personis, aut ex eo quod negotiis est attributum. A personis has res attributas putamus, nomen, naturam, *victum,* fortunam, *habitum,* affectionem, studia, consilia, facta, casus, orationes..... » Fabri traduit *victum* par *nourreture,* comme l'a fait d'ailleurs Brunetto Latini ; il serait mieux de dire *genre de vie.* Mais rappelons-nous qu'au XVIIe siècle le mot *nourriture* était encore pris au sens d'éducation :

Si vous faites état de cette nourriture
Donnez ordre qu'il règne : elle vous en conjure.....

S'il est si bien instruit en l'art de commander,
C'est un rare trésor qu'elle devroit garder,
Et conserver chez soi sa chère nourriture,
Ou pour le consulat, ou pour la dictature.

CORNEILLE, *Nicomède,* acte II, scène III.

De même *habitum,* que Fabri traduit par *abit,* serait mieux rendu par *manière d'être.*

P. 89, l. 12. — On sait que pendant longtemps la draperie a été la première industrie de Rouen et que la corporation des drapiers était la plus riche et la plus puissante. De là le mouton qui figure dans les armes de la ville.

P. 91, l. 4 et 12. — Encore deux exemples empruntés à Brunetto Latini, dont voici le texte : « Cest hom a bien bargignié son cheval, porce que il s'en conseilla avec son provoire; certes li conseillieres n'est pas avenables..... » — « Ainsi comme uns des chevaliers Catheline dist : Je croi bien, fist il, que Cateline fera la conjuroison encontre vos; car il en est acostumez. » P. 531.

P. 93, l. 6. — Voici dans toute son étendue le passage de Tardif auquel Fabri fait allusion : « Simile est quod ex personis vel negociis de quibus agitur fidem affert collatione, imagine, exemplo. Collatio est diversarum naturarum in aliqua intraria qualitate conferentia. Imago est exterioris forme cum forma cum quadam similitudine collatio. Exemplum est alicujus facti aut dicti preteriti cum certi autoris nomine propositio. Contrarium est quod positum in genere diverso ab eo cui contrarium esse dicitur plurimum differt ut calori frigus, vite mors. Disparata sunt que per oppositionem negatione separantur ut sapit, non sapit. Argumenta ab his duobus locis eo pacto sumuntur, ut altero alicui collato alterum eidem non inesse necesse sit. Genus est quodcumque pluribus speciebus commune est; ad probandam speciem minimum valet, plurimum ad refellendam, ut non quod est virtus, est justitia, sed quod non est virtus, utique non potest esse justitia. Species e diverso dicitur, quidquid suo comparatum generi minus commune est; firmissimam probationem habet generis, infirmam refutationem. Nam quod justitia est, utique virtus est; quod non est justitia, potest esse virtus. » F. 21 v°.

P. 94, l. 10. — Nous pourrions montrer à chaque instant les rapports intimes qui existent entre les ouvrages de Brunetto Latini et de Fabri. Voici encore un rapprochement bien concluant : Brunetto Latini : « Autressi est considerer la figure dou cors, quant l'on dit que il est grans ou petiz, et la figure de la chose, quant ele a plus de proprietez; car plus est à dire : Cist hom ci ocist. i. prestre sor l'autel le jor de Pasques, que n'est à dire : Il ocist. i. home en leu privé. » P. 535. — Fabri : « La figure du corps, quant l'en dit: « Tel est grant ou petit », et la figure de la chose quant elle a plus de circonstances, car plus est à dire : « Cest homme occist ung presbtre chantant

messe le iour de Pasques », que a dire : « Il occist n'a pas long temps vng homme. »

P. 98, l. 10. — La complexion est le dilemme. Cicéron se sert du mot *complexio* au même sens dans le *De Inventione rhetorica*, l. I, c. XXIX : « Complexio est, in qua, utrum concesseris, reprehenditur, ad hunc modum : si improbus est, cur uteris? sin probus, cur accusas? » Du reste, dans tout ce qu'il dit de la confirmation, Fabri ne fait que suivre très fidèlement Brunetto Latini, qui lui-même se conforme avec beaucoup d'exactitude aux données du *De Inventione rhetorica*.

P. 98, l. 19. — Brunetto Latini : « Itels argumens fist sains Augustins contre les Juis, quant il lor dist : Li Sains des sains, ou il est venuz ou non ; et se il est venuz, donc est perduz vostre enoignemens; et se il n'est venuz, donc n'est li oignemens pas perduz, donc avez vos roi, et se vos avez roi, donc ou ce est Jhesu Crist, ou uns autres; mais autre roi n'avez vos point, donc est il Jhesu Criz. » *Li Livres dou Trésor*, p. 538.

P. 101, l. 10. — Ce passage permet de déterminer la date à laquelle Fabri travaillait à son ouvrage. Le Puy de l'Immaculée Conception de la Vierge a été établi à l'origine, en 1486, dans l'église Saint-Jean de Rouen. Il a été transféré au mois de décembre 1515 dans l'église du couvent des Carmes. Fabri ne termina donc son ouvrage qu'après cette date.

P. 102, l. 4. — *Complexion* n'est pas employé ici au même sens que plus haut. Il est la traduction du latin *inductio*. « Inductio est oratio, quæ rebus non dubiis captat assensionem ejus, quicum instituta est; quibus assentationibus facit, ut illi dubia quædam res, propter similitudinem earum rerum, quibus assensit, probatur... » Cicéron, *De Inventione rhetorica*, l. I, c. XXXI. Cicéron donne ensuite en exemple, d'après un dialogue d'Eschine que nous avons perdu, l'entretien d'Aspasie avec Xénophon et sa femme, qu'elle cherche à réconcilier. Brunetto Latini et Fabri reproduisent cet exemple. Trait caractéristique qui prouve que Fabri suit moins Cicéron que Brunetto Latini. Chez l'auteur latin, p. 542, Aspasie s'adresse d'abord à la femme de Xénophon, puis à Xénophon lui-même. Dans Brunetto Latini et

dans Fabri, c'est le mari qui est le premier interpellé, la femme vient ensuite. Ils donnent tous les deux à leurs exemples un air plus moderne. Xénophon devient Odebrant chez Brunetto Latini, Michault chez Fabri.

P. 103, l. 7. — Fabri traduit par *argument de prez* ce que Cicéron appelle *ratiocinatio* et qui n'est autre que l'*épichérème*. V. Cicéron, *De Inventione rhetorica*, l. I, c. XXXIV. L'exemple donné par Fabri se trouve dans cet endroit de Cicéron.

P. 103, l. 10. — Fabri mentionne ici l'autorité d'Aristote, mais il serait, croyons-nous, imprudent de conclure qu'il connaissait directement la Rhétorique du philosophe grec. Pour nous, il parle encore ici, soit d'après Cicéron, *De Inventione rhetorica*, l. I, c. XXXV : « Nobis autem commodior illa partitio videtur esse, quæ in quinque partes distributa est, quam omnes ab Aristotele et Theophrasto profecti maxime secuti sunt, » soit d'après Brunetto Latini, p. 545 : « De cest argument dit Aristotes et Teofrastes que il a .v. parties..... »

P. 107, l. 24. — Il y a *conseil* dans les diverses éditions, mais il faut lire sans doute *conseul* pour *consul*, comme le prouve le passage de Cicéron auquel Fabri emprunte cet exemple : « In hominem transfertur : ut si accusetur is, qui P. Sulpicii se fateatur occidisse, et id jussu consulum defendat, et eos dicat non modo imperasse, sed rationem quoque ostendisse, quare id facere liceret. » *Rhétorique à Hérennius*, l. I, c. XV.

P. 108, l. 1. — Ex comparatione causa constat, quum dicimus necesse fuisse alterutrum facere, et id, quod fecerimus, satius fuisse facere. Ea causa hujusmodi est : « C. Popilius, quum a Gallis obsideretur, neque effugere ullo modo posset, venit cum hostium ducibus in collocutionem ; ita discessit, ut, si impedimenta relinqueret, exercitum educeret. Satius esse duxit, amittere impedimenta, quam exercitum : exercitum eduxit, impedimenta reliquit. Arcessitur majestatis. » *Rhétorique à Hérennius*, l. I, c. XV.

P. 109-111. — Cf. encore avec ce que dit ici Fabri de la manière « de deffermer le dict de l'adversaire » le chapitre de Brunetto Latini : « *Dou*

deffermement qui nie le voirsemblable argument, » l. III, part. I, c. LV, p. 549-553. On reconnaîtra que Fabri a suivi de très près les développements donnés dans ce chapitre.

P. 110, l. 4. — L'édition de 1521 porte : *ou que le signe est dict tout faulx ;* celle de 1544 : *ou que le signe est dit du tout fault.* Nous pensons, mais trop tard comme le prouve notre texte, que le *dict* de la 1re édition est une faute pour *du* et que les éditions postérieures ont mal corrigé en intercalant *du* entre *dit* et *tout.*

P. 114, l. 25. — Comparez encore ce paragraphe avec les pages 554-555 de Brunetto Latini ; les exemples sont les mêmes. Les chapitres LVII du *Livres dou Trésor :* « Del Deffermement qui nie la conclusion », et LVIII : « Comment on doit Deffermer l'argument qui est vicieux », présentent encore une grande analogie avec les passages correspondants de l'œuvre de Fabri. Rapprocher surtout des lignes 1-6 de la page 118 de Fabri ce passage de Brunetto Latini, p. 559 : « Laiz argumens est cil qui est deshonnestes par raison dou leu, ce est à dire qu'il l'ait mort devant l'autel ; ou par raison de celui qui le dit, ce est ce uns evesques parole de feme et de luxure ; ou par raison dou tens, ce est se au jor de Pasques l'om deist que Dieu ne resuscita pas ; ou par raison des oians, ce est se devant les religious l'on parole des vanitez et des deliz dou siecle ; ou par raison de la chose, ce est à dire que qui parole de la sainte croiz, il ne doit pas dire que ce soient forches. »

Pour ce qui restait à dire du *deffermement* (Brunetto Latini) ou de la *confutation* (Fabri), la ressemblance continue à être très grande entre les deux auteurs.

P. 117, l. 20. — Tel est le texte des diverses éditions. Il est bien évident qu'il faut le corriger ainsi : « Incertain quant le parleur conclud ce mesmes que son aduersaire conferme et laisse ce qu'il deust prouuer, comme fist Horrestes ; quant il debuoit monstrer qu'il auoit tué sa mere iustement, il confessa l'auoir tuee. »

P. 118, l. 17. — Cicéron, *De Officiis,* l. I, c. XXXV, 128 : « Nec vero audiendi sunt Cynici, aut si qui fuerunt Stoici pene Cynici qui reprehendunt

et irrident, quod ea, quæ turpia re non sint, nominibus ac verbis flagitiosa ducamus ; illa autem, quæ turpia sint, nominibus appellemus suis. Latrocinari, fraudari, adulterari, re turpe est, sed dicitur non obscœne ; liberis dare operam, re honestum est, nomine obscœnum ; pluraque in eam sententiam ab eisdem contra verecundiam disputantur. Nos autem naturam sequamur, et omne, quod abhorret ab oculorum auriumque approbatione, fugiamus. »

P. 120, l. 13. — *Pacuinus.* Les diverses éditions écrivent ainsi ce nom au lieu de *Pacuvius. Rhétorique à Hérennius*, l. II, c. XXVII : « Item verendum est, ne de alia re dicatur, quum alia de re controversia sit, inque hujusmodi vitio considerandum est, ne aut ad rem addatur quid, aut quippiam de re detrahatur ; aut tota causa mutata in aliam causam derivetur : uti apud Pacuvium Zethus cum Amphione, quorum controversia quum de musica inducta sit, disputatio in sapientiæ rationem, et virtutis utilitatem consumitur. »

P. 123-127. — Comparer ce que dit Fabri des *lieux d'indignation* avec les chapitres LIII et LIV du premier livre de l'*Invention oratoire* de Cicéron.

P. 122 et suiv. — Notons encore une très grande ressemblance entre le chapitre de conclusion de Fabri et les chapitres LX et suivants de Brunetto Latini. Ce qu'y dit ce dernier *del Reconte, de Desdaing, de Pitié* a été suivi par Fabri dans ses développements sur l'épilogue, l'indignation, la commisération ou pitié.

P. 124, l. 2. — L'édition de 1544 substitue avec raison saint Mathias à saint Mathieu : « Et dederunt sortes eis, et cecidit sors super Matthiam, et annumeratus est cum undecim Apostolis. » *Actes des Apôtres,* c. I, v. 26.

P. 129, l. 1-8. — Fabri attribue à Cornélie, femme de Pompée, ces paroles qui se trouvent dans Cicéron, *De Inventione rhetorica*, l. 1, c. LV, mais Cicéron ne les donne pas sous le nom de Cornélie, par la bonne raison que l'*Invention oratoire* fut composée avant la mort de Pompée. Sur ce point,

Fabri suit encore Brunetto Latini, p. 570 : « ..... car ce est une manière de parler qui moult entre es cuers des oianz, selonc ce que fist la feme Pompei : « Gardez, fist ele, comment son ostel plore, sa robe et ses harnois se plaignent, ses chevax et ses armes racontent toz ses faiz. » Comparer Fabri, p. 129, l. 10-14, pour cet exemple qui ne se trouve pas dans Cicéron. Plus bas, l'exemple d'Eneas est également dans Brunetto Latini.

P. 129, l. 6. — C'est non pas *en la terre des Gregoys*, mais sur les côtes d'Egypte que Pompée fut tué par ordre des ministres de Ptolémée XII. Fabri a mal lu Brunetto Latini auquel il emprunte cet exemple, p. 570 : « ..... il jut vilainement en la terre de ses *guerroians*, il n'ot onques sepulture ne point de honorableté à sa mort, et sa charoigne fu longuement trainée par les bestes sauvages. »

P. 131, l. 4. — « Ce sont les troys partis de conclusion selon Tullus. » Fabri a en effet suivi les développements donnés par Cicéron sur la péroraison dans les chapitres LII à LV du livre Ier du *De Inventione rhetorica*.

P. 131, l. 8. — *De exorde en genre judicial.* Comparez les chapitres XVIII et XIX du 2e livre de la *Rhétorique à Hérennius*.

P. 139, l. 15. — Il ne faut pas voir dans cet *exemple de Cathilina parlant à ses conjurés* un discours prononcé réellement par le conspirateur romain. Fabri l'a composé de passages empruntés aux chapitres VI et suivants du *Catilina*, dans lesquels Salluste, après avoir parlé de la fondation de Rome, montre comment les vertus qui avaient fait la grandeur de la République ont été remplacées par les vices contraires qui ont amené son affaiblissement. Puis vient une traduction des premières phrases du premier chapitre et enfin une dernière phrase qui est bien dans l'esprit des discours que Salluste attribue à Catilina, mais que l'on n'y trouve pas dans ces termes,

On constate par cet exemple le procédé suivi par Fabri, qui, dans ses citations, ne se pique jamais d'exactitude. Les exemples suivants : *Aultre exemple de Rome*, p. 140 ; *aultre exemple, Eschines au conseil de Athenes*, p. 141 ; *aultre exemple par Demades*, p. 142 ; *aultre exemple par Demosthenes*,

p. 143; qui ont disparu des éditions postérieures à celles de 1521, ont été composés avec la même liberté, ou sont même plus encore que celui de Catilina de l'invention de Fabri. On reconnaîtra qu'il a bien réussi dans ses imitations et qu'il y montre un certain talent d'orateur et d'écrivain.

P. 146, l. 17-18. — Ces deux lignes, à peu près inintelligibles, ont disparu des éditions postérieures à celle de 1521.

P. 146, l. 3; p. 165, l. 24; p. 245, l. 17. — Voir dans Godefroy (*Dict. de l'anc. langue française*), v° *on*, les exemples d'*on* pris pour *nous*. Dans son compte rendu d'un article de M. G. Flechia : *Intorno ad una peculiarità di flessione verbali in alcuni dialetti lombardi*, M. G. Paris dit (*Romania*, t. VI, p. 302) : « ... j'ajouterai que dans plusieurs patois du centre et de l'ouest de la France *on* a remplacé *nous* : « Où allez-vous ? — *On va* à Angers », etc. Il paraît même s'être produit la confusion inverse à celle des dialectes italiens, c'est-à-dire que *on* s'est fait suivre de la première personne du pluriel. Une chanson populaire, — dont je ne connais pas d'ailleurs la provenance, — dit : « La belle, si nous étions dedans sur au bois, *Ons* mangerions fort bien des noix, *Ons* y mangerions à notre loisir. » Remarquez dans le premier vers la forme française *nous*. La consonne finale de *mangerions* ne se prononçant pas, on pourrait y voir aussi bien *mangeriont*, 3e pers. du plur., ce qui serait une manière de faire rentrer dans la locution l'idée du pluriel, mais non celle de personne. » Rapprocher de cette forme *on* pour *nous, l'en* également employé pour *nous*, p. 63, l. 14; p. 140, l. 23; p. 207, l. 5; p. 242, l. 1; p. 264, l. 17. *V.* note de la p. 63.

P. 150-153. — Encore un discours imaginé par Fabri et qui a été exclu des éditions postérieures à 1521.

P. 154 et suiv. — Dans cette partie de son ouvrage relative aux « exornations ou figures que l'en dict couleurs de rethoricque », Fabri a suivi non seulement le livre IV de la *Rhétorique à Hérennius*, mais encore le chapitre *De exornatione* de la *Rhétorique* de Tardif. Celui-ci reconnaît quarante figures principales : « Exornationes quadraginta sunt potissime », et il les

divise en cinq classes selon les parties du discours : « 1° Exordio non incongrue exornationes ; 2° Narrationi non indigne exornationes ; 3° Confirmationi non inapplicabiles exornationes ; 4° Refutationi non inepte exornationes ; 5° Conclusioni non inconcinne exornationes. » Fabri donne cette même division, p. 154-156.

P. 158. — La note qui se trouve au bas de cette page figure en manchette dans l'édition de 1521 ; elle a disparu de celles qui ont suivi.

P. 160, l. 3. — Fabri comprend sous le nom de *Répétition* quatre figures distinctes de la *Rhétorique à Hérennius*, l. IV, c. XIII et XIV, à savoir : La *Répétition*, la *Conversion*, la *Complexion* et la *Traduction*.

P. 160, l. 7. — Il y a ici une erreur d'impression de la présente édition. Il faut ponctuer ainsi : « Scipion a gardé la cité. — Riche il est, riche voyrement..... » L'exemple de Scipion se trouve dans la *Rhétorique à Hérennius*, l. IV, c. XIII : « Scipio Numantiam sustulit, Scipio Carthaginem delevit, Scipio pacem peperit, Scipio civitatem servavit. »

P. 160, l. 24. — Cet exemple a été également tiré par Tardif de la *Rhétorique à Hérennius*, l. IV, c. XXXIV, qui l'applique à la figure *Complexion* : « Qui sunt qui fœdera sæpe ruperunt ? Carthaginienses. Qui sunt qui crudele bellum in Italia gesserunt? Carthaginienses. Qui sunt qui Italiam deformaverunt ? Carthaginienses. Qui sunt, qui sibi postulant ignosci ? Carthaginienses. Videte ergo, quid conveniat eos impetrare ? »

P. 162, l. 12. — La *Contention* (en latin *Contentio*) est plus connue sous le nom d'*Antithèse*.

P. 165, l. 5. — Cet exemple, appliqué par Fabri à l'*Interrogation*, appartient, dans la *Rhétorique à Hérennius*, à la figure appelée *Ratiocination*.

P. 166, l. 7. — *Cheretema*, forme qui se trouve dans toutes les éditions sans doute pour ἐρώτημα.

P. 166, l. 20. — Fabri tire encore de la *Rhétorique à Hérennius* quelques-

uns des exemples qu'il donne de la figure appelée *Sentence*. Parmi les autres quelques-uns sont des vers, tels que :

> Ung beau mourir toute la vie honore.....
> Le jeu d'aymer facillement s'apprent, etc.

P. 169, l. 12. — L'*Equalité* est la figurée nommée *Compar* dans la *Rhétorique à Hérennius*, l. IV, c. XX.

P. 171, l. 5. — Cet exemple est tiré de la 1re *Catilinaire* de Cicéron, c. II : « Habemus enim hujuscemodi senatusconsultum, verumtamen inclusum in tabulis, tanquam in vagina reconditum ; quo ex senatusconsulto confestim interfectum esse te, Catilina, convenit. Vivis : et vivis non ad deponendam, sed ad confirmandam audaciam. » A comparer ces derniers mots avec cette fin de phrase : « ... par lesquelles loix te conviendra mourir, non point pour faire craindre les vifs, mais pour confermer leur hardiesse. » Il semble que Fabri a fait un étrange contresens.

P. 172, l. 3. — Est-il besoin de faire remarquer que *Peranomasia* est mis ici pour *Paranomasia*, et plus bas *Climay* pour *Climax ?*

P. 172, l. 6. — « Oncques paoureux..... » La citation est ici incomplète. On la trouve entière dans la seconde partie, p. 133, l. 9 et suiv.

P. 172, l. 10 et suiv. — L'exemple de saincte Equitaire est reproduit dans la seconde partie, p. 42, l. 22, et celui de Molinet même partie, p. 53, l. 14. Les textes présentent des différences qui montrent une fois de plus quelle inexactitude Fabri apporte dans ses citations, qu'il fait sans doute de mémoire.

P. 172, l. 18 et suiv. — « Qui preste..... non gré. » Ces lignes qui nous paraissent présenter un exemple de la reprise des mots, sans aucune préoccupation de sens, ont disparu des éditions suivantes.

P. 173, l. 24. — *Epydiothesis*, ἐπιδιόρθωσις.

P. 174, l. 24. — « Conjunction, c'est quant la première proposition est conjoincte en substance *ou* aultres subsequentes propositions..... » Cette

leçon est mauvaise; il faut lire avec l'édition de Paris ou de Caen, 1544 : « ..... aux aultres subsequentes propositions..... »

P. 175, l. 12. — Voici le passage de Cicéron visé par Fabri : « Vehementer auditorem commovet ejusdem redintegratio verbi, et vulnus majus efficit in contrario causæ; quasi aliquod telum sæpius perveniat in eamdem partem corporis. » *Rhétorique à Hérennius,* l. IV, c. XXVIII.

P. 175, l. 25. — « Necesse est ejus, qui audit, animum commoveri, quum gravitas prioris dicti renovatur interpretatione verborum. » Cicéron, *Rhétorique à Hérennius,* l. IV, c. XXVIII.

P. 178, l. 6. — Il faut sans doute lire : « Et vault ceste maniere en matiere de ellection », au lieu de « ceste matiere » que donnent toutes les éditions.

P. 180, l. 5. — Ce dicton est parvenu jusqu'à nous sous une forme plus complète : « Oh! qu'il en avait de beaux, mon grand'père, des couteaux, quand il vivait, dans une gaine, Dieu veuille avoir son âme! pendue à sa ceinture. »

P. 181, l. 16. — Il faut lire avec les éditions postérieures à celles de 1521 : *non difforme.*

P. 182, l. 22. — Ce mot *Fréquentation* est la transcription du terme latin *Frequentatio* qui doit être traduit par *Accumulation*, nom sous lequel on désigne cette figure.

P. 183, l. 4. — *Expolition*, du latin *expolitio,* est le nom que l'on donne aujourd'hui à la figure appelée par Fabri *Pollisseure.*

P. 183, l. 22. — Plusieurs des exemples donnés par Fabri de la figure dite *Similitude* se trouvent encore dans la *Rhétorique à Hérennius,* l. IV, c. XLV à XLVIII.

P. 185, l. 16. — Il y a là deux vers alexandrins :

Il couroit par les champs comme vng loup arragé,
Serpent tout devorant et diable deschainé.



185, l. 20. — On attribue d'ordinaire non pas à Talbot, mais à La Hire, ces mots qui expriment la pensée de bien des capitaines du temps.

P. 185, l. 24. — Il faut lire *Conformation* : « Conformatio est, quum aliqua, quæ non adest, persona confingitur, quasi adsit..... » *Rhétorique à Hérennius*, l. IV, c. LIII. Cette figure est la *Prosopopée*.

P. 188, l. 22. — *Sinodoche* = *synecdoche*; p. 189, l. 7, *methonomie* = *metonymie;* l. 15, *antefrasis* = *antiphrasis*.

P. 190, l. 4-6. — Ces lignes ont disparu de l'édition de 1544. Elles sont la traduction de ce passage de Tardif : « Eteniam vereor ne hec ipsa nimium multa esse videantur; vos tamen eum similem fuisse in ceteris quoque partibus existimare debebitis. » F. 62 v°.

P. 192, l. 2 et 8. — Ces exclamations montrent combien était encore vivant en Normandie, après cinq siècles, le souvenir de la justice de Rollon.

P. 192, l. 5. — Fabri, tout en empruntant ses exemples à Tardif, les modifie parfois, et leur donne même une physionomie plus moderne. C'est ainsi que, à propos de l'*apostrophe par invasion,* il remplace, dans cet exemple, Tubéron par Talbot, l'illustre capitaine anglais tué a Castillon en 1453 : « Que faisoys tu, Tallebot, a la guerre, quant on te tua? N'auoys tu point de glaive pour te deffendre? » Voici le texte de Tardif, qui a d'ailleurs tiré son exemple du *Pro Q. Ligario* (III, 9) de Cicéron : « Invasione hoc modo : Quid enim tuus ille, Tubero, in acie Pharsalica gladius agebat. » F. 68 r°.

P. 192, l. 17. — Fabri a déjà parlé de la *Conformation* et dit qu'elle ressemblait assez à la Prosopopée. Il y revient ici, on ne sait trop pourquoi. On peut lui reprocher souvent un certain manque de netteté et de précision dans ce qu'il dit des figures. Du reste, la *Rhétorique à Hérennius* laisse elle-même à désirer sous ce rapport, ainsi que l'a fait remarquer M. Leclerc.

P. 192, l. 22. — Ici, comme en beaucoup d'autres endroits, Fabri suit de très près et même traduit Tardif : « Pleonasmos concin[n]us est, cum sententiam aut auget aut manifestat aut affirmationis gratia adhibetur, ut : Vocem his auribus hausi; hisce oculis vidi. Viciosus vero cum supervacaneis

ociosisque verbis oneratur, ut : Oculis meis vidi. Omne enim verbum quod neque intellectum neque ornatum adjuvat, viciosum dici potest. » F. 61 v°.

P. 198, l. 5. — Il n'est pas douteux que Fabri fait souvent ses citations de mémoire. Au lieu du vers qu'il attribue à Lucain et qui signifierait qu'on fabrique à Memphis du papier avec du papyrus, on lit dans le poète latin :

Conseritur bibula Memphitis cymba papyro.

Pharsale IV, 136.

ce qui veut dire qu'on fabrique des barques avec du papyrus. Disons toutefois qu'Isidore, en citant ce vers, remplace *conseritur* par *conficitur*.

P. 204, l. 11. — Voici le distique de Dionysius Caton, dont Fabri cite les premiers mots :

Quod justum est petito, vel quod videatur honestum ;
Nam stultum est petere, quod possit jure negari.

Les Fables d'Avianus, suivies des Distiques de Denys Caton, traduction nouvelle par Jules Chenu. Paris, Pankoucke, 1843, in-8°, p. 102.

P. 205, l. 20. — Ces deux vers d'Horace se trouvent dans la 1re satire du livre Ier, v. 106-107.

P. 206, l. 3. — Térence :

Interea mulier quædam, abhinc triennium,
Ex Andro commigravit huc viciniæ,
Inopia et cognatorum negligentia
Coacta ; egregia forma, atque ætate integra.

Andria, act. I, sc. I, v. 42-45.

Nam nemo illorum quisquam, scito, ad te venit,
Quin ita paret se, abs te ut blanditiis suis
Quam minimo pretio suam voluptatem expleat.

Hecyra, act. I, sc. I, v. 10-12.

P. 216, l. 9. — « Exemple de octroy de grace pour chose corporelle. »



Tel est le texte des diverses éditions; mais il est évident, par ce qui précède et par ce qui suit, qu'il faut lire : « pour chose incorporelle. »

P. 218, l. 21-22. — « ... Mais de ta science et de ton sang a besoin benignement tu leur subuiens..... » Cette leçon de l'édition de 1521 est mauvaise; il faut lui préférer celle de l'édition de 1544 : « ..... Mais de ta science et de ton sens et que au besoing benignement tu leur subuiens..... »

P. 227, l. 14. — « ..... Menacé des plus grans..... », leçon évidemment fautive que l'on trouve dans toutes les éditions et qu'on doit sans doute corriger ainsi : « a menacé les plus grans... » à moins qu'il ne faille lire *menace* et non *menacé*.

P. 230, l. 19. — Euryale et Lucrèce sont les héros d'un roman d'Æneas Sylvius Piccolomini, plus tard pape sous le nom de Pie II, dont voici le titre : *De duobus amantibus Eurialo et Lucretia.*

P. 243, l. 14. — « Le diable n'est pas tousiours en vng huis. » Le Roux de Lincy cite ce proverbe, *Livre des Proverbes*, in-12, 1859, t. I, p. 13, d'après les *Proverbes communs*, petit in-4° goth., sans date, de 12 feuillets. Ces proverbes ont été réimprimés en 1839, par Silvestre.

P. 253, l. 14. L'adverbe affirmatif *si*, que rien ici ne justifie, a disparu des autres éditions.

P. 255, l. 9. — Lire Plancus. Cette lettre a été imaginée par Fabri. On ne trouve rien de semblable dans celles que Cicéron a adressées à ce personnage.

P. 268, l. 10. — « Glose d'Orléans. » Nous empruntons la note suivante au *Livre des Proverbes français* de Le Roux de Lincy, in-12, 1859, t. I, p. 375. » Ce proverbe, dont l'origine est incertaine, est ancien ; on le trouve dans le livre IV des *Institutes*, titre VI *de Actionibus*, de Pierre de Belleperche, jurisconsulte assez célèbre, qui devint évêque d'Auxerre en 1307. Voici le passage : *Licet glossa alio modo exponat, glossa Aurelianensis est quæ destruit textum.* Le Maire, auteur d'un livre sur les antiquités d'Orléans, a cherché l'origine de ce proverbe ; il croit pouvoir l'attribuer à

l'esprit railleur des Orléanais, dont le génie particulier étant d'ajouter toujours aux faits qu'ils rapportent, conformément au proverbe, détruisaient le texte par la glose.

Dans les *Menus propos,* imprimés à la fin du xv[e] siècle :

> On dit volontiers que la glose
> D'Orléans se détruit par le texte.

P. 276, l. 19. — « Le franc archer du Boscguillaume. » La commune du Boisguillaume est située au nord de Rouen et aux limites de cette ville. Faut-il croire qu'il y ait eu sous le nom du *Franc Archer du Boscguillaume* une imitation du *Franc Archier de Baignollet* qui serait à ajouter à celles déjà connues du *Pionnier de Sourches* et du *Franc Archier de Cherré. V.* M. E. Picot, *le Monologue dramatique,* Romania, xvi, 518.

Plus haut, l. 14, au lieu de *qu'il n'aduiengne,* lire *qui m'aduiendroit.*

P. 280, l. 8. — C'est sans contredit une idée bien singulière que de dater une lettre supposée de Cicéron à Lentulus, de Rouen le 16[e] jour des Calendes de Mars 1492.

P. 285, l. 1. — « Cumane. » Les Romains désignaient leurs propriétés de plaisance par le nom du lieu auquel ils ajoutaient le suffixe *anum : Tusculanum,* villa de *Tusculum ; Pompeianum,* villa de *Pompeï; Cumanum,* villa de *Cumes.*

P. 289, l. 11. — Dans cette lettre supposée de l'empereur Frédéric III à Mathias Corvin, rôi de Hongrie, le lecteur aura substitué facilement *Austrie, Styrie à Anstrie, Scirie* de l'édition de 1521, la seule qui contienne ce texte, les suivantes terminant la première partie de cet ouvrage à la ligne 20[e] de la page 289.

P. 291, l. 3. — Cette lettre est-elle réelle ou supposée? En tout cas, elle serait adressée par Innocent VIII, pape de 1484 à 1492, à Ferdinand I[er], roi de Naples de 1458 à 1494. — Le *champ picenim* est l'ancien *Picenum* des Romains.

P. 292, l. 19. — « Prouient » est la leçon de l'édition de 1521, la seule d'ailleurs qui contienne cette lettre ; elle doit être corrigée en *promeut.*

Jean-Marie-Galéas Sforza, duc de Milan en 1476, fut détrôné par son oncle Ludovic-le-More en 1489, et relégué au château de Pavie où il mourut en 1494.

SECONDE PARTIE

P. 2, l. 17. — « Rithme n'est aultre chose que langaige mesuré par longueur de syllabes en conueniente termination proporcionallement accentué..... » Cette définition résume le passage suivant de Brunetto Latini : « ... Qui bien voudra rimer, il li convient conter totes les sillabes de ses diz en tel maniere que li vers soient acordables en nombre, et que li uns n'ait plus que li autres. Après ce convient il amesurer les deus derraines sillabes dou vers en tel maniere que totes les letres de la derraine sillabe soient semblables, et au mains la vocal sillabe qui va devant la derraine. Après ce li convient il contrepeser l'accent et la voiz, si que ses rimes s'acordent à ses accens ; car jà soit ce que tu acordes les letres et les sillabes, certes la rime n'iert jà droite se li accens se descorde. » *Li Livres dou Trésor*, p. 481.

P. 3, l. 9. — Fabri n'est pas toujours clair, mais il l'est moins que jamais, ce nous semble, dans ce passage : « Rithme doncques se fait de deux ou plusieurs lignes courtes et longues, et les plus courtes sont de vne lettre ou syllabe..... » On a fait des pièces en vers monosyllabes, et le modèle que Fabri en donne sous la forme de l'ancien rondeau (triolet moderne) n'est ni meilleur ni pire que les fantaisies de ce genre. Mais où trouve-t-on des lignes d'une lettre et que signifie le modèle présenté par Fabri ? On serait tenté de ne voir dans ces deux rangées verticales de lettres que le paradigme de l'ancien rondeau.

P. 3, l. 10. — « ..... Les plus longues (lignes) sont de treize, selon les anciens, et, selon les modernes, de vnze. » Fabri entend par là les vers dont la dernière syllabe est féminine, de sorte qu'il s'agit du vers de douze syllabes, dit alexandrin, et du vers de dix syllabes.

Remarquons ces mots « selon les anciens » ; ce serait une preuve de plus, s'il en était besoin, du peu de faveur que l'alexandrin eut auprès de nos vieux poètes ; le décasyllabe était le vers des grands sujets, le vers héroïque. Le contraire devait se produire à partir de l'école de Ronsard. Le poème épique de Ronsard, la *Franciade,* a bien été écrit encore en décasyllabes, mais l'auteur s'en est excusé en ces termes : « Si je n'ai commencé ma Franciade, en vers Alexandrins, lesquels j'ay mis (comme tu sçais), en vogue et en honneur, il s'en faut prendre à ceux qui ont puissance de me commander et non à ma volonté ; car cela est fait contre mon gré, espérant un jour la faire marcher à la cadence Alexandrine ; mais pour cette fois il faut obéir. » *Œuvres complètes de P. Ronsard, édit. Blanchemain* (*Bibl. elzév.*), t. VII, p. 330-331.

P. 5, l. 21. — Ce passage s'entend facilement, quoique l'expression soit défectueuse. En appelant la syllabe féminine qui termine le vers et que nous ne comptons pas « demye sillaibe ou passe feminine » ou encore « creue feminine qui n'est point de plain pié entier », Fabri semblerait en faire quelque compte dans le nombre des pieds qui constituent le vers. Il n'en est rien pourtant, et toutes les fois qu'il parle de vers de treize et d'onze syllabes, il faut entendre des vers de douze et de dix syllables à la suite desquelles se trouve une syllabe féminine qui ne compte pas.

Henri de Croy (*Art et science de Rethorique pour faire rigmes et ballades*) appelle parfaites les syllabes masculines, et imparfaites les syllabes féminines qui terminent le vers.

P. 6, l. 6. — C'est sous ce nom de *L'Infortuné* que sont donnés les préceptes de rhétorique formant la première partie de l'in-f° gothique, publié vers 1500 par Vérard, sous le titre de *Jardin de Plaisance et Fleur de Rethorique.* L'ouvrage est en vers, ce qui fait que dans la plupart des

pièces le précepte et le modèle sont en même temps donnés; on le verra d'ailleurs par plusieurs des exemples que Fabri a empruntés à cet ouvrage. Il est fâcheux que les explications de l'Infortuné manquent trop souvent de clarté.

Le nom de l'Infortuné est évidemment un pseudonyme; mais comment s'appelait réellement cet auteur? Si l'on s'en rapportait à un passage du f. 9, il aurait eu pour nom Jourdain; au f. 136 et 139, il se nomme Jean de Calais. Il est vraisemblable que ces noms s'appliquent à divers personnages, l'ouvrage contenant encore des pièces d'autres auteurs, et, parmi eux, d'Eustache Deschamps.

P. 6, l. 14. — « ... mais l'en ne treuve point lignes de neuf sillaibes masculine, ne de dix feminine, ne de XI masculine, sans licence poetique. » La ligne de dix féminine n'est autre, la syllabe féminine de la fin ne comptant pas, que le vers de neuf syllabes. On voit que ce vers et celui d'onze syllabes n'étaient employés qu'exceptionnellement à cette époque. A rapprocher de ce passage les lignes 12-14 de la page 9.

P. 7, l. 3. — A noter cet emploi fait par quelques écrivains du « tiltre » pour indiquer que la syllabe *ent* était sourde; on sait que d'ordinaire il n'est qu'un signe abréviatif.

P. 7, l. 9. — Sous ce titre : *Precetti di Rettorica scritti per Eurico III, rè di Francia*, M. le professeur Giulio Camus a publié dans les *Memorie della regia Accademia di Science, Lettere ed Arti in Modena*, t. V, 1887, p. 68-110, un petit traité de rhétorique, qu'il croit pouvoir attribuer à Jacques Amyot, le précepteur des fils de Henri II. Ce texte présente les formes *faisoint, soint, revenoint*, *V*. p. 96, l. 12 et note 2. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici ce passage de *La Prononciation française* de Thurot, t. I, p. 180-181 : « L'apocope paraît avoir été ancienne à la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif. Fabri dit : « Combien que en plusieurs contrées et vers le Mayne l'on profere *alloyent, venoyent, disoyent* de trois sillabes plaines, et les autres contrees proferent *disoynt, venoynt, alloynt* de deux sillabes, mais le plus commun est que ilz

soyent de (deux) sillabes masculins avec la passe feminine. » Sylvius atteste que les Normands disent *aiméet* et le peuple *aimoint, aimeroint.* On lit dans Sibilet : « Si tu y auises de pres, tu verras beaucoup de gens les prononcer et escrire sans *e,* comme *disoint, soint, avoint, couroint :* l'opinion desquels n'est sans grande apparence de raison. » Meigret écrit *etoèt, venoèt,* et dit à propos de — oient (10 v°) : « Il semble que cete maniere d'ecritture soèt procedée de deu façons de parler reprouvé' èntre lè bons courtizans : dè qèlles l'une », comme les Baucerons, « prononce *oint,* comme *estoint, venoint,* e l'aotre », comme les Picards « prononce *ient,* come *estient, venient.* » Du temps de H. Estienne, la finale de *ils disoyent* ne comptait plus que pour une syllabe. Bèze atteste que quelques-uns prononçaient encore *aimoent* et *aimeroent* par un *e* fermé, et que d'autres, comme les Toulousains, prononçaient *aimoint, aimeroint,* par la diphtongue *oi.* »

P. 7, l. 16. — Ainsi, à l'époque de Fabri, aucun signe diacritique qui permît de distinguer les différents sons de l'*e;* mais, et ceci est à remarquer, *z* était placé après *e* sonore, *s* après *e* muet.

P. 7, l. 23. — Ce passage a été maltraité dans les différentes éditions. Celle de 1544 donne : « ... se appellent feminins masculinizez, pour ce qu'ilz sont de semblable orthographie aux masculins, et de semblable orthographie aux masculins et de masculins. » Ce texte est plus défectueux encore que celui de l'édition de 1521 que nous reproduisons. En comparant ce passage à ce que dit Fabri, p. 8, l. 4-5, des *masculins feminisez,* il nous semble qu'il faut corriger ainsi : « Item, il dict que les motz terminés en *e* ou en *es,* tant aultres que les feminins dessusdictz, se appellent feminins masculinizés, pour ce qu'ilz sont de semblable orthographie aux feminins, et de semblable prolation et accent aux masculins. »

P. 8, l. 23. — De cette règle générale que dans le décasyllabe la terminaison féminine doit former non la dixième, mais l'onzième syllabe du vers, Fabri exclut « les feminins monosillabes, comme *ie, le, se, de,* etc., lesquelz seroient bien mis en la dixiesme sillaibe », si toutefois une autre raison ne s'y

opposait. Cette exception peut s'expliquer ainsi. Dans tous les mots dont la terminaison est féminine, l'*e* ne se fait pas sentir dans la prononciation et *belle, bonne, nonne, femme, homme* sonnent ainsi à l'oreille : *bell', bonn', nonn', femm', homm'*. Il n'en est pas de même des monosyllabes féminins : *je, le, se, de,* se prononcent à peu près *jeu, leu, seu, deu;* leur *e* final n'est donc pas muet; et puisqu'il se fait sentir dans la prononciation, il pourrait, selon Fabri, compter dans le décasyllabe comme dixième syllabe effective. Aussi dit-il plus loin, p. 9, l. 9, que « lesdictes monosillaibes feminines ne sont point deffendus en la couppe de IIII. sillaibes, comme sont les feminins pluriers, ainsi qu'il sera desclaré cy aprez au chapitre de couppe ou de ponctuation... » *V.* p. 98, l. 21.

P. 11, l. 17 à p. 13, l. 10. — Tout ce passage, où il est traité des rapports de l'orthographe et de la prononciation, nous semble du plus haut intérêt au point de vue de l'histoire de la prononciation française, et il nous paraît étrange que M. Ch. Thurot, en traitant des consonnes consécutives, section première, S (1), ne se soit pas appuyé sur le témoignage de Fabri, antérieur à ceux qu'il cite. Et pourtant il a placé Fabri (t. I, introduction, p. XXII) en tête de sa *Bibliographie des ouvrages et biographie des auteurs,* et, comme nous l'avons vu dans une note précédente, il a tiré des exemples du *Grant et vray art de pleine Rhetorique.*

P. 12, l. 16. — De cette règle : « Item, quant *st* vient aprez *u, s* se profere, comme « coustume, iustice, custode, fuste, » l'édition de 1544 a retranché *coustume.*

P. 13, l. 10. — « Asnodes » n'est ni grec ni français. Le terme le plus rapproché serait *Arnodes* du grec Ἀρνῳδός, formé de ἄρς, ἀρνός, *agneau,* et de ᾄδω, *chanter. Arnodes* était le nom que les Grecs donnaient à ceux qui allaient, une branche de laurier à la main, réciter les vers d'Homère

(1) *De la prononciation française depuis le commencement du XVI*[e] *siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, par Ch. Thurot. Paris, 1881-1883, in-8°, t. II, p. 317-331.

dans les assemblées, et recevaient un agneau pour récompense. Mais, à notre connaissance, le mot *arnodes* ne se rencontre pas en français.

P. 14, l. 21. — Fabri revient sur cette question de l'incision ou couppe, p. 97 et p. 130. Ce qu'il en dit, nous l'entendons aujourd'hui de l'accent. Les lois de l'harmonie exigent que la sixième syllabe du vers alexandrin, la quatrième du vers décasyllabe soient des syllabes accentuées, autrement dit que la césure s'appuie sur la tonique. Dans les vers de moindre mesure, les accents n'ont pas de place déterminée ; ils peuvent se trouver à la première, à la seconde, à la troisième syllabes, comme le montre Fabri ; mais il faut ajouter que la dernière syllabe sonore d'un mot étant toujours accentuée, comme *pensés, réndre* dans les exemples qu'il cite, il y a encore dans un vers d'autres accents, et que c'est leur heureuse disposition qui, pour employer l'expression de notre auteur « faict la rime plus armonieuse ». Fabri semble d'ailleurs avoir eu un sentiment confus du rôle de l'accent tonique, quand il a dit, p. 2, l. 17 : « Rithme n'est aultre chose que langage mesuré par longueur de syllabes en conueniente termination *proporcionallement accentué.* »

Selon lui, à l'incision ou coupe « le lysant se peut et doibt licitement reposer comme point ou fin de sentence », et plus loin, p. 97 et p. 130, il se sert à peu près des mêmes termes. Veut-il qu'il y ait toujours un repos réel, comme nous l'entendons aujourd'hui, après le premier hémistiche et après la fin du vers ? Les exemples qu'il donne prouvent le contraire. Ce qu'il semble vouloir dire, c'est qu'un mot ne doit pas se partager entre deux hémistiches comme on le voit dans ce vers de Clément Marot :

Qu'à leur goût treu -/ *vent* bonnes viandes fades.

Dans ce vers, il est impossible de s'arrêter après *treu*. Au contraire, dans l'exemple qu'il donne :

Ma mère m'enfanta pure en virginité,

on peut, bien que le sens ne soit pas achevé, s'arrêter légèrement après *m'enfanta*. Nous pensons que c'est ainsi qu'il faut entendre sa pensée, dont l'expression est ici, comme souvent ailleurs, assez obscure.

P. 15, l. 5. — Il résulte de ce passage et d'un autre qu'on lit, p. 92, l. 6 et suiv., que la coupe ou incision sur la quatrième syllabe masculine du vers dans les décasyllabes faisait « la rithme batelée ». Plus tard on a entendu par là tout autre chose. Il ne suffit pas qu'il y ait une pause à l'hémistiche; il faut que la dernière syllabe de l'hémistiche rime avec la fin du vers qui précède. Voici des vers batelés qui sont tirés du t. I, p. 147-148, des *Recherches sur les jeux d'esprit, les singularités et les bizarreries littéraires, principalement en France*, par A. Canel. Evreux, 1867 :

Vent d'aquilon, violent et per*vers*,
Couchoit en*vers* de Flora l'orna*ture*,
Qui pour ves*ture*, en laissant habits *vers*
La nuyt, des *vers* estendoit sur *nature*,
Mais sans frac*ture* vng soleil gracieux...

Ces quelques vers de Sagon suffisent à édifier le lecteur sur la valeur de cet enfantillage.

P. 15, l. 16. — Bourgachard est un chef-lieu de canton du département de l'Eure, arr[t] de Pont-Audemer. Ces deux vers appartiennent vraisemblablement à une pièce d'origine normande, mais à laquelle? Nous n'avons pu le découvrir.

P. 16, l. 21. — L'*écu* était un bouclier terminé en pointe; la *targe*, un bouclier courbe et de forme carrée. Ils portaient les armoiries des seigneurs, et l'on donna le nom d'*écu* à la monnaie de France et de *targe* à la monnaie de Bretagne, sur lesquelles leur empreinte était reproduite. C'est ce qui fait que les deux significations étant très rapprochées, c'est-à-dire, suivant l'expression de Fabri, différentes et non diverses, on ne pouvait établir d'équivoque entre les deux termes.

P. 18, l. 10. — Voici le texte complet du *Jardin de Plaisance :*

Equiuocques ainsi sont faitz
Quant sur vng mot a double sens
Comme contre faiz, pesant faiz
Ou d'autres tieux, comme ie sens;

Ou, d'vng mot diuisé en deux,
Comme seroit contre puissance
D'honneurs, dire ainsi que de eulx,
Bien viure au monde ne puis sans ce.

P. 18, l. 18. — Le *Jardin de Plaisance* donne ce texte avec quelques différences :

Autre exemple ie puis aduire
De cest equiuocque de mont.
Pas n'est equiuocque de dire ;
Paris ou Avignon vault mont ;
Ne pour, etc.

P. 19, l. 7. — Ces exemples, empruntés par Fabri à l'Infortuné, sont très intéressants au point de vue de la prononciation. Les termes ne sont équivoques que quand ils se prononcent de même. Or (1er huitain, v. 2 et 4) *exemple* rime avec *yeulx emple* ; c'est qu'alors en Normandie *ex* se prononçait *yeux*, comme l'atteste d'ailleurs la *Muse normande,* dans laquelle l'orthographe figure toujours la prononciation ; on y trouve constamment la même graphie, *yeuxprimer* pour *exprimer, yeuxprès* pour *exprès*. Plus loin (v. 6 et 8) *appercevoir* rime avec *par ce ver;* on prononçait donc *appercever*. Dans le 2e huitain (v. 6 et 8), *arroys* et *aux roys* riment ensemble ; *aux* se prononçait *a* ou *as*.

P. 19, l. 15 : Le texte du *Jardin de Plaisance* diffère beaucoup de celui de Fabri :

Equiuocation se forme
En ceste maniere et exemple,
Comment est de ceste la forme
Qui de bon regard ses yeulx emple.
Ces vers cy le prennent par eulx ;
Il est bien cler a parceuoir
Par vers semblables ou pareulx
Mesmement apert ce voir.

P. 19, l. 15. — *V.* liste des corrections, les changements nécessaires que

j'ai faits au texte de Fabri, d'après celui du *Jardin de Plaisance* que voici :

Autre exemple : Par excellence
Sur les clercs et sur le commun
L'estat de noblesse excelle en ce
Qu'elle deffend chascun comme vng,
Dont a privilege d'honneur,
Et Dieu par ses nobles arrois
Si luy maintiengne pour don heur
Tant a princes comme a roys.

P. 20, l. 13. — Voici encore un exemple de grande importance pour la prononciation du temps. Rappelons qu'il s'agit ici des « termes de fins de ligne » qui « se proferent tout vng, mais sont de differente orthographie, laquelle ne altere point la prononciation ». Il résulte donc des rimes de cet exemple qu'*aoust bel* se prononçait comme *aubel,* et aussi que *donné* d'*ordonné, dampné* et d'*aoust né* se prononçaient de même. *Aou* ayant le sens de *au,* il faut en conclure qu'*ordonné* se prononçait en traînant sur l'avant-dernière syllabe *ordôné* et que *dampné* avait la prononciation assourdie de *dauné.* On comprend dès lors que dans la première partie le nom propre *Manlius* soit partout écrit *Maulius;* il a sans doute été écrit comme on le prononçait alors. En Normandie, on appelle encore *auteux* et *auterons* les ouvriers agricoles employés au mois d'août à faire les travaux de la moisson. Cf. Decorde (abbé), *Dictionnaire du patois du pays de Bray,* v° *Auteux;* Robin, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure,* v° *Auteron;* A.-G. de Fresnay (Gueroult), *Patois normand en usage dans le pays de Caux,* v° *Autron, Auteron.*

P. 21, l. 15. — Voici le texte même du *Jardin de Plaisance :*

Ainsi se font, forment, produisent,
Permettent, commettent, conduisent
Synonimes par dictions
Aians significations
Unies, pareilles, sortables,
Equiualentes ou semblables,

Comme ay dit et come instructeur,
Maistre regent, recteur, docteur,
Ou prudent, discret, sapient,
Ingenieur, sage et scient.

P. 22, l. 13. — Notons que l'on considérait alors *tresbelle* comme un mot composé; voilà pourquoi notre adverbe *très* n'est jamais dans l'orthographe de ce temps séparé de l'adjectif qu'il accompagne. Il est traité comme un préfixe.

P. 22, l. 19. — « ... comme « belle » que vient de *pulchra* et « rebelle » de *rebellis.* » Bien qu'on puisse s'attendre à tout en fait d'étymologie à cette époque, Fabri a voulu simplement dire que *belle* est la traduction de *pulchra* comme *rebelle* de *rebellis,* d'où il est du reste dérivé. Il en est de même p. 26, l. 14. « Ouy venu de *ita* », cela veut dire traduit de *ita;* « ouy descendu de *audio* », cela peut se prendre dans les deux sens : traduit et dérivé.

P. 22, l. 20. — Fabri a suivi ici Henri de Croy : « Redictes en sens sont sinonismes dictions qui signifient une mesme chose.

« Exemple :

Le sage homme ne doit aller
Trop fort, s'il ne veult ambuler.

« Plate redicte estant deux dictions sont mises en rime l'une contre l'autre et sont pareilles en voix et en signification.

« Exemple :

Qui veult amis avoir
Il faut argent avoir. »

P. 25, l. 7. — Encore une citation où il y a des faits de prononciation à relever. Il s'agit de « rithme de armonieuse consonance en pronunciation »; or *epistre* rime avec *tiltre:* donc ni *s* du premier ni *l* du second ne se prononçaient; *Iehanne* rime avec *ieune,* mot qu'on trouve sous l'orthographe de *ienne* dans certains mss. du XIVe siècle; *complest* rime avec *coup let.*

P. 25, l. 17. — Il y a « conuenience en escripture » et « difference en pronunciation » dans ces huit vers en ce que les terminaisons sont partout *oste,*

l'accent aigu n'étant pas alors en usage; il y a « difference en pronunciation » en ce que *s* se prononce aux vers 1 et 3 et non aux vers 2 et 4; et que *e* est muet aux vers 5 et 7, tandis qu'il est fermé aux vers 6 et 8.

On lit au 2e vers *monton* pour *mouton*. A l'historique de ce mot, Littré donne un exemple de *monton* d'après un vers d'Eustache Deschamps : « L'en congnoist *bien* le *monton* à la laine », f. 218. Dans son édition des œuvres complètes de ce poète (t. v, p. 10), M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire imprime ainsi ce même vers : « L'en congnoist *mal* le *mouton* à la layne. » Lequel des deux a bien lu le vers qui nous occupe? Godefroy, v° *mouton*, n'a pas d'exemple de *monton*, mais à *moutonage*, il donne des exemples de *montonages* et de *montenages*. Non seulement la prononciation et par conséquent la forme *monton* ont existé autrefois, comme le prouve l'exemple cité par Fabri et un autre de la *Muse normande*, mais cette prononciation est encore entendue dans quelques-unes de nos campagnes, et l'abbé Decorde a recueilli cette forme dans son *Dictionnaire du patois du pays de Bray*. Paris, 1852, in-8.

P. 27, l. 19. — « *Rithme de goret.* » La meilleure explication de ce terme a déjà été donnée. Un goret est un petit cochon. Et de même que la plus belle espèce de rime a été nommée léonine parce que le lion est le plus noble des animaux, on a donné à la plus basse le nom de rime de goret. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de recourir, comme l'a fait M. H. Zschalig, à l'étymologie donnée par Diez de l'ancien français *goret*, maigre, pauvre, d'où *rime de goret,* rime pauvre. M. Zschalig ajoute que dans le français moderne *goret* pourrait bien signifier *cochon malingre* (armes, dürftiges Ferkel); il n'a pas d'autre sens que jeune cochon, cochon de lait.

« ... ou de boute chouque ». M. Zschalig pense qu'on a voulu marquer par ce mot les rimes qui s'accorderaient aussi mal que celles de *boute* et de *chouque.* Cette explication est très plausible. — Y a-t-il quelque rapport entre ce mot et le personnage cité dans l'exemple de la p. 15, l. 16?

P. 27, l. 22. — « ... pour aller à la moustarde, » pour rire et se divertir. Je cite à l'appui cette note d'Ed. Fournier, *Caquets de l'accouchée,*

p. 134 : « On disoit aller au vin et à la moutarde, pour railler, faire quolibets et chansons sur une chose. Notre locution *s'amuser à la moutarde,* et le nom donné au gamin de Paris, en sont restés. Cette expression étoit vieille dans la langue. On la trouve déjà dans un passage du *Journal du Bourgeois de Paris* sous Charles VI; et Villon, parlant de la belle bergeronnette qui rioit et chantoit bien, dit : *Elle alloit bien à la moutarde* (*Grand Testament,* CLIV). *V.* encore *Anciennes poésies françaises, Bibl. elz.*, t. VI, p. 203, *Sermon joyeux*, etc. :

Je suis là tant que la nuict tarde
Au vent et à la pluye gelée,
Et elle va à la moustarde,
A tout la chandelle allumée...

P. 28, l. 19. — Il est fâcheux que Fabri, comme d'ailleurs les écrivains de ce temps, emploient les mêmes termes et les mêmes expressions dans des sens tout différents. Cette expression « rithme leonine » désignait plus haut la rime riche ou tout au moins suffisante; ici elle désigne ce que nous appelons aujourd'hui rimes plates ou rimes suivies.

P. 29, l. 23. — Le texte du *Jardin de Plaisance* diffère sensiblement de celui que donne Fabri :

Ainsi se faict et se termine
La rime qui est leonine.
Ceste rime est la plus commune
Et plus aisee que nesune.
Elle est a cela congnoissable
Que vng vers est à l'autre semblable
Sans intermediation
De vers d'interposicion,
Et sans que ligne s'interpose
Comme font ceulx cy que ie propose
Desquelz meme ie specifie
La façon et la notifie.

P. 29, l. 25. — Fabri connaissait, on le voit, les laisses monorimes de nos anciens poèmes des XIe, XIIe et XIIIe siècles ; et comme nous en avons peu qui aient été écrits en vers de douze syllabes, il est probable qu'il fait allusion ici au *Roman d'Alexandre,* dont il a parlé p. 2, l. 22.

P. 30, l. 4. — L'édition donnée par Duchesne des œuvres d'Alain Chartier présente sur cette pièce des différences assez importantes. Elle a vingt-six vers au lieu de vingt-trois (Fabri en annonçait vingt-quatre).

7e vers : La chair l'esmeut et l'enserre,
Le maling esprit l'enferre,
Le monde s'il puet l'aterre...

19e vers : D'aourer et de requerre
Sans cesser et sans recrerre
Cil qui les secretz desserre
Et les enferrez defferre
Car oraison est l'euuerre...

Les changements que j'ai faits au texte de Fabri sont empruntés à Duchesne et indiqués dans la liste des corrections. Citons encore deux variantes : Fabri, v. 15, *s'aterre;* Duchesne, *s'enterre;* F. v. 17, *croirre*, D. *crerre*.

Dans l'édition de 1544, on s'est ingénié à transformer à peu près tous les vers de cette pièce en vers de huit syllabes. *V.* la collation des éditions de 1521 et de 1544.

Cette pièce se trouve dans l'*Esperance*. *V.* Duchesne, p. 384-385.

P. 31, l. 1. — Parmi les variantes de l'édition donnée par Duchesne, nous relevons, p. 346, seulement celle-ci :

Chiet en voz iours si griefment,

qui rétablit la mesure du vers.

P. 32, l. 9. — Toutes les éditions présentent cette leçon : « Les règles premierement gardees de *amoureuse* consonance ». Il est évident qu'il faut *armonieuse*.

P. 32, l. 12. — Il y a « la huytieme » dans toutes les éditions; le contexte et l'exemple prouvent qu'il faut « la cinquiesme ».

P. 33, l. 19. — « La tierce croisee et la sixiesme et septiesme », c'est-à-dire *avec la sixième et septième.* Il eût mieux valu simplement dire *avec la sixième,* et faire remarquer que le couplet suivant est construit avec les mêmes rimes croisées de la même façon, mais avec virement des rimes en *aine* et en *ue.*

P. 33, l. 21. — Ces vers se trouvent dans l'*Espérance. V.* édit. Duchesne, p. 264. — Var. : v. 4, et tant ès; 5, passible.

P. 34, l. 11. — Cette pièce se trouve reproduite avec plus d'étendue, p. 54, l. 27. — *V.* la note de la page 54.

P. 34, l. 23. — Le texte donné par Duchesne, p. 273, ne diffère de celui de Fabri que par des variantes sans importance.

P. 35, l. 14. — *V.* édit Duchesne, p. 359-360. Au lieu de ces vers :

Peine et cure soustenir.
A rien vain ne te tenir,
Ton sens trop ne soustenir.
Fortune ne maintenir
Qui est fainte et ne peut rien.

On lit dans Fabri :

Peine et cure soustenir
De rancune se abstenir
Ne fortune maintenir
Qui est vaine et ne peut rien.

Nous avons rétabli le vers qui manquait.

P. 36, l. 6. — Voici le texte de l'édit. Duchesne, p. 290.

Qui bien quiert par congnoissance
Des jugemens l'ordonnance
L'alliance
La durée, la constance,

L'abondance
De la haulte pourveance
Ou toute bonté se puise
N'en doit mettre la doutance
Sur la divine substance.
Trop s'avance
Par presumptive fiance
Qui se lance
En si grant oultrecuidance
Et dessert blasme ou reprise...

Fabri a transposé à tort le cinquième et le sixième vers. Toutes ses éditions donnent *durté* au lieu de *durée*.

P. 37, l. 5. — Voici le texte du *Jardin de Plaisance :*

Exemple plaisante
Croisant cinq lignectes ;
S'ilz sont mignonnectes,
Bien a droict discrectes,
Souuent sont retraictes,
Belles les decrectes
En forme duisante,
Mais que la croisante
Apres reduisante
Soit, et raliente
Les lignes doulcectes.

P. 37, l. 19. — Toutes ces citations sont tirées de l'œuvre d'Alexis, intitulée : *Le dialogue du crucifix et du pelerin composé en Hierusalem l'an mil CCCC. iiii. vingtz et VI. par frere Guillaume Alexis prieur de Buzy a la requeste d'aucuns bons pelerins estans auec luy au bon voyage de Hierusalem.*

P. 40, l. 8. — L'édition du *Dialogue du Crucifix et du Pelerin,* imprimée à Paris en 1521, *pour Guillaume Eustace, libraire du Roy nostre Sire et*

relieur de livres, Juré de l'université, présente au 7e vers cette leçon meilleure :

On les traict a la pelle...

P. 41 et suiv. — Sur ces enfantillages de poètes décadents : *vers enchaînés, vers entrelassés, vers annexés, vers couronnés, vers rétrogrades,* consulter le très curieux ouvrage d'A. Canel : *Recherches sur les jeux d'esprit, les singularités et les bizarreries littéraires, principalement en France.* Evreux, A. Hérissey, 1869, 2 vol. in-8o. Les amateurs de ces curiosités trouveront là de quoi amplement se satisfaire. L'auteur de cet ouvrage a emprunté beaucoup de ses exemples à Fabri.

P. 41, l. 9. — « Ryme » n'est pas, comme l'a cru M. Zschalig, une forme picarde pour *frimas;* c'est la forme normande de *rhume.*

P. 41, l. 23. — Le texte donné par Fabri diffère encore beaucoup de celui du *Jardin de Plaisance :*

De decimo octauo colore

Ainsi se font enchainez vers,
Vers les vifz engins, comme sens.
Sens ont itieulx agens bien clers,
Clers et luysans de sciens gens,
Gens et plaisans ainsi que dix.
Dix itieulx sont a faire fors
Fors a ceulx qui y sont deduis.
Deduis grans sont itieulx accors,
Accors garnis de sens et plains.
Plains s'en font et ditz de plaisance.
Plaisance est de faire a mains,
Mains et soirs, selon leur puissance.

P. 42, l. 19. — L'exemple de « Saincte Equitaire » a été déjà donné dans la première partie, mais le texte n'est pas entièrement le même.

P. 43, l. 13. — Voici le texte du *Jardin de Plaisance,* bien différent de celui de Fabri :

De decimo nono colore.

D'entrelassez vers plaisans, gracieux
Eulx se forment en telle forme ainsi.
Si sont plaisans ou melencolieux,
Lieux ont itelz de ioye ou de soussy.
Si en traictié comme l'on peult congnoistre,
Naistre il en peult terme de grand confort.
Fort est vng peu a ainsi les permectre ;
Mectre se peult touteffoys sans deport.
Port a propre pour ioyeuse complaincte,
Plaincte s'en faict moult piteuse et dolente,
Lente et lasche de ioye presque estaincte,
Taincte en duel noir et douloreuse entente ;
Tente aient de tristesse presente.

P. 44, l. 21. — Texte du *Jardin de Plaisance :*

Ainsi se fait rime annexee
Annexant vers a autre enuers,
Versifiee et composee
Compassant telz mots ou diuers,
Diuersement mis et repris,
Reprenant la sillabe entiere,
Entierement des motz compris
Comprins ia en la derreniere
Derrenier mot ou diction,
Dictee en fin changee
Changant par variacion
Variablement enrangee.

P. 45, l. 12. — Ces vers de Molinet se trouvent dans son *Temple de Mars.*

L'édition de ce poète, publiée en 1537 par Jehan Petit, présente, f° 99 v°, une autre leçon au septième vers :

Mais tousiours en sa pille pille
Poures qui sont deuenus nudz.

P. 46, l. 9. — *V.* dans la liste des corrections les changements apportés aux vers 1, 2 et 4 de cette pièce. Voici le texte du *Jardin de Plaisance :*

De vicesimo colore rethorice et ultimo

Les vers icy sont es cours couronnez
Ou a cheual (1) sont par leurs noms nommez,
Pour ce qu'ilz sont par tel ordre ordonnez,
Que sur la fin par renom renommez,
Les sillabes sans redites reditez
Sont de rime, comment a part appaire
Par l'exemple qu'en ce recit recitez.
Ilz se doiuent par tel extraict extraire,
Soit pour soulas ou pour dure durté,
Pour haultains faiz, comme pour gens gentilz,
Ou pour ruraulx pleins de fiere fierté,
Ou autres cas selon les faiz faitiz.

P. 48, l. 29. — *Jardin de Plaisance:* Entente forte.

P. 50, l. 1. — « Il est une espece de rithme qui s'appelle deux et ar, pource que deux ou trois lignes de semblable longueur sont leonines, et celle qui croise est plus courte ou de semblable longueur... » La Curne donne pour étymologie au mot *ar* l'allemand *halb* et lui fait signifier *moitié.* Mais le vers qui croise ne doit pas être nécessairement de moitié moins long que les autres vers, puisque, d'après Fabri, la ligne « qui croise est plus courte ou de semblable longueur ». Nous pensons que le mot *ar* est pour *as,* c'est-à-dire *un,* et que l'expression *deux et ar* s'applique à la succession des

(1) Ed. de Lyon. Olivier Arnollet : « Ou cheval ».

rimes : aabaab, ou bien : aabccb ; soit dans une strophe de six vers les deux premiers rimant ensemble, le troisième rimant avec le sixième ; le quatrième et le cinquième rimant avec les deux premiers, ou simplement ensemble ; de là l'expression *deux et un, deux et un.* Plus tard on l'a abusivement appliquée au rithme dans lequel trois vers rimaient ensemble et le quatrième avec ceux qui suivaient, comme dans l'exemple emprunté à Meschinot.

L'exemple donné, p. 51, l. 4 et suiv., renferme un vers faux :

Te monstreront qu'elle sera belle.

On peut le corriger de deux manières :

Te monstreront qu'el sera belle.

Ou :

Te monstreront qu'elle est belle.

P. 51, l. 13. — « Il y a une forme de rithme que ledict Fabri et aulcuns autheurs disent et nomment lay, laquelle forme n'est aultre que les modernes appellent *arbre fourchu,* lequel tiltre d'*arbre fourchu* nous semble plus consonant et mieulx appropriee en ladicte espece que ce tiltre Lay, car Lay est ung nom ancien a plaisir, duquel pourtant que j'aye travaillé mon esprit, je n'ay sceu trouver aulcune bonne approbation, ny adaptation en ladicte forme, pour qu'elle voulsist dire quelque chose substantielle, et que tel non fust consonant a l'effaict, comme de la dicte forme nommée virelay. Et croy que tous deux lesdictz tiltres ont esté ainsi rencontrez par leur autheur, sans penser à la propriété ou improprieté d'iceulx. Dont les aultres qui despuys sont venuz, ou une partie d'iceulx, les ont ainsi nommez, suyvans ladicte coustume ancienne, sans aultrement se enquerir de la raison desdictes interpretations. Touchant a la dicte intitulation des modernes, nous en parlerons plus amplement en parlant d'*arbre fourchu.* » *L'Art de Rhetorique métriffiée* de Gracien du Pont, f. 28-29.

Pour faire comprendre ce nom singulier d'*arbre fourchu* donné au lai, il

suffit de présenter les trois premiers vers de l'exemple donné par Fabri, sans rentrer le vers plus court :

Le commun lay par tel guise
Et deuise
Se faict, comme ce couplet.

P. 51, l. 24. — Le *Jardin de Plaisance :*

Commun lay par telle guise
    Et deuise
Se fait comme ce couplet.
Qui ceste forme pou prise
    Ou mesprise
La face autre si luy plaist.
De XIII. lignes couplet
    Est explet ;
Et vng lay, comme i'auise,
De XII. lignes amplé est
    Et replet ;
Aussi le met sans faintise
. . . .
Autres formes de lay laisses
    Moult diuerses
De vingt lignes et de seize,
Soient de ioyes, de liesses
    Ou tristesses
Ou d'autre chose qui plaise.
Face les qui veult a son aise
    Sans mesaise
Ait aux anciens adresses.
Maistre Alain sur tous complaise
    Dont l'on se aise
A tous propos sans renuerses.

P. 52, l. 24. — Ce lai se trouve dans l'*Espérance,* édit. Duchesne, p. 337.

Le texte de Duchesne ne présente que des variantes orthographiques dont la plus importante est *V.* 9 : Qu'en oubliance emmurée.

P. 53, l. 16. — Ce passage de Molinet, déjà cité avec quelques variantes par Fabri dans sa première partie, se trouve dans *La resource du petit peuple,* f. 91 r° de l'édition publiée en 1537 à Paris, chez Jehan Petit. En voici le texte qui diffère de celui de Fabri :

Ie suis couché au lict de desconfort ;
Moult fort
Confort
Me laisse perissant.
Ie vis enuys, car mon espoir est mort.
La mort
Me mort,
Et suis ameurissant.
I'ameuris languissant,
Ie gemis en plourant,
Ie pleure en voye,
Ie vis en empirant,
I'empire en souspirant,
Ie souspire en mourant ;
Mort me desuoye.

P. 54, l. 6. — *V. Les Lunettes des Princes*, f. XLVIII r° de l'édition donnée à Paris *par maistre Pierre Vidoue pour Galliot du Pré,* 1528. — Var. de cette édition : *V.* 7, Prins es las ; 20, Ne vous sçauroint.

P. 54, l. 26. — Les douze premiers vers de cette pièce ont déjà été cités par Fabri, p. 34. Elle se trouve dans l'*Espérance,* édit. Duchesne, p. 276-277. Nous y relevons quelques variantes : *V.* 4, foy (mauvaise leçon) ; 15, a la figure ; 35, Loy forfaire. Le texte de la p. 34 présente deux différences : *V.* 2, deffaire ; 12, Ou pour.....

P. 56, l. 17. — Variantes du *Jardin de Plaisance : De decima sexta specie : V.* 5, Comme ces ; 8, d'amant font ; 9-10, En duel et confont Rauy trop parfont ; 12, Dis tieulx lieu propre ont.

P. 57, l. 6. — Variantes du *Jardin de Plaisance : V.* 3, aussi ; 4, se font pour ; 7, Ilz se font ainsi ; 12, Que forme ait entiere.

P. 57, l. 19. — Texte du *Jardin de Plaisance :*

De bastons croisez
Virlois remonstre ;
Si en aduisez
Par ces vers la monstre.
Selon le plaisir
Et l'entendement
Ou le bon desir
Se font rondement.
De vers certain nombre
N'ont point pour couplet ;
Point icy n'en nombre,
A voulenté est.
Mais virlais parfaiz
Qui les veult parfaire
De douze coupletz faiz
Se peuent complaire,
Le couplet estant
De douze lignettes.
Ainsi les mectant
Ilz sont mignonnectes.

P. 58, l. 14. — Cette pièce se trouve dans l'*Espérance,* édit. Duchesne, p. 269-260. — Var. : *V.* 19, En perplexité.

P. 59, l. 8. — On trouve déjà, p. 35, les dix-huit premiers vers de cette pièce. Le texte de l'édition Duchesne, p. 359-60, a quelques variantes : *V.* 4, Et au confort ; 10, Ton sens trop ne soustenir ; 13, D'autruy sens aide le tien ; 23, Batz près du lyon le chien.

P. 60, l. 6. — Ce virelai se trouve dans l'édit. Duchesne, p. 283-284, sous la rubrique suivante : « Cantique melodieux que fait Entendement des louanges et sublimité de la Foy, et de la production d'icelle. »

Variantes : *V.* 2, et s'encline ; 7, Et opinion ; 23, nette et fine ; 26, Et la puissant ; 27, Qui l'esprit ; 38, Ça ius sans toy n'eussion ; 41, Jusques a la fruiction.

P. 61, l. 25. — L'édition des *Faictz et Dictz* de Molinet, publiée par Jehan Petit, 1537, présente, f. 85 v°, un texte assez différent de celui que donne Fabri :

Estes vous Dieux, estes vous demydieux,
Argus plein d'yeulx ou anges incarnez ?
Vous estes faictz et nobles et gentieux
Du moins hostieux en ces terrestres lieux,
Non pas es cieulx, mais tous de mere nez.
Battez, tonnez, combastez, bastonnez,
Et hutinez iusques aux testes fendre ;
Contre la mort nul ne se peult deffendre.

P. 62, l. 8. — Cette pièce est tirée du *Temple de Mars.* L'édition de Jehan Petit, 1537, la donne sous cette forme assez différente, f. 100 v°, 101 r°.

Que gaignez vous à seruir guerre dure
Sinon froidure, o champions gentilz,
Ne scay comment teste ne corps vous dure,
De chault, d'ardure et de pouldre et d'ordure,
De morfondure, et de maulx plus de dix,
Et si vous dis que Mars donne toudis
Bruyt aux gentilz, aux meschans froit et toux ;
Impossible est de bien complaire à tous.

P. 62, l. 16. — *V.* sur la forme du rondeau et de la bergerette, l'étude de de M. G. Raynaud dans *Rondeaux et autres poésies du XV*^e^ *siècle* (*Soc. des anc. textes*), 1889, introduction p. XXXV-LIV. Pour Fabri, le rondeau se construit ainsi : trois couplets, le premier et le dernier ayant le même nombre de vers ; le second la moitié seulement ; au second et au troisième s'ajoute, comme refrain, partie ou totalité du premier couplet. Si les vers du premier couplet sont en nombre impair, cinq ou sept par exemple, on prend pour

moitié trois ou quatre. En voici les types, le chiffre indiquant le nombre des vers et la lettre R le refrain :

2 — 1 R — 2 R ; 4 — 2 R — 4 R ; 5 — 3 R — 5 R ; 7 — 4 R — 7 R.

P. 63, l. 18. — Texte du *Jardin de Plaisance :*

Par et, par, mais, doncques, car, quant
Ne se doit rondeau commencer.
Qui ne scait son fait dispenser
Et bien conclurre et compasser
Ou de plait fauldra ou de cant.

Plusieurs s'abusent en pensant
Que rondeau soit bon pour rentrer
Mais non chascun couplet porter
Doit sens parfait et suspencer
Cloz et ouuert non suspençant
Par et, par, mais, etc.

P. 65, l. 10. — Texte du *Jardin de Plaisance :*

Paracheue ton entreprise
Que tu as dessus nous emprise,
    Fortune aduerse ;
Et tout en vng cop me trauerse ;
Car mieulx mourir que viure prise,
    Tant m'es diuerse !

Du hault en bas a la renuerse
Tu ne seras par moy reprise.
    Dame peruerse,
Paracheue ton, etc.

Se ie n'ay dueil assez, aduise,
En me donnant triste deuise
    Qui me renuerse ;
A toy resister ie n'auise ;
Comble moy du tout a ta guise
    A la reuerse :
Paracheue ton, etc.

P. 66, l. 21. — Ce rondeau se trouve en entier dans un volume très rare dont voici le titre : *Palinodz, Chants royaux, Ballades, Rondeaulx, et Epigrammes, a lhonneur de limmaculee Conception de la toute belle mere de dieu Marie (patronne des Normans) presentez au puy a Rouen, composez par scientifiques personnaiges desclairez par la table cy dedans contenue. Imprimez a Paris. Ilz se vendent a Paris a lenseigne de lelephant, a Rouen deuant sainct Martin, a la rue du grand pont. Et a Caen a froide rue a lenseigne Sainct Pierre.* — Au r° du dernier feuillet : *Imprimebat Petrus Vidoueus.*

Voici les variantes que donne cette édition : *V.* 1, 7 et 12 : Veuillent ou non, tous mauditz enuieux ; 10-11, Oultre ie diz que sur toutes suis celle Que par amours il ayma iamais mieulx.

P. 68, l. 14. — *L'Art de Rhetorique pour rimer en plusieurs sortes de rimes*, grand in-8 goth. de 8 ff., publié vers 1490 et réimprimé par M. A. de Montaiglon dans le *Recueil des Poésies françaises des XV*e *et XVI*e *siècles*, t. III, p. 118-128, contient, comme le *Jardin de Plaisance*, de petites pièces de vers dans chacune desquelles sont donnés à la fois la règle et l'exemple. On y trouve les vers suivants de la pièce citée par Fabri :

Margot,
M'amye,
Ung mot
Si sot
Qu'on rie.

Cet opuscule ne présente pas d'ailleurs d'autres rapports avec l'œuvre de Fabri.

P. 69, l. 2. — A défaut d'autre mérite, ce rébus contribuera du moins à faire connaître la façon dont on prononçait alors les deux lettres de l'alphabet M et X.

M se prononçait *ame*, et le fait est encore établi par deux rondeaux contenus dans le recueil publié par M. G. Raynaud, *Rondeaux et autres poésies du XV*e *siècle (Soc. des anc. Textes)*, 1889.

N° LXXXII	Celle pour qui je porte l'M, Ie vous assure que je l'ame.....
N° CXXVI	D'une pour qui bien de vous priser l'M Qui en etoit par trop plus assouvie : Ie requier Dieu qu'il en veuille auoir l'ame.

M. G. Raynaud renvoie encore à trois pièces analogues contenues dans *Cent quarante-cinq rondeaux d'amour,* les nos 47, 49 et 50.

X se prononçait *ieux*. *V.* la note de la page 19.

P. 70, l. 10. — L'édition du *Jardin de Plaisance* donnée par Vérard présente des variantes qui sont à signaler. Voici ce texte :

Ung couplet de rondeau peult estre
De sept lignes comme apparestre
Et congnoistre
Se peult cy quant il est layé
Ou quant il est vir[e]layé
Prononcié ;
Autrement ne se doit commectre.

De ce rondeau la forme et l'estre
Donna le tres notable encestre
Et bon maistre
Alain qui tel l'a noncié.
Ung couplet de rondeau, etc.

Rondeau plus long ne se doit croistre,
Mais bien proprement se peult mectre
Et parmectre
A cinq lignes vercifié,
Comment est de ceulx vérifié
Notifié
Qui s'en sont voulu entremectre.
Ung couplet de rondeau, etc.

P. 70, l. 14-15. — Le rondeau *layé* ou *virelayé* est celui dans lequel on emploie le rithme du lai ou du virelai.

P. 71, l. 7. — Voici le texte, assez différent encore, du *Jardin de Plaisance :*

Rondeaulx partiz
L'on note ainsi
Cy espartiz
Sans grant soussy
Bien impartiz
Plaisans faitiz
Pour cueur transy
Motez tractiz

Rondeaulx partiz etc.
Beaulx ditz gentilz
Dictes par cy
Ioyeux faictiz
Faiz par tel sy
Pour aprentiz
Rondeaulx partis, etc.

Retrogradez
Soient longs ou cours
Cler entendez
Pour gens de cours
Droit concordez
Contregardez
Par subtilz tours
Poins accordez

Retrogradez etc.
Vous recordez
De beaulx recours
A droit gardez
Dit par telz tours
Bien accordez
Retrogradez etc.

P. 72, l. 4. — Texte du *Jardin de Plaisance :*

Le dit de gente bergerette,
Affin qu'il soit plus aggreable,
Delictable,
Est lyé pour estre amiable,
Plus notable,
Comme en celle forme decrete.

La façon ainsi plus aggree
A aucuns, et est plus plaisante
Et duisante,
Car par ainsi est conuenante,
Mieulx sonnante
Et a plus grant douleur d'entree
Le dit, etc.

Quant ce dit icy bien l'on frete
Et de doulce rime est traictable,
Conuenable,
Il fait vng cueur estre piteable,
Ministrable.
Courtoisie et grant doulceur preste
Le dit, etc.

P. 73, l. 13. — Outre cette bergerette, on a encore de Me Antoine Busnois, doyen de Borne, en Nivernais, un *dictier* adressé à Molinet, publié dans le *Jardin de Plaisance,* et un rondeau édité par M. G. Raynaud dans *Rondeaux et autres Poésies du XVe siècle (Soc. des anc. Textes),* 1889, p. 153, no CLXXXII. M. G. Raynaud, auquel nous empruntons cette note, nous apprend encore (p. XI), que Busnois, poète et musicien, a aussi composé plusieurs mélodies s'appliquant à des pièces dont Eitner nous a conservé les premiers vers.

P. 74, l. 12. — Dans aucune édition de Fabri, ce chapelet n'est divisé en couplets. Il en est d'ailleurs de même de toutes les pièces. Nous avons établi les séparations d'après la règle établie par Fabri pour les rondeaux simples ou doubles. Premier couplet, quatre vers qui serviront de refrain ; deuxième couplet, deux vers, plus les deux premiers du refrain ; troisième couplet, deux vers, plus les deux derniers du refrain ; quatrième et cinquième couplets, quatre vers, plus le refrain entier; sixième et septième couplets, semblables aux deuxième et troisième ; huitième et dernier, quatre vers et le refrain entier. Dans l'exemple par rondeau simple, emprunté à l'Infortuné, la disposition est analogue.

P. 76, l. 11. — Le texte de Fabri s'accorde mieux qu'à l'ordinaire avec celui du *Jardin de Plaisance.* Voici cependant quelques variantes : Partout *chappelletz* au lieu de *chapellès ;* le premier vers est seul répété après tous les couplets; enfin le vers : Comme cy ainsi se reduisent, est remplacé par celui-ci : Ainsi repris que cy se duisent.

P. 77, l. 12. — Les palinodes que Fabri donne pour exemple, ressemblent

sans doute au chapelet; toutefois, outre qu'ils sont composés sur une forme de lai, ils présentent quelque différence dans la disposition des couplets. Premier couplet, douze vers qui, pris successivement trois à trois, serviront de refrain aux quatre couplets suivants et reviendront tous à la suite du dernier couplet; deuxième couplet, six vers et les vers 1-3 du refrain; troisième couplet, trois vers et les vers 4-6 du refrain; quatrième couplet, trois vers et les vers 7-9 du refrain; cinquième couplet, trois vers et les vers 9-12 du refrain; sixième couplet, douze vers et le refrain entier.

P. 79, l. 20. — Cette pièce est contenue dans le *Jardin de Plaisance* sous la rubrique : *De septimo colore. De forma Palinodie.* En voici les principales variantes :

1er Couplet : *V.* 3 et 4, Vierge que Dieu sacre et dedie Qui a deesse imperiale; *V.* 7 et 8, Saincte Barbe es sains cieulx scandie Tresgarnie.

2e Couplet : *V.* 4 et 5, Et de tempeste accidentale, Occidentale.

3e Couplet : *V.* 4, Qui a deesse.

4e Couplet : *V.* 4 et 5, Saincte Barbe es sains cieulx scandie Tresgarnie.

5e Couplet : *V.* 3, Et grant grace generale.

6e Couplet : Manquent les vers 1-9; *V.* 10-12, De mon ame soyes seruie Et rauie Soit auec toy en fin finale.

P. 84, l. 2. — Le deuxième couplet devrait avoir treize vers comme le premier; il manque un vers rimant en *tin* avant ou après celui-ci : « Doibt taster des biens du cretin. » Ce qui semble être le commencement du troisième couplet est confus et mal présenté.

Se bredale et *se dame* sont des formes picardes pour *sa bredale* et *sa dame.*

P. 85, l. 17. — Sur la figure de rhétorique appelée *Epimone, V.* 1re partie, p. 160, l. 3.

P. 87, l. 18. — On trouve déjà chez Henri de Croy cette prescription de donner au couplet de la ballade autant de vers qu'il y a de syllabes au refrain qui doit se terminer par une syllabe masculine, afin qu'il soit carré, comme le dit plus loin Fabri, lorsqu'il parle du chant royal. Voici le texte de Henri

de Croy : « Et doit chascun couplet par rigueur d'examen avoir autant de lignes que le refrain contient de sillabes. Si le refrain a huit sillabes et la derreniere est parfaicte, la balade doit tenir forme de vers huitains. Si le refrain a neuf sillabes, les couplets seront de neuf lignes dont les quatre premieres se croisent. La cinquieme, la sixieme, la huitieme sont de pareilles terminaisons differentes aux premieres, et la septieme ligne, la neufuieme pareille et distinguees a toutes autres. Si le refrain a dix sillabes, les couplets de la balade seront de dix lignes dont les quatre premieres se croisent, la cinquieme pareille a la quatrieme; la sixieme, la septieme et la neufuieme de pareille termination. La huitieme et la dixieme egalles en consonances. »

P. 88, l. 11. — C'est Georges Chastelain qui se trouve ici désigné sous le nom de George l'Aventurier.

P. 88, l. 18. — Le texte du *Jardin de Plaisance* présente les variantes suivantes :

1er Couplet : *V.* 2, formes sont; *V.* 5, Au quart et quint.

2e Couplet :

Auec troys coupletz mesmement
D'esgales lignes proposees,
Vng prince y soit pareillement
De la moitié des exposees
Coupletz qui seront imposees
Sans aucun vice y calanger
Si non par n'a aux disposees.

3e Couplet : *V.* 1, soient; 2, D'autant de lignes compassées; 4, proposees.

Envoi : *V.* 3, Des coupletz.....

P. 89, l. 20. — Cette ballade, donnée par Fabri sous le nom de Frère Olivier Maillart, se trouve dans Meschinot, *Lunettes des Princes,* f. xciii vo et xciiii ro de l'édition ci-dessus indiquée.

P. 90, l. 24. — Edit. Duchesne, p. 587.

P. 91, l. 16. — Henri de Croy dit du septain : « Autres vers septains de huit sillabes et de sept lignes sont trouuez en plusieurs euures dont la derreniere ligne chet en commun prouerbe. »

P. 91, l. 17. — La pièce que Fabri appelle le *Traicté de Fougeres,* se trouve dans l'édition donnée par Duchesne des œuvres d'Alain Chartier, p. 717, sous ce titre : *La Balade de Fougieres, que les Anglois anciens ennemis de la France prindrent pendant et durant les tresves comme parjures.* Elle se compose de 21 septains qui tous se terminent par un proverbe. Voici le premier septain :

Anglois, Anglois ! chastiez vous
De l'vng promettre et l'autre faire,
Qui la treue auez comme foulx
Rompue pour Fougieres forfaire.
Mais David pria Dieu deffaire
Ceulx qui veulent guere et non paix
L'on doit iuger selon les faictz.

Un capitaine aventurier, l'Aragonais François de Surienne, au service de l'Angleterre, repoussé des villes normandes occupées par les Anglais, qui, ne recevant rien de leur pays, ne voulaient point partager avec lui leurs maigres ressources, se jeta en pleine paix sur la ville de Fougères et la livra en pillage à ses soldats, 1449. Le roi de France et le duc de Bretagne n'ayant pu obtenir satisfaction pour cette violation des trèves, la guerre recommença, et au bout de deux ans de lutte, les Anglais furent définitivement expulsés de la Normandie.

P. 92, l. 3. — Fabri a tiré sans doute cette règle des Picards de l'ouvrage de Henri de Croy : « Et doit chascun couplet par rigueur d'examen auoir autant de lignes que le refrain contient de sillabes. »

P. 92, l. 6. — Henri de Croy est plus explicite que Fabri sur la « ballade balladant » — « Balade baladant tient pour les termes de termes de balades communes si non que les couplets sont comme vers septains, d'autres huitains.

Aucuns dient que elles sont de vi. de x. et de xi. sillaibes. Et est batellee a la iiii. sillabe en certaines lignes. Car en toutes les lignes de x ou de xi sillabes soit en balades ou en autres tailles, toujours la iiii. sillabe ou pied doit estre de mot complect. Et doit on illecques reposer en la prononçant.

.P. 92, l. 11. — On trouve cette ballade daus le ms. latin 6707 de la Bibl. nat. f. 198 v°. En voici les variantes qui ne sont pas purement orthographiques :

V. 2, Et eulx mesmes estre en discension; 3, les sages anullez ; 8, Tenez vous seurs d'avoir beaucop affaire; 12, En estat ault et domination ; 15, de mangerie et d'imposition; 18, Et aux nyer la jurisdicion; 19, vieux servans desolez ; 21, au peuple esmotion; 22, Quant les petis voldront les grans deffaire; 23, S'en leglise a cisme ou division; 27, et par.

P. 93, l. 14. — Cet exemple est emprunté à l'ouvrage déjà cité de Henri de Croy. Le texte de cet auteur offre quelques variantes : *V.* 3, Gemme d'onneur excellente; 4, Viue image; 6, Blanche dame et nouuelle ente; 10, et champt et sante.

P. 94, t. 9. — Ce septain se trouve f. xxxviii r° de l'edition de Meschinot donnée *a Paris par maistre Pierre Vidoue pour Galliot du Pré,* 1528.

P. 94, l. 24. — Variante du texte du *Jardin de Plaisance :*

1er Couplet : *V.* 2, Sans que i'en aye nul vouloir; 4, Qui trop en sa.....

2e Couplet : *V.* 3, Et qu'en galle l'on doibt galler; 4, Si ay ie de vous complaire enuie.

3e Couplet : *V.* 2, Soussi me fait en dueil couler ; 3, acouler; 4, desuie.

P. 96, l, 13. — Cette définition de la « riqueraque » et l'exemple qui la suit sont empruntés à Henri de Croy dont voici le texte : « La ricqueracque est en maniere d'vne longue chanson faicte par coupletz de six ou de sept sillabes; la ligne et chascun couplet a deux diuerses croisees, la premiere ligne et la tierce de sillabes imparfaictes, la seconde et la quarte de parfaictes et pareillement la seconde croisee distinguees et differentes en termination. Et doit tenir ceste mode de sillabes et tous ses couplets affin qu'elle soit conue-

nable. Au champ de ceste taille couloura messire Georges Chastellain ses croniques abregees.

Exemple : Vous orres chose estrange, etc.

P. 97, l. 3. — On ne s'étonnera pas de voir Fabri s'étendre avec complaisance sur le *Champ royal*. C'était la forme consacrée à célébrer les louanges de la Vierge au Puy de l'Immaculée Conception de Nostre-Dame du Carme à Rouen. Nous avons dit dans l'Introduction la part qu'il prit à la fondation du Puy ; juge du concours dès la première année, 1486, il fut désigné comme prince en 1487.

P. 97, l. 15. — Nos anciens poètes plaçaient très souvent à la césure du vers décasyllabe un mot à terminaison féminine dont la tonique était la quatrième syllabe du vers ; la syllabe muette qui suivait pouvait n'être pas élidée et disparaissait à peu près dans la prononciation :

Or est la gue*re*, s'il vos plaist amendée.....
Toute ma ter*re* te soit abandonnée.
Raoul de Cambrai, v. 5848, 5851 *(Soc. des anc. Textes)*.

Quand cet usage eut été abandonné, on termina quelquefois le premier hémistiche par une syllabe muette ce qui « détruisait le rythme du vers en transportant à la troisième syllabe la tonique qui doit être fixe à la quatrième (F. de Gramont, *Les vers français et leur prosodie*, p. 98) :

Au cueur eus*ses* de t'excuser couleur,
Quand Satur*ne* me fait son farfadet.

Villon, *Le Debat du cueur et du corps*,
édit. Jannet, p. 213.

Ou bien, ce qui était encore plus vicieux, on prenait comme première syllabe du premier hémistiche la finale féminine du mot qui précédait.

Fabri repousse avec raison ces différents systèmes; il exige que la coupe se fasse à la quatrième syllabe, mais il va trop loin en condamnant à cet endroit l'élision d'une cinquième syllabe muette. Il nous apprend pourtant (p. 130), que la synalèphe est autorisée même dans ce cas par l'Infortuné.

Ainsi que nous le voyons plus loin (p. 101), l'élision était permise à la coupe par les « facteurs et orateurs modernes ». Ils disent en effet du poète : « Il doibt euiter les coupes feminines, s'ilz ne sont synalimphées. » C'est ce que contient aussi l'affiche du *Puy de l'Immaculée Conception de la toute belle mere de Dieu,* de 1516, publiée par nous dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie,* t. V, p. 158 : « Au meilleur chant royal contenant le nombre de xj lignes pour chascun baston sans coupes féminines s'ilz ne sont synalimphees. » On lit la même chose dans les statuts publiés vers 1625. *V.* la note qui suit.

P. 97, l. 25. — Nous avons déjà vu plus haut (p. 87), Fabri donner pour règle que le refrain de la ballade « de huyt lignes pour clause et huyt syllabes en masculin pour ligne » doit se terminer par une syllabe masculine pour que le couplet soit carré. De même, le chant royal étant, dans sa forme la plus ordinaire, divisé en couplets qui renferment chacun onze décasyllabes, le palinod doit être de taille féminine, c'est-à-dire avoir onze syllabes pour que le couplet soit carré. Cette prescription se trouve également dans les Statuts du Puy de la Conception de Rouen publiés après l'année 1625 : « Le Chant Royal est une composition de vers qui ont dix à unze sylabes, en cinq bastons d'vnze vers chacun contenants cinq couleurs diverses et mariées, sans redittes ny coupes feminines, si elles ne sont sinalephées ; pour vnziesme vers est vn Palinod ou ligne réiterée par les cinq bastons, laquelle est de rime fœminine, les cinq premiers vers de chascun baston doiuent auoir vn sens parfaict et les deux d'apres, le reste servant pour entrer en la ligne palinodiale : et pour sixiesme baston qui n'est pourtant dudit Chant Royal est l'Envoy contenant le rapport du précedent discours à la conception de ladite Vierge (1) ».

Cette règle de donner au Palinod onze syllabes en le terminant par une syllabe féminine, n'a pas toujours été observée. Dans le volume intitulé *Palinodz, Chantz royaulx,* que nous avons déjà cité, sur cinquante Chants royaux

(1) *Le Puy de la Conception de Nostre Dame au Couuent des Carmes à Rouen, son origine, érection, statuts et confirmation,* p. 46-47.

quarante et une lignes palinodiques sont de taille féminine et neuf de taille masculine, le couplet n'en ayant pas moins onze vers. Sur cinquante Chants royaux appartenant aux Palinods de Rouen que renferme le ms. f. 7584 de la Bibl. nat., trente-sept lignes palinodiques sont de taille féminine, treize de taille masculine.

P. 98, l. 7. — La conjonction *car* se trouve dans l'édition de 1544; il semble qu'il faut supprimer *en* qu'on lit dans toutes les éditions.

P. 99, l. 5. — On voit que si Fabri a adopté cette orthographe « champ royal », c'est en pleine connaissance de cause. « C'est .... l'espece pratiquee en puy, la ou en pleine audience, comme en champ de bataille, l'en juge le meilleur et qui est le plus digne d'auoir le prix, après que l'en a bien debatu de l'vne part et d'aultre en abatant tous les aultres. » Il est vrai qu'il donne ensuite une autre raison qui s'applique à l'orthographe en usage. Le *Jardin de Plaisance* a pour rubrique aux chants royaux : *De campis realibus*.

On a dit que ce chant a été appelé « royal » parce qu'il faisait les délices du roi Charles V, sous lequel il a été inventé, ou parce que l'envoi commence toujours par « prince ». L'explication que donne Fabri est certainement meilleure.

P. 99, l. 16-27. — « Champ royal donc se fait de dix ou vnze lignes autant que contient de sillabes le pallinod, à celle fin qu'il soit carré, combien que l'en en treuue de bons qui sont de douze lignes et plus, mais ilz ne sont point si magistraulx que les carrez. » Le volume intitulé *Palinodz*, *Chantz royaulx*, etc., renferme en effet deux pièces, l'une d'Andry de la Vigne, l'autre de Lescarre, ayant treize vers au couplet sur quatre rimes ainsi distribuées : aabaabbccdccd ; envoi ccdccd. On y trouve également un chant de douze vers, de Me Jehan Alyne de Dieppe, dont voici la forme : aabaabccdced; envoi : ccdccd.

Quant au champ royal d'onze syllabes, on le trouve sous deux formes :

1o ababccddede;

2o ababbccdede.

Dans le vol. et le ms. que nous avons précédemment cités, la seconde dis-

position de rimes est de beaucoup la plus fréquente. Fabri cependant vise la première dans la règle qu'il donne puisqu'il dit « la cinquiesme et la sixiesme ligne leonines ».

Les envois diffèrent beaucoup ; voici les formes que l'on trouve : quatre vers, dede ; cinq vers, ddede (même dans la seconde forme) ; six vers, ccdede, ddedde, ccecce ; sept vers, ccddede, ccdedde.

Dans le chant royal que Fabri a tiré du *Jardin de Plaisance* et qui appartient à la première forme, l'envoi est aeaae.

Lorsque la ligne palinodique n'a que dix syllabes, le champ royal a néanmoins onze vers par couplet. Quand il en est autrement, c'est la ballade décasyllabe que Fabri appelle, p. 88, « bastars de champ royal ou demy champ royal. »

P. 100, l. 5. — Ceci peut paraître une critique à l'adresse d'un poète qui présenta plusieurs chants royaux au Puy de la Conception de Rouen, Me Jacques du Parc. Parmi eux nous en trouvons en effet un qui a pour ligne palinodique :

La brebiette et l'agneau sans macule.

V. Palinodz, Chants royaulx, f. XLV r°. Ce chant royal figure sous le nom de Maturin du Parc, *escollier,* dans le ms. Y 18 de la Bibl. municipale de Rouen.

P. 100, l. 9. — Fabri ne reproduit que les couplets trois et cinq et l'envoi de ce chant royal contenu dans le *Jardin de Plaisance*. Nous donnons ce dernier texte qui diffère beaucoup de celui de Fabri :

Dame Clio de decoration
Qui nous aprent melodieusement
Par sa franche discrete instruction
A bien traicter tragedieusement,
Nous peult noter que pour faiz de cronique
Ou pour autre digne forme heroique
Ou d'oraison de bonne conuenance,
Ceste forme a et grant coincidence ;



Pource dis ie que pour ceulx qui ont cure
De faire ditz qui aient bonne essence
Le chant royal est de noble faicture.

Plusieurs gens font reduplication
De la ligne croissant secondement
Luy redoublant la termination,
Mais il suffist faire sortablement
De la sorte de ceste que i'ap, licque.
Item aucuns par forme magnifique
Font en telz ditz de leur forme sequence
Double refrain par forme d'eloquence.
Item plusieurs en metrificature
Dyalogue font, et en leur sentence
Le champ royal est de noble faicture.

Prince royaulx, retrogradacion
Belle et noble est quant bien on la figure,
Et en telz ditz fait decoration
Ainsi qui tient telle proportion.
Le champ royal est de noble facture.

P. 101, l. 12. — Il est probable que cette addition n'est pas de Fabri, mais des « excellens orateurs et rethoriciens » qui ont été chargés, lui mort, de corriger son livre (*V.* 1re partie, p. 5). Ce qui autorise à le croire, ainsi que M. Zschalig le fait remarquer (p. 47), c'est la contradiction qui existe sur la synalèphe autorisée ici à la coupe et interdite plus haut. Il n'est pas impossible toutefois que Fabri ait cru pouvoir consigner une prescription des « facteurs et orateurs modernes » sans l'approuver.

P. 102, l. 12. — Nicole Lescarre, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Ouen, a présenté un assez grand nombre de pièces aux Palinods de Rouen, dont il fut, dit l'abbé Guiot dans ses *Trois siècles palinodiques,* « un des plus redoutables athlètes. » Il remporta en effet le 1er prix du chant royal en 1513, 1514 et 1524, le 2e prix du chant royal en 1515 et 1520, le prix de la ballade en 1512 et 1515, le prix du rondeau en 1522. Plus de vingt pièces de Les-

carre sont contenues dans le ms. f. 379 de la Bibliothèque nationale, dans les ms. Y 16, Y 18 et Y 54 de la Bibliothèque municipale de Rouen et dans le volume imprimé par Pierre Vidoue, que nous avons déjà plusieurs fois cité.

Le chant royal : « Pure lycorne expellant tout venin » ne se trouve ni dans ce volume, ni dans les mss. précédemment cités.

P. 106, l. 1. — Outre ce chant royal de la *Fontaine d'Aménité* et le rondeau d'amours qui suit, nous possédons encore de N. de Senynguehen deux chants royaux et deux ballades qui furent présentés aux Palinods de Rouen. Ces quatre pièces sont contenues dans le ms. Y 16 de la Bibliothèque publique de cette ville.

Un poète de la même famille, Guillaume de Senynguehen, concourut également aux Palinods. Le même ms. renferme un chant royal, une ballade et un rondeau de sa composition. Deux autres de ses pièces sont contenues dans le ms. français 379 de la Bibliothèque nationale.

P. 104, l. 24. — Le ms. Y 16 de la Bibl. municipale de Rouen contient, f. 170 v° et 171 r°, cette ballade que Fabri a fidèlement reproduite; le texte du ms. ne présente que des différences d'orthographe sans importance, On lit dans le ms., en marge du 1er couplet : *Can. xxiiij. Plantatio rose in Hierico ;* en tête du second : *Super hunc florem requiescit spiritus almus;* en marge du troisième : *Brucus et formica sunt animalia rosis infestissima.*

P. 108, l. 8. — Ces trois mots « *plus que moins*, » qui ne se rapportent nullement à la pièce qui précède, sont évidemment une devise. On sait qu'elle appartint au libraire Gilles Corrozet. Nous la trouvons dès 1529 après la pièee composée et publiée par lui sous le titre de *S'ensuyuent les Regretz et Complainte de Nicolas Clereau, avec la mort d'icelluy,* et reproduite, p. 109-115 du 1er vol. du *Recueil de Poésies françoises des XVe et XVIe siècles* (*Bib. elz.*). Mais à qui appartenait cette devise du vivant de Fabri, et dans quel recueil se trouve imprimée la *Fontaine d'Aménité* de N. de Senynguehen ?

P. 108, l. 9. — « Rondeau d'amours comme on les faict au puy. » Dans

l'édition de 1521, le premier hémistiche du premier vers est rentré comme refrain sans être suivi d'*etc.*, ainsi qu'on le voit à plusieurs endroits dans Fabri. Y a-t-il là réellement le *rentrement* qui fut plus tard d'usage général? Nous pensons qu'on ne saurait l'affirmer. L'*etc.* est trop souvent oublié dans cette édition, là même où il est manifestement nécessaire, pour qu'on puisse tirer de conclusion.

M. G. Raynaud a étudié les diverses formes de rondeau, depuis l'origine jusqu'à Charles d'Orléans, ainsi que dans le volume qu'il a publié sous ce titre : *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle* (*Soc. des anc. Textes*), 1889, p. 34-41. Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les variétés de rondeau usitées au Puy de la Conception de Rouen, d'après le rare volume intitulé : *Palinodz, Chants royaux, etc.*

Nous classerons ces variétés par le nombre de vers qu'elles présentent en citant le nom de l'auteur qui nous a fourni le modèle :

1º 15 vers en 3 couplets, *a*abba | aab*a* | aabb*a*;

2º 21 vers en 3 couplets, *aabba* | aab*aab* | aabba*aabba*;

3º 23 vers en 3 couplets, *aabba* | aab*aabba* | aabba*aabba*;

4º 24 vers en 4 couplets, *aabbba* | aab*aab* | bba*bba* | aabbb*a*;

5º 27 vers en 4 couplets, *aabba* | aabaab | aab*aab* | aabba*aabba*;

6º 30 vers en 4 couplets, *aabbba* | aab*abb* | bba*bba* | aabbba*aabbba*.

1º Célestin le Forestier; 2º Mº Pierre Apvril; 3º Lescarre; 4º Jehan Bertran ; 5º Mº Nicole Turbot; 6º Nicole le Vestu.

P. 109, l. 1. — Voici en quels termes Henri de Croy parle du serventois : « Les seruantois seruent pareillement aux puis et aux rondeaulx ausquelz il y a certaines rigles que les princes desdis puis y mettent affin de contraindre le facteur sans trop ouurer de sa puissance par son mouuement, lequel prent laict et terminations es premieres lignes l'une amoureuse laquelle traicte de matiere d'amours. Et contient cinq couplets et l'enuoy sans refrain. Mais lesdis couplets de pareille consonance sont. Et lesdis seruantois le plus souuent sont fais en l'honneur de la vierge Marie et pour l'onneur de sa tres glorieuse naissance, saincteté et tresparfaicte vie. »

P. 109, l. 19. — Le *Jardin de Plaisance* renferme cette pièce sous la rubrique suivante : *De quatuor decima spacie* (*l. specie*) *seu colore rethorice galicane de servantasio amasie*. En voici les variantes les plus importantes :

1er couplet : *V.* 1, leal; 2, selon forme de l'art de seruantois; 3, d'amoureuse doit; 6, Ou autrement leal; 11, Ainsi comment i'ay produiz et choisy.

2e couplet : *V.* 2 et 3, Bien estre doit vng mot et faire en chois Si au prix veult son dit estre extendant; 5, et aux lieux; 6, Qu'on dit tournay s'il ne tient termes tieux; 8, Si doit donc estre ainsi apris; 10, Par autieulx.....

3e couplet : *V.* 3-4, Posé ores qu'en leur art concordant Chose opiniatre est souuent mainteffois; *V.* 5, Mainteffois il fault; 7, couplet espris; 8, or aimons dont pour pris; 9, A tel de vray comme ie l'ay saisi; 10, que applicquer telz escris; 11, le premier mot aussi.

4e couplet : *V.* 1, de ce dit; 2, Ceste forme pour; 5, Ont se disent telz ditez curieulx; 10, sans en faire ne grans bruiz ne granz criz.

5e couplet : *V.* 4 :

Au moins se on veult faire es Picars arrois
Posé qu'est l'art peu artificieux,
Ains est quasi comme fantasieux.
Neantmoins nulz ie n'en vueil faire escriz,
Ne m'en preigne on aux ongles ne aux grifz.
Ce point doncques laisse passer transi
Bien peu me chault ne de blancs ne de gris
Ie loue tous et en gré part saisi.

P. 113, l. 3-4. — Le texte du *Jardin de Plaisance* diffère pour ces deux vers du texte donné par Fabri :

Le sçauoir donc nul ne reffuse
Chascun desire conceuoir.

P. 113, l. 13. — En empruntant ce passage à l'Infortuné, Fabri a pris *vs* pour l'abréviation de *vers;* il a mis *par* au lieu de *pour* dans les vers 6 et 7;

enfin il avait remplacé *sonorité* par *severité;* cette faute a été corrigée dans la présente édition.

P. 115, l. 11. — Nous n'avons pas entrepris, et pour cause, la traduction du huitain de la *bachelotte*. Nous allons essayer du moins d'interpréter cet autre huitain :

« O niais plein de sots mots barbares, qui t'apprit le rithme poétique? Que grognes-tu là? Pourquoi fais-tu tant de niaiseries? Qui t'excite à combattre contre moi? Si je me mets à lutter contre toi, tu seras gloutonnement dévoré. Et tu perdras l'affiche de notre puy (tu manqueras le concours), tant te baillerai grand soufflet et coup sur la joue. » Godefroy donne un exemple de *narinart* au sens de *qui a de larges narines*. Le mot me semble pris ici au figuré et se rapporter au sens de *nares* qu'on lit plus bas, et qui a bien le sens de sottises (Cf. l'allemand *narr,* fou). D'où vient *adocha? Acarner* est la forme picarde d'acharner; *escliquer,* faire jaillir, lancer, jeter; *galimafrée,* repas copieux; *affique,* forme picarde d'affiche; le dernier vers n'offre pas de difficulté.

P. 116, l. 23. — Ce huitain fait penser à l'écolier limousin « qui contrefaisoit le langage françois ». Rabelais, *Pantagruel,* l. II, ch. VI. « Nous transfretons la sequane au dilucule, et crepuscule; nous deambulons par les compites et quadrivies de l'urbe, nous despumons la verbocination Latiale..... puis cauponizons es tabernes meritoires de la Pomme de pin, du Castel, de la Magdeleine et de la Mulle, belles spatules vervecines perforaminees de petrosil. Et si par forte fortune y a rarité ou penurie de pecune en nos marsupies, et soient exhaustes de metal ferruginé, pour l'escot nous dimittons nos codices et vestes opignerées prestolans les tabellaires à venir des penates et lares patriotiques. » On voit que Rabelais n'a pas été le premier à blâmer ce ridicule.

Nous ne faisons pas figurer dans le glossaire ces mots qui ne sont pas français. Est-il besoin de dire que *vocabules* vient de *vocabulum,* mot; *putez* de *putare,* penser; *perpulchres* de *perpulcher,* très beau; *termines* de *terminus,* fin, but; *cogités* de *cogitare,* penser; *vies* de *via,* voie; *dulcorer* de

dulcorare, adoucir; *alme* de *almus,* bienfaisant, excellent; *eloque* de *eloquium,* langage; *servez* de *servare,* garder; *commines* de *comminari,* menacer.

Littré, v° *Ecumer,* donne ces deux exemples : « Maistre Jehan Compaing et vn aultre licencié, escumans latin (pedants), *Chron. scandal. de Louis XI,* p. 77, dans Lacurne. — Sans trop escumer le latin (affecter la science), *Œuvres de* R. de Collerye, p. 83, dans Lacurne. » Il semble que dans l'exemple de Fabri : « N'escumez point vocabules latines »; et dans celui de Rabelais : *Nous despumons la verbocination Latiale* », le sens est simplement : tirer des mots du latin.

P. 117, l. 13. — Littré : « Cabillaud ou Cabliau. Nom donné dans les marchés à la morue fraiche. Etym. Wallon, *cabiawe;* namurois, *cabouau;* holl. *kabeljaauw;* dérivé, par renversement, de *bacailaba,* nom basque de la morue, d'où l'espagnol *bacalas* et le flamand *bakkeljau.* »

P. 117, l. 19. — A. Canel, *Recherches sur les jeux d'esprit,* t. II, p. 29 et suiv., appelle vers *entrelardés* ou *hybrides* les vers dans la composition desquels on fait entrer deux langues différentes. « Ainsi, dit-il, les Conards d'Évreux avaient leurs chansons diglottes, dont on retrouve un spécimen dans ces deux couplets conservés jusqu'à nos jours, mais certainement avec quelques modifications dans la rédaction primitive :

De asino bono nostro,
Meliori et optimo,
Debemus faire fête.
En revenant *de Gravinaria* (1),
Un gros chardon *reperit in via :*
Il lui coupa la tête.

Vir monachus, in mense Julio,
Egressus est è monasterio,
C'est dom de la Bucaille.
Egressus est sine licentia,

(1) Gravigny, commune voisine d'Evreux.

Pour aller voir *dona Venissia*,
Et faire la ripaille.

Les deux vers : « Qui a bon asne..... » semblent, quoique inconnus d'A. Canel, appartenir à la même chanson.

P. 118, l. 17. — Le dernier historien de la Rhétorique, M. A.-Ed. Chaigner, définit ainsi l'*acirologia :* L'ἀκυρολογία manque aux principes de l'étymologie et de la synonymique et est définie par les grammairiens : ἐναλλαγὴ λέξεως, emploi d'un mot au lieu d'un autre, ou..... l'emploi fautif de mots qui ont la même forme. » *La Rhétorique et son histoire,* Paris, in-8°, 1888.

P. 118, l. — *Cacephaton,* du grec κακόφατον, mauvaise consonnance.

P. 118, l. 20. — Ici encore le *Jardin de Plaisance* présente des leçons différentes :

V. 2 En est bien souuent maint blasmé...
5 Qui est de ses amours hamé...
7-8 Est trop fort latin escumé
Que ne s'en mesla maistre Alain.

P. 119, l. 20. — Henry de Croy : » Baguenaudes sont couplets fais a voulenté contenant certaines quantités de sillabes sans rime et sans raison, pou recommandée, *ymo* repulsee de bons ouvriers et fort autorisee du temps messire Jehan de Virtoc :

Exemple :

Qui veult tres bien plumer son coq,
Bouter le fault en vng houseaulx.
Qui boute sa teste en vng sac,
Il ne voit goute par les traulx.
Sergens prennent gens par le nez
Et moustarde par les deux bras.
Plus tost le soleil a pied
Que ne fait le lieure a cheual.

Pour quoy fait on tant de harnoix
Quant les gens sont armez d'escaille.

Se vous auez mauuaise femme
Boutez sa teste en vng souflet
Sans lui bailler point de souflet.
Si en faictes mailles de faulx,
Iamés plus ne seras mehaulx.

P. 120, l. 19. — Figure de *cacosintheton* du grec κακοσύνθετος, mal construit, mal ajusté.

P. 123, l. 14. — *Eclipsis* est l'ellipse ; grec ἔκλειψις pour ἔλλειψις, le κ grec et le *c* français n'ayant pas été assimilés à la consonne qui suit.

P. 123, l. 16. — Ce passage de Fabri sur le mot *gens* est curieux. Nous y retrouvons notre règle moderne que les adjectifs qui suivent *gens* se mettent au masculin et ceux qui le suivent au féminin, autrement dit, que *gens* précédé immédiatement de l'adjectif est féminin, et masculin quand il en est suivi. Il n'y a pas d'exception dans « telz gens ». On sait que dans l'ancienne langue les adjectifs qui n'avaient qu'une forme en latin pour le masculin et le féminin, étaient également des deux genres en français.

P. 124, l. 8. — « Predicatz contraires ». — Des vers par contradiction, ainsi que les nomme J. Quicherat dans son *Traité de Versification française*, in-12, 1838, 13e note, p. 358-359, se rencontrent dans la 2e partie du *Roman de la Rose,* composée par Jehan de Meung, dans Clément Marot, dans Mellin de Saint-Gelais, dans le *Champion des Dames* de Martin le Franc.

Voici le passage du *Roman de la Rose :*

Raison parle à l'Amant :

Amour si est paix haineuse,
Amour est haine amoureuse,
C'est loyaulté la desloyalle,
C'est la desloyaulté loyalle,
C'est la paour toute asseurée,
Esperance desesperée,
C'est raison toute forcenable,
C'est forcenerie raisonnable. (*V.* 4397).

L'auteur continue sur le même ton jusqu'au vers 4434.

Le Roman de la Rose, Paris, 1735, 3 vol. in-12.

P. 124, l. 15. — Ce passage d'Alain Chartier se trouve à la page 653 de l'édition de Duchesne. J'ai rétabli entre crochets un vers omis et fait quelques corrections d'après cette édition. Les autres variantes sont purement orthographiques. *V.* Liste des corrections.

P. 125, l. 1. — Mêmes observations pour ce passage de Chartier qu'on lit aux pages 576-577 de l'édition de Duchesne. « Le Gras et le Maigre » s'appelle aussi « Le debat des deux Fortunés en amour. » Pour les changements que j'ai dû apporter au texte, voir la liste des corrections.

P. 126, l. 24. — Voici le texte du *Jardin de Plaisance :*

Item se garde on de remplage,
De nommer sens extrauagant
Et d'aliener son langage
Par propos meslé de souffragant.

P. 127, l. 15. — Toutes les éditions donnent *tantologia,* forme qui reproduit sans doute une prononciation vicieuse.

P. 128, l. 11. — *Paranomeon* ou plutôt *Paromeon,* du grec παρόμοιος, assimilé.

Je n'ai pas cru devoir rapprocher du grec les termes précédents : *Pleonasmos, Perissologia,* etc., que Fabri a correctement transcrits.

Sur le *Paromeon* et ses diverses sortes, lire le curieux chapitre intitulé : *Vers lettrisés et tautogrammes* des *Recherches sur les jeux d'esprit, les singularités et les bizarreries littéraires.....* par A. Canel, t. II, p. 138-156.

P. 128, l. 15. — Ce huitain n'est évidemment pas à sa place ; il n'a aucun rapport avec le sujet que Fabri traite à cet endroit. On ne le trouve que dans l'édition de 1521, il a disparu des suivantes.

P. 129, l. 7. — La majuscule R représente Rouen.

P. 129, l. 11. — La conclusion de ce paragraphe : « Et toutes ces manieres

de commençer par une lettre sont soubz une figure de *lexeos* qui s'appelle *paranomeon* », semblerait faire de l'*hyatus* une des variétés du *paranomeon;* mais il n'en est rien, comme le prouve bien l'exemple. Nous pensons qu'il faut transposer les deux phrases de l'alinéa.

L'*hiatus* n'est plus aujourd'hui ce qu'il était autrefois. Nous entendons maintenant par hiatus la rencontre d'une voyelle finale autre que l'*e* muet avec une voyelle initiale ; du moins c'est cette seule forme d'hiatus que l'on interdit dans les vers. Que veut dire au juste Fabri ? Comme il a parlé tout à l'heure des mots commençant par une lettre semblable, veut-il parler des mots finissant par semblable lettre ? on le dirait à la forme de l'exemple dans lequel la consonnance finale *ee* frappe sept fois l'oreille. Ou bien y a-t-il hiatus parce que, dans les mots *fee, trouuee, portee,* l'*e* féminin (*e* muet) disparaissant par la synalèphe, l'*e* accentué vient heurter la voyelle suivante ? L'étymologie et le sens actuel d'hiatus autorisent davantage cette dernière hypothèse.

P. 129, l. 14. — Fabri transcrit ici, comme il le fait encore, p. 133, l. 17, le génitif λέξεως, au lieu du nominatif λέξις.

P. 129, l, 16. — *Sinalimphe ;* la forme régulière du mot est *synalèphe,* du grec συναλείφω : oindre ensemble, unir. Pour Fabri et son temps, la synalèphe consiste uniquement dans l'élision de l'*e* muet final devant une voyelle initiale.

P. 129, l. 22. — L'expression de Fabri manque ici, comme bien souvent ailleurs, de la clarté désirable ; mais il n'en établit pas moins bien ce fait que *m'amie* vient par apopope de *ma amie ;* l'*a* de *ma* est tombé comme celui de *la* dans *l'amie.* On ne s'en rendait plus compte au XVIIIe siècle quand on écrivait *ma mie.*

P. 130, l. 23. — Le texte du *Jardin de Plaisance* ne diffère de celui de Fabri que par la forme *voielle* au lieu de *vocalle ;* mais on trouve immédiatement après le huitain suivant :

Exemple en suit moult facheuse
En cest coupple et maniere

Quant e. est longue ennuieuse
Est la façon de la matiere,
Si dedans le vers est entiere
E. en voielle feminine
Mal congneue est, pou est chere,
De colaudation indigne.

P. 132, l. 14. — *Episinalimphe,* c'est l'*épisynalèphe*. Toutes les éditions de Fabri ont *epismalimphe*.

P. 133, l. 7 et 14. — L'orthographe régulière serait : *metathesis* et *dieresis*.

COLLATION DES ÉDITIONS

DE 1521 ET DE 1544

Nous avons cru devoir comparer les textes de la première édition, 1521, et de la dernière, 1544, de l'ouvrage que nous reproduisons, et nous donnons ici les principales variantes. Nous avons relevé toutes les suppressions et tous les changements que l'on trouve dans l'édition de 1544, et qui sont à peu près les mêmes que dans les éditions intermédiaires. Quant aux formes, les donner toutes eût été grossir ce volume démesurément et bien inutilement. Qu'importe, en effet, de signaler que tantôt l'édition de 1521, tantôt celle de 1544, écrivent *dit* au lieu de *dict*, *celuy* au lieu de *celluy*, *doit* au lieu de *doibt*, et réciproquement, qu'ici ou là les consonnes sont doublées ou dédoublées, ou encore que le *z* remplace le *s* ou le *s* le *z*? Nous nous sommes borné à indiquer les formes qui présentent quelque intérêt.

PREMIÈRE PARTIE

Pages	lignes	1521	1544
5	2	Le Fevre	Le Febvre
5	3	renommé	nommé
5	3	emmendee	amendee
6	4	Qui soymesmes n'entend point ce qu'il dit	Qui soymesmes n'atend.
6	6	prohesme	proesme
6	11	propugner	combattre
6	12	Car il en est	Car ilz sont
6	13	Beau boute hors	le boute hors
7	1	avoir de bons	avoir bons
7	8	il sera	et sera
7	9	convenience	convenance etc. (1)
7	14	revoquer	revoques
7	20	il est	sont a
7	22	la c'est	sont
7	26	rigles	reigles etc.
8	10	eu	au
8	24	mais soustiennent	mais ilz soustiennent
9	12	se nourrissent	nourrissent
9	16	sont ilz	sont elles
9	17	que s'ilz	que s'elles
11	3-4	que l'en voyons	que voyons
11	6	mais il me	mais me

(1) Le signe *etc.* indique que les mêmes variantes se reproduisent dans la suite du volume.

Pages	lignes	1521	1544
13	5 et 10	sonnent	souuent
13	9	erbalestre	arbalestre etc.
13	20	euquel	auquel
15	19	qui sont de deux	qui sont deux
16	12	toulte	toute etc.
16	21	*carta*	*cartera*
16	26	osera	n'osera
16	27	une orgue	unes orgues
18	16	qui il	qu'il
18	18	sercher	chercher etc.
19	22	repelle	repete
20	7 et 12	esluyt	eslit
20	7	gerre	genre etc.
20	14	disposition	disposion
23	7	eschiver	eschever
23	13	qu'il	qui etc.
23	27	si	s'ilz
24	24	Horrestes	Oreste
27	8	de non contemps	de non contempler le temps
27	26	familiaire	familiere etc.
28	10	de quelongnies	*supprimé*
28	16	puissance, seigneurie	puissance et seigneurie
29	3	applicable	applicquable
29	8	l'estable de mes brebis	l'estable de metz a mes b.
30	12	clauses	closes
30	24	entendre	entre
31	19	en puy	au puy
31	20	cercher	chercher
31	23	au plus	en plus
32	12	intocciquee	intoxiquee
32	15	particuliaire	particuliere

Pages	lignes	1521	1544
32	16	valentureuse	plaine
32	19	astusse	astuce
32	25	de dissuader	dissuader
34	12	en force	ou en force
35	3	ou l'on conseille	l'on conseille
35	12	l'on dira	l'on les dira
35	22	voirrez	verrez
36	20	avoir de grandes	avoir grandes
37	7	Charetier	Chartier
37	15	*e contra*	au contraire
38	27	anyenties	aneanties
39	7	consequent	consequemment
39	24	Item, il est	Item est
39	25	se ilz sont mises au compte	*supprimé*
41	5	ou l'en recite	ou recite
41	10	meilleu	millieu etc.
41	11-14	et quant on..... qui plus plaist	*supprimé*
42	11	sacrifice.	sacrifice a Dieu.
43	1	ce qu'il	ce qu'on
45	10	Bourgoys	Bourgeoys etc.
45	13	concitatins	citoyens
46	6	que l'on	tant qu'on
46	8	a sa matiere	a matiere
46	9	*e contra*	au contraire
47	1	qui est pirs de trop que de vng	qui est plus que vng
48	22	conseul	consul etc.
49	1	l'en ne doibt	l'on ne les doibt
49	19	a tort du	a tort mis du
51	1	entendez si bien raison	entendez raison

Pages	lignes	1521	1544
52	2	telz	telles
53	7	Cetugus	tugus
54	18	piteable	pitoyable
54	23	disons non	disons en
54	26	fascessie	facessie
55	5	esperitz	espritz
55	20	lors doibt estre talent	lors doibt donner talant
56	25	choir	cheoir
57	11	attentifz	ententifz
57	13	donner de	donner
57	17	ostentation	ostintation
58	4	par eur et mal eur	par heur et malheur
58	10	louable delectable	louable et delectable
58	12	et en brief	et brief
60	26	pirs	pis etc.
60	27	que la	que par la
60	14	auec	auecques
61	16	toult	et tout
61	26	comme pour	comme par
62	6	vaillans	villains
62	11	Et n'estoit	Et n'estoient
62	22	esse	est ce etc.
64	19	aduenus	aduenues
64	21	d'en	de
65	1	dilucidee sans emplage que a propos	*supprimé*
65	16	fable. Hystoire	fable ou histoire
65	26	au lieu ou au temps	au lieu du temps
66	14	*animo irato*	de couraige courroucé
66	18	superflu	superfluité
66	21	perime	haste

Pages	lignes	1521	1544
68	1	qu'il est	que sont
68	3	le vray difficile	le difficile vray
68	10	sa simplicité	la simplicité
68	10	cercher	chercher
69	14	test	taist
69	16	parquoy il est	parquoy est
69	21	second	selon
71	2	ymo	a ymo
71	8	lait	laid
71	13	soit vng paresseux	soit paresseux
71	14	lymart	lymat
71	20	des deux choses	des choses
71	25	mains	moins
72	8	Item, après que l'on a parlé de maistre Alain, l'en dict : « O mort mortellement cruelle! pourquoy as tu pris maistre Alain Charetier, le pere de l'eloquence françoyse, etc.? »	Item, l'on dict : « O mort mortellement cruelle, pourquoy as tu prins maistre Alain apres que l'on a parlé de maistre Alain Chartier le pere de l'eloquence francoyse, » etc.?
72	22	mendre	moindre
73	6	effrené langart.	effrené aussi
76	1	recongnoissoit	recongnoissant
76	6	ce qu'il	ce qui
76	13	espicial	especial etc.
76	16	soubz le general	soubz l'especial
76	20	couuoitise est general	couuoitise general
76	24	Clitemestra	Clitimestra
77	3	qui le	qu'il le
77	4	fault point de	fault de
78	23	l'en demande	demande

Pages	lignes	1521	1544
78	23	et solu	et a on
79	21	amplifier	amplier
79	24	en est	en sont
80	9	frustrez de	frustrez de de
80	14	debueroit estre a ce malade	*supprimé*
80	24	disant grant	disant estre
81	11	part doibt	part se doibt
82	8	ou cil	ou ciuil
82	18-20	et de insulce..... diuulgué	*supprimé*
83	5	voir	veoir
83	14	traistrement	traistreusement
83	21	recouuroit	recouureroit
83	24	venga	vengea etc.
85	3	enteriectee	interiectee
86	2	que l'en..... aduiennent	*supprimé*
86	14	si	s'il
87	19	cerchoit	cherchoit
87	21	que se son	que son
87	24	il luy en aduint	il lui aduint
88	8	les parties	es parties
88	20	nourreture	nourriture
89	15	quint, l'aage	quint aage
90	17	leesse	liesse
91	10	et de ce se present	et de ce present
92	13	vit	veit etc.
92	22	petit, forestz	petit en forestz
92	25	eust	met
93	17	l'aultre estoit nud	l'aultre nud
93	18	l'aultre de pied	l'autre a pied
94	8	Caium Gracum	Caius Grachus
94	18	Pol	Paul

Pages	lignes	1521	1544
95	25	soubz	dessoubz
95	26	dessoubz	soubz
96	9	couleurs de la	couleurs de
96	13	de le faire	de faire
97	22	polices	polies
98	25	preuue	prouue
98	26	qui	qu'il
99	17	qui	qu'il
99	19	probabile	probable
99	21	est des	est de
100	21	probabiles	probables
100	22	ou l'en	ou lui
101	3	qui chiessent	qui tombent
101	9	particuliaire	particuliere
102	4	amayne	ayme
102	5	et congnoistre	et a congnoistre
102	12	il ne dit rien	il ne repondit rien
102	13	voysine	voysin
102	18	vous respond	ne respond
104	6	adjouter de foy	adjouter foy
104	25	est de besoing	est besoing
105	2	crime par	crime et par
105	11	Astrophile	Arastrophile
105	17	leesse	liesse
105	23	*ymo* necessaire	*supprimé*
106	20	euparauant	*supprimé*
106	25	Cornet	Corquet
107	2	il a	et a
107	25	quasi contrainct l'a faict par	quasi fut contrainct par
108	21	reputation	refutation

Pages	lignes	1521	1544
111	14	qui	qu'il
111	18	enseignement	enseignens
112	16	pocession	possession
113	17	Acreus	*supprimé*
113	21	contennement	contemnement
113	25	tenne	temne
114	11	voyre	vraye
115	5	achapté	achepté
115	8	dict que tu	dit tu
115	26	oost	ost etc.
116	14	dont	donc
117	14	que c'est	les mots qui se trouvent compris entre *sapience* et *c'est folie* sont répétés entre *que* et *c'est*.
118	6	le	la
118	10	heraise	*supprimé*
119	10	ou laitz	et laidz
120	3	qui faict	qu'il faict
120	4	bataille, il	bataille
122	20	conffermees	affermees
122	23	ramenteuoir	ramenteuer
124	1	voyr	vray
124	2	Mathieu	Mathias
124	6	prengne	prene
125	2	prengnent	prennent
125	20	euure	oeuure
126	4	le cas, est	le cas n'est
126	20	injures, villaines	injures et villaines
126	27	ouyans	oyans etc.
127	19	vndez	ondes

Pages	lignes	1521	1544
129	1	piteable	pitoyable
129	3	diffinement	deffinement
129	3	vy	vey
130	5	que aduenir peult	que peult aduenir
130	11	en aduersité	en l'aduersité
130	27	plaisser	ployer
131	2	pitiable	pytoyable
131	4	partis	parties
131	18	complection	complexion etc.
133	21	dire, n'estoyent	dire, se n'estoyent
134	10	contraire	*supprimé*
136	16	ilz	elles
136	22	contennerez	contemnerez
136	22	et si vous garderez	et si garderez
138	9	saige et doibt en ses faitz qui veult	saige qui veult
138	12	second	selon
139	9	vser de exemples, raisons	vser de raisons
139	17	troian	troyen
139	24	empire triumphant	empereur triumphant
140	3	injustices et	injustices es
140	11	obayr	obeyr etc.
140	22	*A partir de* Aultre exemple de Rome *jusqu'à la fin de la p. 145*	*supprimé*
145	21	et, se le	et, se ilz le
146	3	quant on	quant nous
146	7	narration dire	narration de
146	17-18	mais l'en verra vn par ordre	*supprimé*
146	23	ou compare	*supprimé*
147	8	a six louenges	sont six louenges

Pages	lignes	1521	1544
148	13	ligereté	legiereté
149	17	l'art ; de honnesteté de l'art, de	l'art de de honnesté et
149	27	air	aer
150	6	citatins	citadins
150	6	benyr	bannir
150	7	septimement	septiesmement
150	13-15	Lesquelz en partie..... du disant	*supprimé*
150	18	*Tout le passage qui se trouve à partir de* Exemple Demosthenes..... *jusqu'à p. 153, l. 19*..... acquerir aujourd'hui	*supprimé*
154	14	il[z] enlumine[nt]	ilz enluminent
155	21	n'estoit	ce n'estoit
156	3	il chiet	il chet
156	7	distribution, de	distribution et de
156	23	par interrogation	de interrogation
157	1	appetice	appetisse
157	8	transsumption	presumption
157	9	defforme	difforme
157	15	transsumption	trasumption
157	20-21	n'est point homme es offices de l'homme, comme	n'est point homme comme
157	22	chiessent	tombent
158	12	la rouxte	la route
158	12	tonnoirre	tonnerre
158	22	coulombe	colombe
158	22	teurterelle	teurtelle
158	25-27	Nota que.... ou il y a nota	*supprimé*

Pages	lignes	1521	1544
159	8	sustance	substance
159	11	oef	oeuf
159	20	mengussent	mengeussent
160	10-11	et luy capitaine..... ses gens	*supprimé*
160	12	ses batailles. Toy	ses batailles. Luy capitaine mette par ordre ses batailles. Toy
161	5	dis ie	edifie
161	12	O cruel mal! O miserable	Ou cruel mal ou
161	15	equiuocquement il varie	equiuocquement varie
162	24	tu	toy
163	11	assistence de	assistence des
163	19	oultre temps	oultre le temps
164	2	comme as tu eu	comme tu as eu
164	19	respont	*supprimé*
165	24	quant on	quant nous
165	25	quelques biens	quelque bien
166	16	eust esté	eusté
166	22	Il ensuyt	s'il ensuyt
167	19	cuydent	cuydant
168	5	*tacite quasi nullus*	taisiblement quasi nul homme
168	7	*quasi unquam*	quasi iamais
168	15	herezes	hereticques
168	16	deuyé	denye
169	9	obait	obey
169	17	quant la fin	quant a la fin
171	18	Parquoy	Pourquoy
171	17	crudelité	credulité
171	25	mains vous l'auez	mains l'auez
172	15	amaindrissant ; Ie amendris	admoindrissant. Ie amondris
172	19-28	Item : « Qui..... non gré. »	*supprimé*

Pages	lignes	1521	1544
173	10	maniere a autre	maniere en autre
173	19	conueuient	conuenant etc.
173	23	desrain	dernier
174	5	fetur	feteur
174	21	matiere et pour leur ennuy et pour remonstrer	matiere et pour monstrer
174	24	substances ou	substances aux
175	6	Et vault ceste matiere en	Et vault en
175	12	Helas	*supprimé*
175	16	clauses	causes
175	21	desiuner	desieuner
176	6	encore plus que mauuais	encore plus mauuais que
177	4	espreuue	approuue
177	10	angelicque..... nature	*supprimé*
177	13-14	mais elle..... especialles	*supprimé*
177	15	il en demeure	il demeure
177	15	ne	ny
177	20	se siessent	se mettent
177	24	a entendre	a attendre
178	3	ce qu'il	ce qui
178	7	comme : se la chaire	comme : La chaire
178	16-17	l'autre qui..... en logicque	*supprimé*
179	11	hayez	ayez
179	13	monstrez	monstre
180	7	nommer	*supprimé*
180	26	signification se faict	signification faict
181	16	difforme	non difforme
181	18	derrain	dernier
182	8	misericorde et de verité	misericorde et verité
182	14	s'il est	s'il estoit
184	8	indomé	non dompté

Pages	lignes	1521	1544
185	14	faincte ypocrisie	faincte d'ypocrisie
186	5	plaisse	baisse
186	12	defforme	difforme
186	16	arragé	enragé
186	23	mordoit. — Entre	mordoit ou entre
187	4	et brebis	la brebis
187	18	entendue	attendue
189	1	beu	veu
189	6	pour l'inuenteur	par l'inuenteur
189	13	comme la coge pour paix et les armeures	comme les armeures
189	23	yurongnises	yurongneries
189	26	et brief..... Catoce	*supprimé*
190	4-6	Encore ay ge..... gouuerné	*supprimé*
190	25	beau, fort et rade adiouste et	beau et fort et
191	6-7	qui n'agueres serui au Grant Couronne	*supprimé*
193	20	ie cheiz	ie tombe
193	3-5	Et se dit..... le premier	*supprimé*
194	11	ensuyuant la doctrine	ensuyuant doctrine
194	21	humilité ou	humilité et
195	23	meilleu	mylieu
196	1	Lorin	Lorrain
196	1	de Maille au Moys	de Maille
196	6	en leur donnant	en donnant
196	7	intention, et a la	intention a la
196	9	bailly	baillif
196	10	Et se sont	Et si ce sont
196	14	celuy ou ceulx	celluy ou a ceulx
196	26	Bertault	Berthault
197	1	Geoffray	Geoffroy

Pages	lignes	1521	1544
197	2	a bien	en bien
198	13	faisant plaisant babil	faisant babil
198	23	*Vide*	Voy
200	3	l'intention : « Et pource que	l'intention est pource que
200	6	congneu	concongneu
200	9	espoires	esperes
200	12	toy de ton	toy et de ton
200	17	luyre	lire
201	20	tient	contient
204	1	qui luy	qu'il luy
206	5	deceupz	deceues
206	14	eschiet	eschet
206	22	dignité pour	dignité ou pour
206	23	grans et les moyens	grans et moyens
208	18	au feuillet XIX	*supprimé*
210	8	en monstrant	en demonstrant
211	25	et du bon du cueur	et de bon cueur
213	21	sicatrices	cicatrices
213	23-24	gens hommes	gens d'armes
214	4	la personne	ta personne
214	23	octray	octroy
214	26	que humilité	que l'humilité
215	12	aucourir	courir
215	19	La quarte :	Le quarte partie : (1)
216	20	emplieray	employeray
217	4	que l'en ne	que ne
217	13	disert	discret

(1) Il arrive très fréquemment que le mot *partie* est supprimé dans l'édition de 1521 et rétabli dans celle de 1544, après *la seconde*, *la tierce*, *la quarte*. Il nous paraît inutile de l'indiquer chaque fois.

Pages	lignes	1521	1544
218	21-22	et de ton sang a besoin	et de ton sens et que au besoing
219	4	dechoir	decheoir
219	17	*vel e contra*	*vel contra*
220	13	ie te l'enuoye	ie te enuoye
220	16	veoirray	verray
220	20	commanderas	commandes
220	25	l'en ne sçauroyt	l'on ne luy sçauroit
221	10	pourquoy ie te	pourquoy te
222	16	si l'a faict	s'il a faict
222	18	on en demande	on demande
223	1	adnichillant	anichillant
223	2	s'il a eu	s'il la eu
223	17	attendre	entendre
224	5	*vide*	*supprimé*
224	6	f. LXXI	*supprimé*
224	26	desirant luy	desirant de luy
226	3	acquerrons	enquerrons
227	6	broullemens	brouillemens
227	8	garçons de ceste	garsons et ceste
228	2	Et nota que	Il doit noter que
229	6	tres	des
231	12	et te aymant	et en te aymant
231	16	de trop	trop
232	11	iniure faicte	iniure que on a faicte
232	12	espoire	espere
233	8	et de adverse	et aduerse
233	24	cautelles et di ge plus	cautelles plus
233	25	vela	voilla
233	26	vela	voilla
234	6	mains	moins
235	25	espoire	espere

Pages	lignes	1521	1544
236	14	a N.	a I.
237	1	des ieunesse	des ma ieunesse
239	5	filz ; pource que tu sçauoys bien qu'il estoit mortel	filz que tu sçauoys estre mortel
240	15	Clodius	Claudius etc.
240	26	Il est a tous commun	A tous sont communes
241	24	en demande	n'en demande
242	1	Se l'en voullons	Se voulons
242	21	m'en souuient	me souuient
242	22	dehors, il sault	dehors sault
243	11	en toy	en ton
243	14	en vng huys	a vng huys
244	16	d'aultre part	d'vne autre part
244	24-26	vy	vey
245	1	enuiron entour trois	enuiron trois
245	17	ce que on	ce que nous
247	21	g'y	ie
248	6	Iouis	Iuppiter
248	9	a ce que, se tu	a ce que tu
249	20	La tierce	*supprimé*
249	20	Ie requiers a Dieu	Ie requiers Dieu
249	24	retourné	retourner
250	5	santé ou	santé et
250	11	que ie	que i'ay
251	4	ou recepuoir	ou a recepuoir
253	7	qu'il desiste	qu'il se desiste
254	14	commencees	commencez
255	2	telz	telles
255	8	promettant	le promettant
255	26	ferré	serré
256	10	di ge	dis ie

Pages	lignes	1521	1544
256	10	recouurir	recouurer
256	12	ou que il	ou que on
256	20	deshonneste trop se	deshonneste se
257	9	espandre pour ce s'il	espandre s'il
257	11	mais tres detestable	mais detestable
258	6	necessaire	necessité
258	7	suspecion	suspection
258	25	auons deliberé	nous auons deliberé
259	7	ne vouldrions	ne ne vouldrions
259	25	Qui est	La seconde partie : Qui est
260	7	voirront	verront
260	8	peres, les	peres et les
260	10	les bons vielz hommes	les bons hommes
261	2	reconsilie	reconseille
261	3	faire, tu me	faire me
261	4	tousiours	tout
261	7	nyant	noyant
262	14	viperees	vituperees
262	16	langart	langaiger
263	4	loyal que i'ay	loyal ay
263	12	creable	croyable
263	18	et aultres	que aultres
264	4	enorguilly	enorgueilly
264	10	concitatin	concitadin
264	17	l'en monstrerons	nous monstrerons
265	20	congneu	congneue
266	3	causes	choses
266	7	sont ilz	sont elles
266	12	[sc] les practiquoient	*supprimé*
266	13	intricquez	intrinquez
260	16	resoullent	reçoiuent

Pages	lignes	1521	1544
267	19	iuge en ce cas	iuge iuste en ce cas
267	22	nonobstant tant en	non seulement en
268	2	repulsant	expulsant
268	9	comme en discernera	comme discernera
268	16-17	*leporem et lepram*	*lepram et lepram*
270	7	depression	d'oppression
270	9	non aultre pour	non aultre chose pour
270	12	sain vaillant, i'en	sain i'en
270	17-18	certes..... negligence	*supprimé*
270	19	fieure	fiebure
271	3	pourquoy ne	pourquoy ie ne
271	6	de la prosperité	de la bonne prosperité
271	8	aultre etc.	aultre chose etc.
271	15	offrant, etc., comme	offrant comme
271	24	en la cause	a la cause
272	3	derrain	dernier
272	25	ce qui	ce qu'il
273	12	qu'il soit	qui soit
273	13	qu'il voyse	qui voyse
274	16	et, se il	et il
275	25	fassessie	facessie
276	1	se raille	se ioue
277	3	propulsant	dechassant
279	4	viscerablement	cordiallement
279	22	et si ie te	et si te
279	23	contracter, appointer	contracter et appoincter
280	8	impossible	impossibilité
281	8	prenne grant plaisir	prenne plaisir
281	20	se g'y estoye	se estoye
282	2	none Iuillet	none de Iuillet
282	2	nonante deux	nonante nous declarerons que

Pages	lignes	1521	1544
			combien que en plusieurs choses nous sommes occupez deux
282	7	deux especes	deux espes
282	11-12	nous declarons..... occupez	*supprimé*
282	14	respondons	responnons
283	6	plaindré	plaindray
283	13	feray tres voluntiers	feray voluntiers
283	19	declarees	declarez
283	24	speciaulx	especiaulx
283	26	accoustumees	accoustumez
284	2	premieres les negoces	premieres negoces
284	5	missiues	lettres missiues
284	8	d'aulcun	d'aulcuns
284	13	nobles, sages	nobles et sages
284	14	irrecitables la ou il est quasi impossible il a	irrecitables et a
284	17	doloser	douloir
285	4	argent a	argent de
285	13	il en est	est
286	21	tesmongnage	tesmoignage
286	21	estre a tous	estre par tous
286	23	ledit	les
286	23	tout	tous
287	9	Et se font	se font
288	2	trouues	treuues
288	8	congnoissent la	congnoissent par la
288	15	viscerablement	affectueusement
288	16	l'airoys	l'auray

Après la ligne 20, édition de 1544 :

Cy fine le livre premier de vraye rhetorique
Nouvellement imprimé mil cinq cens xliiii.

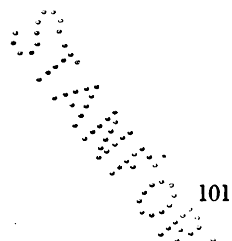
SECONDE PARTIE

Pages	lignes	1521	1544
1	14	tel	telle
1	15	qu'il plaist	qu'il luy plaist
2	6	ia dicte en prose	ia dicte est en prose
2	11	de tant que	tant que
2	20	Mais ilz sont	Mais sont
3	6	chantent plus nouuellement	chantent nouuellement
3	9	et longues	ou longues
4	10	avoir plus facille	avoir facille
4	16	et remectre	y remettre
4	17	deduisant	reduisant
4	17	acquiette	acquitte
5	3	se feminisent	se finissent
5	4	pluriers	plusieurs
6	6	acteur	active
6	22	de Grece	*supprimé*
7	8	contrees, ilz proferent	contrees, proferent
7	23	semblable prolation et accent aux feminins et masculins	semblable orthographie aux masculins et de masculins
8	3	sont	ont
10	7	composez	imposez
10	21	Item, il est	Item sont
11	3	creee, procreee et recreee	cree procree et recree
11	9	aer	*supprimé*

Pages	lignes	1521	1544
11	11	diable, Dieu	Dieu diable
11	11	coac	croac
11	12	vulgaire	vulegaire
11	13	Item, il est	Item sont
11	26	il[z]	*supprimé*
12	10	vient	venient
12	16	coustume	*supprimé*
12	22	Item, il est	Item sont
13	4	ars, char, chars	ars, chars
16	18	termineson	termine a son
17	8	ferme et estable	ferme estable
17	19	i'ayme	ayme
18	8	different	discerne
19	4	font differente	sont de differente
20	21	Item, il est	Item est
20	24	faict	faire
20	25	est de besoing	est besoing
21	1	qu'il est	que sont
21	13	prez	pour
21	19	pareilles, sortables	pareilles et sortables
22	5	cases	causes
23	6	et de la penultime	et la pemultime
23	18	compassee	comme passe
23	25	chantz	champs
24	10	Au moins ne	Au moins ie
24	17	*pro modico non est curandum*	ce est reputé pour peu de chose
25	13	El n'a	Et n'a
25	18	monton	mouton
25	22	Qu'ilz n'aient point le vent de costé	*supprimé*

Pages	lignes	1521	1544
26	5	Qui conuint	Qui se fit
26	16	par la	soulz la
26	18	donner de garde	donner garde
26	19	pays, ilz se	pays se
26	25	singulier est	singulier et
27	4	en trois	a trois
27	18	Pleust Dieu	Pleust a Dieu
29	1	premier	premierement
29	1	et lignes	et des lignes
29	3 et 4	termes leonines	termes leonins
29	17	Et la plus	Et plus
30	7	querre	acquerre
30	8	en serre	en grant serre
30	9	qu'en lices	qu'en ces lices
30	10	et l'enferre	et si l'enferre
30	11	si	s'il
30	12	Or luy fault	Or luy conuient
30	13	Et grace	Et la grace
30	14	merites luy	merites tu luy
30	15	puisse conquerre	puisse ia conquerre
30	16	Ceulx	Tous ceulx
30	17	chiet, s'il	chiet ou s'il
30	18	Luy	De luy
30	19	Et pert	Et si pert
30	20	debuoit querre	debuoit se querre
30	21	a besoing	a grant besoing
30	22	adorer	supplier
30	23	Cil	Celluy
30	24	le myerre	le franc myerre
30	25	Dieu prent	Dieu or prent
30	26	en son	dans son

Pages	lignes	1521	1544
30	27-28	Item..... s'ensuyt	*supprimé*
31	1-28	D'ou vient..... Au jugement	*supprimé*
32	2	leonimees	leoninees
33	6	le tient	se tient
33	18	cinquisme	cinquiesme
33	24	foeble	foyble
34	18	a a refaire	est a refaire
34	24	perdurable	pardurable
35	3	aprendre	reprendre
35	16	De tes	Des tes
36	2	te reuien	t'en revien
37	4-26	Aultre exemple de trois..... la decime, etc.	*supprimé*
		De la page 38, l. 10, à la page 39, l. 9 : Aultre exemple..... *de sa mere*	*supprimé*
		De la page 39, l. 24, au bas de la page 40 : Aultre exemple..... desrain escu	*supprimé*
41	1	l'exposition	exposition
41	3	se faict de termes	se faict termes
41	20	Il en est vne	Est vne
41	25	sens	sentz
42	2	Autieulx.	pareilz
43	5	entrelachee	entrelassee etc.
45	1	desreniers	derniere
45	2	desrenier	dernier
46	3	pechez que i'aye	pechez aye
46	11	par leur droict	par droict
47	19	Nota qu'ilz est des	Nota que sont aucunes
48	4-18	Aultre exemple..... Luxure	*supprimé*



Pages	lignes	1521	1544
51	7	te monstreront	te monstrent
51	17	clauses de lay	clauses lay
52	16	plaist	plaise
53	4	Qu'en	Quant
53	15	*Justice*	*supprimé*
53	18	Mont	Moult
53	21	La mort	Ia mort
55	6	a a reffaire	est a reffaire
56	4	Loy substraire	Luy substraire
56	12	voluntiers se fait	voluntiers il se faict
55	12	et se faict de	et de
55	25	cueur d'amant	cueur deuant
58	3	Ou n'a	Ou n'est
60	19	Par son imperfection	Par infection
60	20	Et mect par	Et mect son
62	8	suyr	suyuir
62	11	pouldres	pouldre
64	22	Au mains	Au moins
65	2	parfaicte	par
65	19-21	Paracheve.....	Paracheue que tu es Fortune
66	19	Se i'ay.....	Se i'ay vostre grace
67	9	n'a point faict	n'a point ce
67	15	ligne le font	ligne le font et tout
68	14	paindre	plaindre
69	3 et 10	Ihesus	Iesus
70	3	pipiltre	pupiltre
71	2	specifie	spacifie
71	22	en tout	du tout
72	1	close	clause
73	12	Quant l'amoureuse.....	Quant l'amoureuse, etc.

Pages	lignes	1521	1544
73	17	Vng douloureux remply de plains	Vng douloureux remply de plains Cent mille foys
74	6	Chapelès	Chapeletz
74	12	Se voulez amoir, etc.	*supprimé*
76	2-3	Respondez les	Respondez leur
77	25	Par la bonté	Par la volunté
78	7	Aux sainctz cielz	Aux cieulx
81	3	Par grant	Par grande
82	2	Et se il se redouble	Et se redouble
83	27	Impetre pour moy vers Dieu graces	*supprimé*
84	9	Apparoir soir	Apparoir le soir
84	11	pennetiere	pannetiere
84	21	De se dame	De sa dame
84	22	Et fut elle vestue	Et revestue
84	24	si doibt el lever	si doibt eslever
84	27	L'amant doibt faire bonne chere	*supprimé*
86	6	se tu te fains	se tu t'en fains
86	12	se tu regardes	se tu gardes
87	17	ce que je notifie	ce que notifie
87	24	adrece	adresse
88	11	et celles	a celles
90	1	Gorgyas	Georgyas
90	2	Bourgoys	Bourgeoys
92	7	c'est a dire que toute ligne de dix	c'est a dire de dix
94	22	espece de rithme	espece rithme
95	21	se m'aist	se mes

Pages	lignes	1521	1544
96	1	est et iolye	est iolye
96	3	abis	habis
97	22	plouuier	pluuier
97	16	seroit trop longue	seroyent trop longues
98	2	De quattre	*supprimé*
98	3	Trois et demye	*supprimé*
98	4	De quattre	*supprimé*
98	5	De quattre et demie	*supprimé*
98	7	pause estre	pause ne doibt estre
98	12	estoit bien gracieuse	estoit gracieuse
99	4	il a	y a
99	9	et qui est	a qui est
99	24	après *croisees*, l'éd. de 1544 repète ce qui est compris entre *croisees*, l. 20, et *comme* l. 24.	
102	9	voirra	verra
104	1	Pour luy	Pour lay
102-104		L'édition de 1544 ne contient pas les notes marginales latines.	
105	4	Hierico	Iherico etc.
106	9	Ne promectz pas qu'il	Ne permetz pas qui
106	13	eau	eaue etc.
106	19	perdurable	pardurable
106	25	Moyse et son peuple	Les Hebrieux lors
107	12	Par cil	Pareil
109	3	prince de les	prince les
109	10	Et la	Et est la
109	11	d'amours : ilz	d'amours que ilz
109	12	ou cueur	au cueur
109	14	aymon	amon
110	7	entendant	extendant
110	8	qu'ainsi	quasi

Pages	lignes	1521	1544
110	25	telz	tes
111	20	tellesse	tel laisse
112	16-20	L'Infortuné..... abuse	*supprimé*
113	1-4	Et qu'en derriere..... concepuoir	*supprimé*
113	8	ornation	donnation
113	9-17	L'Infortuné..... sonorité	*supprimé*
114	3	si	se
114	10-17	Aultre exemple..... y perra	*supprimé*
114	18	Il est	Est
115	18	bauldray	blaudray
116	10	esteuf amittere	esteuf et amittere
116	15	Nota qu'il est	Nota que sont
117	4	Il est	Est
117	10	Item, il est	Item est
117	14	flagmen	flamen
117	17	latin et fançoys	latin en françoys
118	12	elipsis	clipsis
118	17	a dens	aux dens
118	17 et 18	i'espoire	i'espere
118	22	quidem	quidam
119	4	Oultre plus, il est	Oultre plus est
119	28	sirer	sire
121	11-15	Aultre exemple..... ce chappitre	*supprimé*
121	16	Item, il est	Item est
121	24	Ihesus	Iesus
122	7	comcompaignon	compaignon
122	9	faictiz	fainctiz
123	2	si estroict	si estroictement
125	3	en ayt	en ayant

Pages	lignes	1521	1544
123	8	bataille, il y en a eu	bataille y en a eu
123	17	gens ioyeulx	ioyeulx
124	2	peres	qui
124	4	Il est beaucoup	Beaucoup
124	7	vne couleur	vne autre couleur
		De la page 125, l. 1, à la page 126, l. 10 : Au *Gras*..... Conseil ouvert, etc.	*supprimé*
126	11	Il en a ia	Il en est ia
127	17	sans aultre conseil que de moymesmes	sans d'aultre conseil que moymesmes
127	19	dictes, se sont tous	dictes sont toutes
128	14-22	Fleur redolent..... nous mercye	*supprimé*
129	6	d'ou toutes	ou toutes
129	15	Il est	sont
130	17	l'Infortuné la baille	l'Infortuné baille
131	5	Exemple sans sinalimphe	Exemple sinalimphe
131	16	Signamment	Sigamment
132	15	varlés	*supprimé*
132	19-26	te appelloyent..... a l'escolle	*supprimé*
133	1-2	Se me..... m'aist Dieu	*supprimé*
133	3	ou sillabe	ou vne sillabe
135	17	lesses	laisse

Ed. de 1544 : Cy fine le premier et second liure de vraye rethorique. Nouuellement imprimé en l'an mil cinq cens quarante et quatre.

S'ensuyt la table.

CORRECTIONS

Ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction, nous avons apporté quelques corrections au texte de l'édition de 1521 (1). En voici la liste :

PREMIÈRE PARTIE

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
7	25	c'elle nest	s'elle n'est
8	3	par leurs	parleurs
10	25	ses deux la	ces deux la
19	3	entremeslee	entremesler
21	21	rethroicque	rethoricque
22	9	que se sont	que ce sont
23	10	ne se qui	ne ce qui
27	13	syllables	syllabes
30	18	de vous	de voz
33	18	ses deux gerres	ces deux gerres
35	18	en ses	en ces
36	11	Porcier	Porcius
36	15	Portia	Porcius
36	22	l'vng de ses	l'vng de ces
43	7	ou desprisee	ou desprisé

(1) La plupart des lettres et des mots que nous avons rétablis entre crochets dans notre édition se trouvent dans l'édition de 1544.

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
44	18	qu'ilz hayt	qu'il hait
44	18	moderee	moderé
44	24	tout	tous
45	3	gader	garder
45	13	cenat	senat
47	3	exemble	exemple
49	23	ses prisonniers	ces prisonniers
51	21	ses prisonniers	ces prisonniers
52	8	comme	commune
53	4	iustice de ses	iustice de ces
55	8	se sont	ce sont
55	16	auditeurs et croire	auditeurs a croire
58	2	et ce faict	et se faict
60	10	delclarer	desclarer
60	26	penses	pense
61	13	cy exposent	cy expose
62	1	leurs misericorde	leur misericorde
62	20	il ce faict	il se faict
64	2	narartion	narration
64	3	coprs	corps
66	13	dittes	dictes
70	22	habitent	habitant
70	25	qui sont de soy sont	qui de soy sont
71	22	conart	couart
71	24	ses termes	ces termes
72	14	chappiter	chappitre
75	16	et scauoir	a scavoir
76	22	comme ce se	comme se ce
77	10	oy lpour	loy pour
77	15	sont si	sont ci
82	9	il a faict	il l'a faict

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
84	26	coniecturelle	coniecturalle
86	2	aulterment	aultrement
87	8	et velut dire	et voulut dire
88	14	ses choses	ces choses
90	1	Grefz	Grecz
90	4	gouure	gouuerne
90	22	affaire	a faire
91	10	argument a	argument est a
91	11	ou ce il la fera	ou se il la fera
92	11	et la chassa	et le chassa
92	20	pouair	pouoir
93	1	et sachez que ses	et sachez que ces
94	8	se vng conseil	se vng conseul
94	26	comme se	comme ce
97	27	raisans	raisons
98	7	donl	donc
99	1	a nulle de ses	a nulle de ces
99	18	parqnoy	parquoy
100	1	qu'il soient	qu'elles soient
100	2	ce cestuy	se cestuy
103	23	la quinte ce	la quinte est
103	25	ie di dont	ie dl que
103	27	per conseil	par conseil
105	21	Clitimestra	Clitemestra
107	13	requeste quant	requeste est quant
108	5	se a esté	ce a esté
108	15	emuneration	enumeration
108	20	Pacunius	Pacuuius
110	3	et que se	et que ce
110	7	se ne fut	ce ne fut
111	7	debouoyent	debuoyent

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
111	12	encontre ses	encontre ces
113	15	ou ce conscience	ou se conscience
114	25	emuneration	enumeration
119	14	se fonde de laict	se fonde laict
119	21	anoit	auoit
121	7	moins	mains
122	20	conffermees	confermees
124	5	Horrestes c'est	Horrestes s'est
129	13	racontant	racontent
129	16	pouair	pouoir
130	6	ne ce deult	ne se deult
131	4	teoys	troys
132	12	cmplection	complection
133	1	rien il ont	rien ont
133	2	ce font baigner	se sont baignez
133	8	condiction	condition
133	18	ceulx qui errent	ceulx errent
133	24	anttendu	actendu
136	3	mauluais il me semble de tres	mauluais il me semble tres
137	10	et ce la	et se la
138	9	et doibt en ses	et droit en ses
140	18	producteurs	proditeurs
142	8	demandes	Demades
147	6	vituperer	vitupere
148	13	excercite	excercice
150	15	d'inuention	l'inuention
151	11	desolayre	desclayre
152	5	mais se sont	mais ce sont
152	15	qui est sil	qui est cil
153	18	se te sera	ce te sera

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
153	21	par premunlô	par premunition
154	4	argumentation	agnomination
154	8	inuitation ?	imitation
155	11	la faculté	la faulte
155	27	aucnne	aucune
156	23	ce consonance	de consonance
157	20	ce qu'il	ce qui
159	26	aultes mennieres	aultres manieres
160	20	nous l'airons	nous l'aurons
161	16	les scays	le scays
162	4	pbrestres	prestres
164	8	leurs	leur
165	5	se me semble	ce me semble
165	5	que se estoit	que ce estoit
165	9	ilz leur	il leur
166	19	corruption	correction
166	22	comme s'il	comme : Il
168	5	de ses	de ces
169	18	derrnieres	dernieres
170	17	ou ce	ou se
172	6	ses pelerins..... ses celerins	ces pelerins..... ces celerins
173	21	de ce ce faire	de ce faire
174	1	mont	mout̂
174	12	abreger	abregee
177	13	elles ne se peueut	elle ne se peut
179	14	plaisance	plaisante
180	11	et ses motz	et ces motz
180	11	bien et sous	bien et bons
181	4	Troyan	Traian
181	6	en ses	en ces
181	20	se doibt	s'en doibt

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
184	6	gerre	guerre
184	21	se dict	ce dict
184	26	se dict	ce dict
185	4	quelconques	quelconque
186	15	de oure	de ours
187	22	les criconstances	les circonstances
188	16	et ce faict	et se faict
188	23	la senestre	la fenestre
189	1	ilz ont veu	ilz ont beu
189	4	sagemeut	sagement
189	13	la coge	la toge
189	21	c'est gouuerné	s'est gouuerné
190	2	de ces	de ses
191	19	commme	comme
191	20	vath	vah
193	2	ses oreilles..... et de ses yeulx	ces oreilles..... et de ces yeulx
193	3	et de se dit	et se dit
195	17	se seroit	ce seroit
196	10	commemce	commence
197	20	les aultes	les aultres
198	11	dotrine	doctrine
200	12	enuere moy sxecutee	enuers moy executee
201	9	ennuynate	ennuyante
201	10	se ne sont	ce ne sont
201	21	desussdictes	dessusdictes
201	22	Et a ce dernier	Et ce dernier
204	15	demande	demander
205	6	car se seroit	car ce seroit
205	21	nescit	nequit
206	6	se a esté	ce a esté

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
206	7	ou que se	ou que ce
206	15	ne ne parentheses	ne parentheses
209	15	il emportera	il emporta
210	4	ses	ces
214	11	incorporelle manificence	incorporelle munificence
218	22	tu leurs	tu leur
219	25	estre a luy estre	estre a luy
220	17	su tu as	se tu as
220	24	estrè si clerc	estre si clere
221	3	satiffaire	satisfaire
222	21	se sont	ce sont
222	23	de laquelle se	de laquelle ce
223	9 et 10	satiffaict	satisfaict
224	5	satiffaire	satisfaire
224	25	en ce offrant	en se offrant
226	8	rescripsons	rescripuons
228	21	qu'il te	que te
229	2	Polimina	Polimnia
229	2	Euteope en flultes	Enterpe en flustes
229	15	aordonnee	ordonnee
230	19	y l'ayme	il l'ayme
231	9	leubres	lebures
232	4	Dalphynes	Daphnes
236	15	que se eust	que ce eust
237	24	peultz	peulz
241	8	Il c'est	Il s'est
241	22	que se soit	que ce soit
246	11	pour le	pour les
246	12	detruiment	detriment
249	9	et qui par	et que par
251	23	facent plus	face plus

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
258	13	rescripsons	rescripuons
261	12	que se soit	que ce soit
262	13	Se nonobstant	Ce nonobstant
262	16	se langart	ce langart
262	26	ces execrables	ses execrables
264	4	il c'est	il s'est
264	10	ses choses	ces choses
265	21	il n'apparttent	il n'appartient
266	6	que ceulx	que eulx
270	3	il c'est	il s'est
270	19	en ses iours	en ces iours
272	12	fay lay	fay la
275	1	se a esté	ce a esté
275	14	seroye	sçauroye
276	9	feuillet xiiii	feuillet xiii
277	2	qui en	que en
277	15	ses iours	ces iours
278	14	nous si tenons	nous tenons si
278	22	se que	ce que
279	3	ie ne fusse	ie ne feisse
280	12	octante et	nonante et
281	1	qu'il sont	qui sont
281	6	ne me donnent	ne me donne
283	20	icelle	icelles
286	14	port	part
288	9	biens	bien
290	4	ceffe paix	ceste paix

TABULA

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
298	12	contumation	continuation
298	22	chose obscure XVII	chose obscure XVIII
299	21	contumation	continuation
301	22	demandes	Demades
306	12	methapore	metaphore
307	2	Orage	Orace

SECONDE PARTIE

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
7	5	se s'estoyent	se c'estoyent
9	13	se rondeau	ce rondeau
11	11	rôge	rouge
11	22	boy	bon
15	17	ses Dieppois	ces Dieppois
19	16	sans clercs, nobles et	sur les clercs et
21	3	se seroit	ce seroit
21	19	viues	vnies
23	18	et de sa passee	et de sa passe
28	2	plaistre	plastre
28	19	rithme leonnie	rithme leonine
29	14	Ainsi se faicct	Ainsi se faict
30	4	homme	homs
30	4	comme vng vaisseau	com vaisseau
30	5	terre	verre
30	6	vit et trauaille	vit, trauaille
32	9	amoureuse	armonieuse

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
32	12	huytiesme	cinquiesme
32	15	contre tierce	contre la tierce
34	3	mon sçauoir	non sçauoir
34	17	qui	que
35	22	De rancune se abstenir	A rien vain ne te tenir Ton sens trop ne detenir
36	9	durte	duree
43	16	ou itieux	ont tieux
44	8	feult	fault
46	5	syllabees	syllabes
46	9	icy si sont cours	icy sont es cours
46	10	ainsy que par	ainsy par
46	11	renom	nom
46	25	latin en francoys	latin et francoys
47	19	qu'ilz est	qu'il est
48	11	ne te retien	ne retien
49	5	garnie	graine
51	19	en luy	en lay
51	24	Se commun	Commun
52	1	se couplet	ce couplet
52	11	ie laisses	laisses
52	16	plaist	plaise
52	19	Anciennes adresses	Ait aux anciens adres- ses.
54	18	plusstost	plustost
54	26	XXVI	XXXVI
61	8	perdre	prendre
61	20	de ces	de ses
61	22	que ilz	que il
64	20	exmple	exemple
66	6	si est	s'est

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
68	14	paindre	plaindre
70	5	se ie nya	se ie n'ay
71	13	Bieu regardez	Bien regardez
71	22	*avant Bergerette il y a :* Autre exemple	
72	13	contenante	conuenante
74	2	silllaibes	sillaibes
74	12	Se voulez amoir	Se voulez auoir
76	19	Dictez de vous	Dictez vous
77	1	Ioyeux non	Ioyeux ou
77	10	espece destruicte	espece distincte
80	1	celestielle	celestialle
82	10	ainsi nommees	ainsi nommee
84	12	Ce ce non	Se ce non
87	9	Ses dictz cy	Ces dictz cy
87	10	Ses coupletz	Ces coupletz
88	1	ecence	essence
88	7	Se n'est plus	Ce n'est plus
90	2	pratiqne	pratique
96	20	se vint	ce vint
97	15	n'auoient	n'auoit point
97	16	seroient trop	seroit trop
98	14	necessairemeut	necessairement
103	25	tarrace	terrace
108	13	C'est en ce jour	s'est en ce iour
108	18	c'est humilié	s'est humilié
110	13	se second	ce second
110	25	apliques	apliquer
111	12	ses deux motz sont	ces deux motz soit
111	14	rigle ont tousiours	rigle tousiours
112	6	cacosnithecion	cacosintheton

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
112	8	Tantologia	Tautologia
112	11	Epismalimphe	Episinalimphe
113	13	vers	vs
113	18	seuerité	sonorité
116	16	exellence	excellence
117	16	fancoys	françoys
118	17	cirologia	acirologia
120	19	cacosnithecion	cacosintheton
121	2	Or lus	Or sus
121	21	Lay des	I'ay des
122	6	en andioustant	en adioustant
122	7	Cest vnv	C'est vng
122	8	cn ostant	en ostant
122	14	ses ioueurs	ces ioueurs
123	18	Se sont	Ce sont
123	22	touteffoys se	touteffoys ce
124	19	Et contre est	Encontre et
124	21	*vers omis retabli*	
124	27	conardie	couardie
125	19	Maigre eoulceur	Aigres doulceur
125	21	Cueur enuuieulx	Cueur enuieulx
126	22	Coursé	Courcé
127	15	Tantologia	Tautologia
127	19	Se sont tous	Ce sont tous
127	20	C'est assouoir	C'est assavoir
129	13	ses manieres	ces manieres
130	16	neaumoins	neanmoins
131	2	Et remontrer	Rencontree
131	19	prudaument	prudamment
132	12	Epismalimphe	Episinalimphe

TABULA

Pag.	lignes	éd. de 1521	présente édition
138	18	XLII	XLIII
138	19	XLV	XLIV
138	20	Epismalimphe	Episinalimphe
138	24	Frenun	Frenum
139	8	XLVII	XLVI
140	5	XLII	XLI
140	18	Tantologia	Tautologia

GLOSSAIRE [1]

(Les chiffres romains renvoient à la partie, les chiffres arabes à la page)

Abstraindre, *retenir;* abstraint, I, 262, *retenu.*

Acarne, II, 115. *V. note.*

Achoison, I, 90, *cause.*

Aconcevoir, *rejoindre;* aconceu, I, 92, *rejoint.*

Acteurs, I, 84, *demandeurs.*

Admonester, I, 123, *avertir.*

Adnichiler, *anéantir;* adnichilée, I, 203, *anéantie.*

Advenir, *arriver;* advient, I, 130; advenu, I, 130.

Advollé, I, 263, *sans aveu, fou, étourdi.*

Adversaire, I, 255, *adversité* (?).

Affier, *assurer;* affie, II, 81.

Afferir, *convenir, appartenir;* affiert, 1, 25.

Affins, I, 49, *alliés.*

Affique, II, 115, *affiche.*

Aguz, II, 102, *aigus.*

Aim, II, 119, *hameçon.*

Ainsy (par) que, I, 204, *à condition que.*

Aidier; *3. p. subj. pr.*, aist, I, 132.

Ambuler, II, 22, *aller.*

Amender, *améliorer, corriger; part. pas.*, amendes, I, 125.

Amendrir, *amoindrir; part. pas.*, amendris, II, 53.

Amenuiser, *diminuer;* amenuise, II, 66.

(1) Nous n'avons pas cru devoir indiquer tous les endroits où se trouvent les mots qui figurent dans le Glossaire; il nous a paru suffisant de faire connaître par un seul renvoi, sauf quelques exceptions, la présence du mot dans l'ouvrage.

Amplier, I, 64, *développer, augmenter;* amplé, I, 70; II, 52.
Amurer, *enfermer de murailles;* amurée, II, 50.
Ancelle, II, 67, *servante.*
Antecesseurs, II, 120, *ancêtres.*
Antefrasis, I, 189, *antiphrase.*
Anyentir, *anéantir;* anyenties, I, 38.
Aornement, I, 5, *élégamment.*
Aorner, *orner;* aornant, I, 6.
Apenseement, I, 15, *avec réflexion, tout exprès.*
Apenser, *méditer; part. pas.*, apensée, I, 122.
Apeticer, I, 69, *rapetisser, raccourcir;* appetice, I, 157.
Apparoir, *apparaître; 3. p. subj. pr.*, appare, I, 293; appere, I, 267.
Appetit (à l'), I, 133, *à la volonté de.*
Appointement, I, 246, *accord.*
Ar, II, 50, *as.*
Ardre, *brûler;* ardront, I, 52; *part. pas.*, arses, I, 260.
Arer, II, 33, *labourer.*
Arme, II, 89, *âme.*
Arragé, I, 186, *enragé.*
Artificielle, I, 20, *conforme à l'art.*
Assouvissement, I, 229, *achèvement.*
Assouvir, *achever; part. pas.*, assouvy, II, 74.
Astralabe, II, 12, *astrolabe.*
Asubjectir, I, 140, *assujettir.*
Attrempance, I, 48, *modération.*
Aubel, II, 20, *aubier.*
Aucourir, I, 215, *recourir.*
Autelz, II, 110, *tels.*
Avanture (par), I, 141, *peut-être.*
Avoir; airoys (j'), I, 288, *j'aurais.*

Basteaulz, II, 122, *gobelets des escamoteurs.*
Baufrée, II, 115, *coup sur la joue.*
Bailler; *3. p. fut.*, bauldray, II, 115.
Bestourner, II, 125, *bouleverser.*
Blandir, *flatter, caresser;* blandissant, I, 185.
Blandissemens, 1, 206, *caresses, flatteries.*
Blasonner, *diffamer; part. pas.*, blasonné, I, 265.
Bourdelierez, I, 136, *debauchées.*
Boutefeu, I, 7, *incendiaire.*
Boute hors, 1, 6, *extérieur, apparence.*
Bouter, I, 227, *mettre;* bouté, II, 5, *mis.*
Boutechouque, II, 28, *sorte de rime.*
Bouys, II, 4, *buis.*
Brebiettes, I, 31, *petites brebis.*
Bredale, II, 84, *ventre.*
Broullemens, I, 227, *troubles, dérangements.*

Cabas, II, 54, *vol.*
Canin, II, 102, *de chien.*
Cautelle, I, 82, *ruse.*

Cavillations, I, 215, *chicanes.*
Celeement, I, 143, *secrètement.*
Celle, I, 148, *cette.*
Celerins, I, 172, *poissons.*
Cheoir, tomber; *3. p. s. ind. pr.*, chiet, I, 156; *1. p. subj. pr.*, chiessons, I, 143; *2. p. pl. subj. pr.*, cheez, II, 50; *3. p. subj. pr.*, chiesse, I, 171; chiessent, I, 101; *3. p. pl. fut.* cherront, I, 177.
Chevance, I, 61; II, 48, *bien.*
Chouler, *presser, bousculer;* choulle, II, 65.
Citatins, I, 150, *citadins, citoyens.*
Clamer, II, 33, *appeler.*
Clause, II, 2, *couplet d'une pièce de vers.*
Cocquart, I, 267, *sot, niais.*
Cointe, II, 96, *gentille.*
Collitigant, I, 87, *plaideur.*
Combien que, I, 145, *bien que;* I, 21, *attendu que.*
Comment, I, 25, *comme.*
Comme, II, 41, *commentaire.*
Comminue?, I, 20. *V. note.*
Commendacion, I, 224, *recommandation.*
Commouvoir, I, 122, *émouvoir; part. pas.*, commeu, I, 128.
Communeration?, I, 63. *V. note.*
Commuer, *changer;* commue, I, 172.
Commun (le), I, 52, 130, *l'Etat.*
Communité, I, 213, *commune.*
Compare, I, 146, *semblable.*
Compendieuse, I, 174, *abrégée.*
Commun (il est a tous), I, 240, *tous savent.*
Comparation, I, 164; *comparaison.*
Composer; *part. pas.*, compost, II, 7.
Concitatin, I, 264, *concitoyen.*
Condigne, I, 221, *équivalent.*
Conferer, *contribuer;* confere, I, 176.
Confermer, *confirmer;* conferme, I, 139.
Confidence, I, 34, *confiance.*
Confort, I, 233, *consolation.*
Confuter, *réfuter;* confutes, I, 123.
Conseiller, *prendre conseil, consulter; 2. p. pl. pr. de l'ind.;* conseillez, I, 182.
Consonant, II, 9, *consonne.*
Contaminateurs, I, 62, *corrupteurs.*
Contenner, I, 257, *mépriser:* contempnez, I, 6.
Contenir; *2. p. pl. du fut.*, contennerez, I, 135.
Contregarder, *observer;* contregardée, II, 48.
Contreuver, *inventer;* contreuvée, I, 262.
Controversie, I, 264, *controverse.*
Contumelie, I, 142, *affront.*
Contumelieux, I, 57, *outrageant.*
Convenience, I, 7, *rapport.*
Convenient, I, 209, *convenable; se rapportant à.*
Convenir, II, 54, *venir ensemble;* conviendront, I, 248, *s'acorderont.*

Converser, *se tourne vers*; converse, II, 65.

Convertir, I, 238, *tourner;* convertirons, I, 238; *part. pas.*, converty, *séduit*.

Coquet, I, 80, *barque*.

Convy, II, 48, *banquet*.

Couardie, II, 24, *lâcheté*.

Conart, I, 101, *poltron*.

Couleurs, I, 21, *figures*.

Coullon, I, 71, *pigeon*.

Coulpe, I, 214, *faute*.

Courage, I, 93, *volonté, intention;* I, 127, *esprit, cœur*.

Courcé, II, 125, *court*.

Courtine, 1, 276, *rideau*.

Coustre, I, 179, *coudre*.

Coustz, II, 24, *dépenses*.

Creable, I, 263, *croyable*.

Credence, I, 291, *croyance*.

Cretin, II, 84, *panier*.

Creue, II, 5, *augmentation*.

Croissans, I, 100, *croisants*.

Croistre, II, 2, *augmenter;* croist, I, 124, creu, I, 139, *enrichi*.

Crudelité, I, 124, *cruauté*.

Cueur, II, 69, *chœur*.

Cuider, penser, croire; *3. p. p. ind.*, cuide, I, 136; *part. pas.*, cuidé, I, 142; *imp. ind.*, Cuydoye, I, 134; *part. pr.*, cuidant, I, 67.

Cure, I, 217, *souci*.

Cures, I, 162, *guérisons*.

Custode, II, 12, *garde*.

Cyragié (?), I, 277.

De (dans les comparaisons), I, 152, *que*.

De, I, 129, de luy, *pour lui*.

Deceptives, I, 263, *trompeuses*.

Decepvable, II, 125, *trompeuse*.

Deduis, II, 19, *plaisirs*.

Deffaulte, I, 219, *manque*.

Defformer, *dépeindre;* defforme, I, 186.

Degastée, I, 175, *alterée*.

Dejecter, *rejeter, écarter; p. pas.*, dejecté, I, 62, *écarté;* I, 242, abattu.

Deliberé, I, 200, *résolu*.

Dementer (se), II, 33, *s'occuper, se mêler de;* demente (se), I, 269.

Departement, I, 129, *départ*.

Depopulez, I, 62, *pillez*.

Derrain, I, 129, *dernier*.

Desavenant, I, 128, *messéant*.

Desconfire, *battre;* desconfit, *battit*, I, 143.

Desconfort, II, 53, *découragement*.

Desister a, I, 291, *renoncer à;* desiste, I, 253, *se désiste*.

Despendre, *dépenser; p. pas.*, despendu, I, 180.

Despriser, *mépriser; 2. p. s. impér.*, desprises, II, 48; *p. pr.*, desprisant, I, 232.

Destruisement, II, 31, *destruction*.

Desvoyer, *écarter de la voie; 3. p. s. pr. ind.*, desvoye, I, 172.

Deul, I, 163, *deuil, douleur*.

Douloir (se), *se plaindre; 3. p. s.*

pr. ind., se deult, I, 130.
Deviser, *parler; 1. p. s. ind. pr.*, devises, II, 7; *2. p. pl. pr. ind.*, devisez, II, 7.
Dicacité, I, 198, *babillage.*
Diffinement, I, 129, *fin, mort.*
Difficillité, I, 189, *difficulté.*
Difforme, I, 80, *contraire.*
Digeree, I, 171, *réfléchie.*
Dilaceré, I, 106, *déchiré.*
Dilucidee, I, 65, *claire.*
Diptongue, II, 10, *diphtongue.*
Disconvenience, I, 146, *dissemblance, contradiction.*
Dispers, I, 122, *dispersé.*
Dissolu, I, 29, *diffus.*
Diverse, I, 65, *contraire.*
Doubtable, I, 263, *redoutable.*
Dire; die, I, 171, *dise;* dient, I, 173, disent.
Doubter, *craindre;* doubtent, I, 167; *p. pas.*, doubté, I, 209, *1. p. imp. de l'ind.;* doubtoye, I, 264.
Duisante, II, 37, *convenable.*
Dulcoration, II, 101, *douceur.*
Duyre, I, 70, *façonner.*

Elucent, I, 128, *brillant.*
Elucidée, I, 175, *claire.*
Embler, *voler;* emblent, I, 136; *p. pas.*, emblé, I, 164.
Emendation, I, 155, *correction, excuse.*
Empanez, II, 103, *empennez.*
Empensé, I, 136, *songé, pensé.*
Emperiere, II, 78, *impératrice.*
Emplage, I, 65, *remplissage.*
Emplier, *employer;* emplieray. I, 216.
Emulateur, I, 263, *jaloux.*
En (l'), I, 63, 140, 217, 242, 264, *nous.*
Encontre (a l') de, I, 151, *à l'égard de.*
Encheoir, *tomber; 3. p. s. pr. ind.*, enchet, II, 53.
Enflamber, I, 185, *enflammer;* enflambé, I, 151, *enflammé.*
Engins, I, 10, *esprits, intelligences.*
Enhorter, I, 252, *exhorter.*
Ensuivir, I, 47, *suivre.*
Ensuré, II, 126, *assuré.*
Ensuyr, I, 259, *suivre;* ensuy, I, 107, *suivi.*
Entecher, II, 108, *entacher;* entechez, II, 23.
Entendiblement, II, 14, *intelligiblement.*
Entre accoller (s'), *s'embrasser;* s'entre accolloient, I, 180.
Entendible, I, 67, *facile à comprendre.*
Ententifz, I, 173, *attentifs.*
Enterjectee, I, 85, *entremêlée.*
Entremectre (s'), *entreprendre; 1. p. s. pr. ind.*, m'entremectz, I, 221.
Entreprendre; *1. p. s. imp. subj.;* entreprensisses, I, 247.
Enuis, I, 172; II, 53, *malgré moi.*
Epidiothesis, I, 173, *epidiorthose.*

Epistolle, II, 2, *lettre*.
Epithetons, II, 101, *épithètes*.
Erbalestre, I, 13, *arbalète*.
Es, I, 129, *aux*.
Escheoir, *arriver ; 3. p. s. pr. ind.*, eschet, I, 137 ; *p. pas.*, escheu, I, 128.
Eschever, I, 170, 171 ; eschiver, I, 23, *éviter*.
Esclicque, II, 115. *V. note*.
Esclistre, II, 12, *éclair*.
Escoudre (s'), *secouer (se)* ; je m'escouz, II, 24, *je me tourmente*.
Esmeuz, I, 132, *poussés*.
Espandre, I, 257, *répandre ;* espande, I, 144, *répande*.
Espartie, I, 85, *parsemée*.
Espandre, I, 166, *dépenser*.
Esperer ; *2. p. s. pr. ind.*, espoires, I, 200.
Esperitable, II, 35, *spirituelle*.
Esperit, I, 129, *souffle, soupir*.
Esse, I, 62, *est-ce*.
Estable, I, 34 ; II, 17, *stable*.
Estoré, II, 117, *muni*.
Estrange, I, 56, *étranger*.
Eu, I, 184, *au*.
Euvre, I, 128*; 3. p. s. pr. ind.*, *ouvre*.
Eux, II, 20, *elles*.
Evader, I, 201, *éviter;* évader a, I, 141, *se sauver de*.
Evasions, I, 280, *faux-fuyants*.
Evomir, *vomir ; 3. p. s. pr. ind.*, evomist, I, 262.
Exisveté, I, 252, *oisiveté*.
Expellant, II, 102, *chassant*.
Experiment, I, 149, *épreuve, expérience*.
Expugnatives, I, 261, *défensives, justificatives*.
Extoller, I, 225, *élever ;* extollant, I, 149.

Faictif, I, 231, *bien fait*.
Faillir, I, 168, *manquer ;* faillie, I, 61.
Faire pour, I, 64, *être favorable*.
Fais, II, 18, *fardeau*.
Fantasies, I, 237, *soucis*.
Farcer, *plaisanter ;* farçant, I, 275 ; farçant (me), I, 276.
Farsy, I, 195, *orné*.
Fassessie, I, 275, *facétie*.
Fermer, I, 97, *fortifier*.
Ferré, I, 255, *dur, de fer*.
Fetur, I, 174, *puanteur*.
Fiance, I, 208, *confiance*.
Fiens, I, 29, *fumier*.
Ferir, *frapper ; 2. p. imp.*, fiere, II, 84.
Fillace, II, 113, *filet*.
Finer, I, 19, *terminer ;* fine, I, 131 ; finant, I, 129.
Forclose, II, 104, *privée*.
Forfaire (se), *forfaire ; 3. p. pl. pas. déf.*, se forfirent.
Forjurer, II, 55, *renoncer à*.
Fort (au), I, 178, 239, 269, 276, *enfin, au surplus, au fait*.

Fraelle, II, 33, *frêle.*
Fringuer, *se livrer au plaisir; 2. p. pl. pr. ind.,* fringuez, II, 90.
Fuste, II, 12, *pièce de bois.*

Gale, II, 95, *réjouissance.*
Galer (se), II, 95, *se réjouir.*
Galimafrée, II, 115, *repas copieux.*
Galler, *frotter; p. pas.,* gallez, II, 47.
Garnies, I, 50, *munies de garnison.*
Gaster, I, 140, *ravager, corrompre;* gaste, I, 140; gastera, I, 182.
Gergon, II, 113, *jargon.*
Gerre, I, 20, *genre.*
Glasser, I, 61, 64, 69, 70, *glisser.*
Glose, I, 268, *explication.*
Godinettes, II, 37, *agréables.*
Goret, II, 27, *jeune porc.*
Gorgias, I, 136, *élégant.*
Gouvernement, I, 60, *conduite.*
Grefz, II, 54, *lourds.*
Greigneur, I, 75, *plus grand.*
Grevance, II, 106, *souffrance.*
Grifz, II, 24, *doigts.*
Guerdon, II, 47, *récompense.*
Guigner, *regarder avec attention;* guigne, I, 186.

Hable, I, 105, *havre.*
Herese, 1, 71, *hérétique.*
Hongnier, *grogner; 2 p. pl. pr. ind.,* hongniez, II, 125.
Host, I, 53, *armée.*
Hutiner, *faire tapage; 2. p. pl. impér.,* hutinez, II, 62.

Imbecille, I, 225, *faible.*
Impartie, II, 81, *accordée.*
Impetrer; *2. p. s. impér.,* impetre, II, 43.
Importables, I, 220, *insupportables.*
Improperer, *reprocher; 3. p. pl. pr. ind.,* improperent, I, 262.
Inciter, *exciter, pousser;* I, 232.
Incredible, I, 63, *incroyable.*
Individues, I, 17, *particuliers.*
Indomé, I, 184, *indompté.*
Ineptitude, I, 201, *impropriété.*
Inscience, I, 144, *ignorance.*
Insulse, I, 82, *sot.*
Interessez, I, 124, *embarrassées.*
Intocciquee, I, 32, *empoisonnée.*
Intricquez, I, 266, *embarrassés.*
Intrinqué, I, 56, *embarrassé.*
Iranie, I, 156, *ironie.*
Ire, I, 47, *colère.*
Issir, *sortir;* issant, II, 106.

Ja, I, 53, *déjà.*
Ja soit ce que, I, 7, *bien que.*

Labille, I, 177, *fragile.*
Langart, I, 73, 262, *bavard.*
Laurez, II, 2, *couronnés de laurier, lauréats.*
Laz, II, *liens.*
Leesse, I, 90, *joie.*

Leger (de), I, 171 ; II, 33, *legère-ment, facilement.*
Legeré, II, 125, *légèreté.*
Libidinité, I, 173, 252; *débauche.*
Literez, I, 6, *lettrez.*
Los, I, 226, *louange.*
Louyer, I, 223, *récompense.*
Loyre, II, 96, *leurre.*
Lymart, I, 71, *limaçon.*
Lysant, II, 14, *lecteur.*
Lysiere, II, 29, *rime.*

Macule, I, 185, *tache.*
Magistrat, I, 189, *magistrature.*
Mains, I, 71, *moins.*
Mais que, I, 60, *pourvu que.*
Malheureté, I, 128, *infortune.*
Marrir, I, 238, *affliger;* marrys, I, 225, *affligés.*
Matricide, I, 126, *meurtre d'une mère.*
Mecanicques, I, 13, *gens de métier.*
Meillieu, I, 160, *milieu.*
Mes, I, 170, *mets.*
Mescheoir, *mal réussi ; 3. p. s. pr. subj.,* meschiesse.
Mendre, I, 72, *moindre.*
Menger, *manger; 3. p. s. pr. ind.,* mengue, I, 176; *3. p. pl. pr. ind.,* mengussent, I, 159.
Mesaise, II, 52, *gêne.*
Meschief, II, 126, *malheur.*
Meseaux, II, 24, *lépreux.*
Methonomie, I, 189, *metonymie.*
Meurdry, I, 126; *massacré.*
Mie, I, 21, *plus.*
Mireur, II, 178, *miroir.*
Moins, I, 29, *moyens.*
Moisson, I, 172, *moineau.*
Molestes, II, 103, *tracasseries.*
Molestez, I, 31, *maltraitez.*
Mond, II, 18, *monde.*
Mont, II, 53, *beaucoup.*
Morfonture, II, 62, *catarrhe nasal.*
Mors, I, 164, *mordu.*
Moult, I, 178; II, 18, *beaucoup.*
Moust, II, 18, *vin.*
Moustarde, II, 27. *V. la note de la p. 27.*
Mouvante, I, 226, *déterminante.*
Mouvoir, I, 123, *mettre en action.*
Mouvoir (se) en courage, I, 138, *s'irriter.*
Moyen, I, 42, *milieu.*
Muable, I, 134, *changeant.*
Mue, I, 192, *muette.*
Muer, I, 39, *changer.*
Muscez, I, 13, *cachez.*

Narinart, II. 115. *V. note.*
Nares, II, 115. *V. note.*
Navré, I, 100, *blessé.*
Neance, I, 202, *négation.*
Nesune, II, 29, *aucune.*
Neu, I, 97, *nœud.*
Noer, *naviguer; 2. p. pl. impér.,* noez, II, 48.
Noise, I, 178, *bruit, querelle.*
Norme, II, 48, *règle, forme.*
Nourriture, I, 148, *éducation.*

Novalité, I, 35, *nouveauté*.

Obair, I, 228, *obéir ;* obait, I, 269, *obéit ;* obayssans, I, 142, *obéissans*.

Obaissance, I, 23, *obéissance ;* obayssance, I, 153, *id*.

Obedience, I, 128, *obéissance*.

Occis, I, 62, *tué*.

Occision, I, 203, *meurtre*.

Octray, I, 214, *octroi*.

Oef, I, 159, *œuf*.

On, I, 146, 165, 245, *nous*.

Oncq, I, 129, *jamais*.

Ongnemens, I, 15, *onguents*.

Oser ; osissez, I, 142, *osiez*.

Ost, I, 49, *armée*.

Oultre, I, 164, *malgré*.

Oultrecuydé, I, 183, *présomptueux*.

Outrepasse, II, 104, *nec plus ultra, merveille*.

Ouyans, I, 126, *auditeurs*.

Ouyr, I, 136, *entendre ; 1. p. s. pas. déf.,* ouy, I, 129 ; *2. p. pl. fut.*, orrez, I, 145.

Oyans, I, 122, *auditeurs*.

Oyez, I, 119, *ouïes*, *oreilles*.

Paillards, I, 168, *débauchés*.

Pantoufle, I, 268, *lourdaud*.

Paour, I, 163, *peur*.

Papegay, I, 6, *perroquet*.

Par tel si que, II, 62, *de telle manière que*, *pourvu que*.

Parcial, II, 113, *particulier*.

Parcreu, I, 83, *devenu grand*.

Parement, II, 31, *parure*.

Pareulx, II, 19, *pareils*.

Parfaire, *achever ; 3. p. s. pr. sub.,* parface, I, 290.

Partyr, *diviser*, I, 58 ; *3. p. s. ind. pr.,* part, I, 20 ; *p. pas.*, partie, I, 199.

Pas, I, 163, *passage*.

Passe, II, 5, *syllabe féminine terminant le vers*.

Passions, I, 227, *souffrances*.

Patrociner, II, 54, *défendre*.

Pecune, 1, 139, *argent*.

Peranomasia, I, 172, *paranomase*.

Perimer, *hâter ;* perime, I, 66 ; II, 24.

Pertinax, I, 152, *opiniâtre*.

Peser ; *3. p. s. pr. ind.,* poise, I, 127 ; poys, I, 130.

Phisicien, I, 15, *médecin*.

Pié, II, 26, *bu*.

Pieça, I, 134, *depuis longtemps*.

Pipiltre, II, 70, *pupitre*.

Piteable, I, 54, *digne de pitié*.

Piteux, I, 51, *miséricordieux*.

Plain (plus a), I, 225, *plus complètement*.

Plaisance, I, 128, *contentement ;* II, 2, *gré*.

Plaisser, I, 130, *courber ; plier ;* plaisse, I, 186, *plie*.

Plamuse, II, 115, *soufflet*.

Planiere, I, 279, *plénière*.

Planierement, I, 261, *pleinement*.

Plaque, I, 32, 6; II, 28, *monnaie de cuivre.*

Plasmateur, II, 77, *créateur.*

Plombé, II, 125, *pesant.*

Plourant, I, 130, *pleurant.*

Poincture, I, 32, *piqûre.*

Poindre, *piquer, frapper; 3. p. s. pr. ind..* poinct, II, 68 ; *2. p. pl. impér.,* poingnez, II, 133; *3. p. s. fut.,* poindra, II, 133.

Port, I, 124, *aide, secours.*

Pou, I, 6, *peu.*

Pourchasser, I, 141, *poursuivre, rechercher:* pourchasse, II, 48.

Poure, I, 148, *pauvre.*

Pourpensee, I, 56, *méditée, apprêtée.*

Premier, I, 179, *récompenser;* premie, I, 36, *récompense.*

Prepensee, I, 135, *arrêtée.*

Present (de), I, 8, *maintenant.*

Preu, I, 249, *profit.*

Preudhomme, I, 39, *brave homme.*

Procacité, I, 262, *insolence.*

Procurer, II, 55, *agir.*

Prohesme, I, 6, 38, 282, *exorde, début.*

Progeniteurs, I, 175, *parents.*

Prolution, II, 114, *prononciation.*

Propugnateur, I, 257, *adversaire.*

Propugner, I, 6, *combattre.*

Publiés, I, 49, *confisqués.*

Pueur, I, 100, *puanteur.*

Quantes, I, 126, *combien.*

Quelongnies, I, 28, *quenouilles.*

Querir, *chercher, demander; 3. p. s. pr. ind.,* quiert, I, 124; II, 48; *2. p. pl. impér.,* querez, II, 47; *p. pas.,* quise, I, 249.

Qui, I, 77, 123, etc., *qu'il.*

Rade, I, 190, *rapide, agile.*

Ramentevoir, I, 122, *rappeler;* ramentevons, I, 59, *rappelons.*

Rebouter, I, 291, *repousser.*

Recele (en), I, 293, *en secret.*

Reciter, I, 145, *dire.*

Reconfort, II, 73, *encouragement.*

Recongnoissant, I, 75, *aveu.*

Recorder (se), I, 105, *se souvenir;* recordant (se), I, 241, *se souvenant.*

Recourant, I, 41, *racontant.*

Recouvrir, I, 256, *recouvrer;* recouvert, I, 250, *recouvré.*

Recueillir, *renfermer; 3. p. s. pr. ind.,* recueult, I, 123.

Redolent, II, 128, *odoriférant.*

Refraindre, *arrêter, réprimer; p. pas.,* refraint, I, 179.

Remembrance, II, 106, *souvenir.*

Remis, II, *non accentué.*

Remissivement, I, 261, *doucement, humblement;* II, 5, *prononcé sans accent.*

Remuer, I, 39, *changer;* remué, I, 125.

Renverses, II, 52, *renversement.*

Repeller, *répéter; 3. p. s. pr. ind.*, repelle, I, 19.
Repulser, I, 141, *repousser;* repulsant, I, 268, *repoussant.*
Resoudre; *3. p. pl. ind. pr.*, resoullent, I, 266.
Resplendeur, I, 252, *splendeur, éclat.*
Retraire, II, 50, *retirer.*
Rigle, I, 7, *règle.*
Rober, I, 51, *voler.*
Rouxte, I, 158, *désordre.*
Russeaulx, I, 152, *ruisseaux.*
Ryme, II, 41, *rhume.*

Sacraires, 1, 260, *sanctuaires.*
Saillir, 1, 173, *sauter;* saillent, I, 130, *jaillissent.*
Sarcosmos, I, 191, *sarcasme.*
Scient, I, 89, *savant.*
Secluse, I, 289, *écartée.*
Second, I, 69, 133, 138, *selon.*
Semblable, I, 261, *vraisemblable.*
Sente, I, 47, *chemin, sentier.*
Seoir (se), *s'asseoir; 3. p. pl. pr. ind.*, siessent (se), I, 177.
Sercher, I, 18, *chercher.*
Sermosignatif, I, 32, *démonstratif.*
Souffrir; *3. p. s. ind. pr.*, seuffre, I, 128.
Si, I, 164, *particule, affirmation.*
Signe, I, 82, *sceau, signature.*
Signamment, I, 5, *particulièrement.*
Significat, I, 25, *signification.*
Signer, I, 189, *signifiée.*
Sinodoche, I, 188, *synecdoque.*
Solues, I, 74, *résolues.*
Solution, I, 166, *explication.*
Souef, II, 128, *suave.*
Soulas, II, 54, *soulagement.*
Souloir, *avoir coutume; 3. p. s. imp.*, souloit, I, 128.
Souldre, I, 8, *réfuter.*
Suader, I, 15, *conseiller.*
Suasion, I, 170, *conseil;* suasions, I, 9, *persuasions.*
Sublimé, I, 219, *élevé.*
Submissivememt, II, 5, *sans accentuation.*
Substances, I, 25, 27, *pensées, sujets.*
Subvenement, II, 32, *aide, secours.*
Subvenir, II, 34, *venir en aide.*
Subvertir, I, 135, *bouleverser.*
Suivir, I, 105, *suivre.*
Sumptueuse, I, 222, *coûteuse.*
Suppeditée, I, 2, *remplacée.*
Suppellatif, I, 195, *superlatif.*
Suppleer; *3. p. pl. pr. ind.*, supplieent, II, 2.
Suppost, I, 174, *sujet.*
Suspens, I, 174, *attentif.*
Suspense, I, 56, *douteuse.*
Suspitionné, I. 173, *soupçonné.*
Suyr, II, 62, *suivre.*
Syllabifier, I, 180, *épeler.*

Taille, II, 6, 32, *longueur du vers.*
Taisible, II, 125, *silencieux.*
Talent, *désir.*

Targe, II, 17, *bouclier et monnaie.*
Terrienne, I, 49, *terrestre.*
Teurterelle, I, 158, *tourterelle.*
Thorel, I, 186, *taureau.*
Tiltre, II, 7, *titre, tilde.*
Tollir, I, 164, *enlever.*
Toudis, II, 62, *toujours.*
Tout (du), I, 139, *entièrement.*
Transgloutir, 125, *engloutir.*
Translatez, I, 8, *traduits.*
Travaillé, I, 55, *fatigué.*
Traictifz, I, 23, *bien faits.*
Très, I, 229, *dès.*
Treu, I, 51, *tribut.*
Tressault, II, 50, *action de tressauter, ou de tressaillir;* sans tressault, *sans broncher.*
Trouver; *3. p. s. pr. ind.,* treuve, I, 142.
Tricherres, II, 70, *tricheurs, trompeurs.*
Trompiller, *gronder;* trompilloit, I, 158.
Trompilles, II, 127, *trompettes.*
Trop, I, 269; trop (de), I, 217, 231, *beaucoup.*
Troublement, I, 127, *passion.*

Uller, II, 95, *hurler.*
Us, II, 113, *usage.*

Vallentureux, I, 144, *vaillants.*
Vaquer, I, 145, *manquer.*
Vela, I, 233, *voilà.*
Veoir, *voir; 1. p. s. fut.,* veoirray, I, 220.
Vivre; *3. p. s. pas. déf.,* vesquit, I, 232.
Viaire, I, 159, *visage.*
Victeur, I, 165, *victorieux.*
Viperees, I, 262, *de vipère.*
Viscerablement, I, 279, 288, *affectueusement, cordialement.*
Vitupere, I, 58, *blâme.*
Vitupérer, I, 7, *blâmer.*
Vocalz, II, 1, *voyelles.*
Voirre, I, 276, *verre.*
Vouloir; *2. p. s. imp. subj.,* voulsisses, I, 291; *3. p. s. imp. subj.,* voulsist, I, 233.
Voyr, I, 124, *vrai.*
Voyrement, I, 160, *vraiment.*
Voys, I, 172, *vais;* voyse, I, 173; II, 20, *aille.*

Yconomique, I, 28, *économie.*
Yrondes, I, 184, *hirondelles.*
Yssir, *sortir;* ysse, II, 24, *sorte.*
Yvrongnises, I, 189, *ivrogneries.*

TABLE DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CITÉS PAR FABRI

(1) Le nom de Cicéron est souvent cité, mais à titre d'homme politique ou d'auteur de lettres supposées. Dans ces deux cas, nous ne l'avons pas relevé.

ERRATA

INTRODUCTION

Pages	lig.	au lieu de	lire
IX	15	clauses douze	clauses de douze
XII	14	le goût.	le goût?
XIII	19	qui fait	qui font
XV		imprimé	imprimee
XXI		Sartenes	Sertenas
XXII		lïeu	lieu

PREMIÈRE PARTIE

Pages	lig.	au lieu de	lire
5	3	*rethoriciens,*	*rethoriciens*
16	24	Francoys	Françoys
30	9	sont	font
34	7	Le laisse	Ie laisse
35	18	vituperations et	vituperations. Et
43	23	quelquevilain	quelque vilain
53	22	se la	se ta
64	9	comparaison	comparation
65	1	a propos, clerc, et	a propos, et

Pages	lig.	au lieu de	lire
74	1	bein	bien
81	11	part doibt	part se doibt
81	27	a voir	a veoir
83	4	voir	veoir
88	9	les parties	ses parties
90	12	vertus,	vertus ;
90	13	apprent ;	apprent,
92	17	boys, et quant	boys, » et « Quant
95	7	dispare gerre	dispare, gerre
96	15	sede	se de
106	27	Carqueleuant	Carqueleuent
108	15	completion	complexion
113	3	parle si si comme	parle, si comme
123	6	apris	aprins
129	16	seigneurs	seigneur
139	3	pl[a]siante	pl[a]isante
143	5	se l'en doibt se	se l'en se doibt
145	23	i'espere	i'espoire
157	24	ffagellent	flagellent
161	5	cité riche. — Il	cité. — Riche il
116	25 et 27	esquiuocque	equiuocque
178	7	Se le	Se la
177	1	moy ta	moy a ta
181	15	nee	nee non
194	22	ou	et
198	21	defaict	de faict
199	6	volunté, la consequence ; c'est	volunté ; la c., c'est
200	6	manifestement	manifeste
204	1	demandea	demande a
206	23	grans et les	grans et
208	1	espicial	especial

Pages	lig.	au lieu de	lire
211	18	il y a	il a
225	19	veuil estre	veuil pas estre
231	10	faictif	faictifz
246	16	lieutenant	leutenant
258	6	necessaire	necessité
259	25	« Qui est	La seconde : « Qui est
264	2	seruiteurs, si	seruiteurs si
264	3	gent	gent ?
267	19	iuge en	iuge iuste en
271	3	pourquoy ne	pourquoy ie ne
273	17	iettres	lettres
276	22	l'auant garde	l'auangarde
280	20	*octuagnita*	*octuaginta*
297	16	XXXIII. XXXIII	XXXIII. XXXIIII
309	15	vitupere general LX	vitupere general IX

SECONDE PARTIE

Pages	lig.	au lieu de	lire
17	7	liure	l'iure
29	15	exemple par	exemple : Par
29	16	clercs et le	clercs et sur le
39	1	seigneurie	seigneurir
51	24	Lommun	Commun
82	2	et se, par	et se par
105	16	oppose	oppose.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

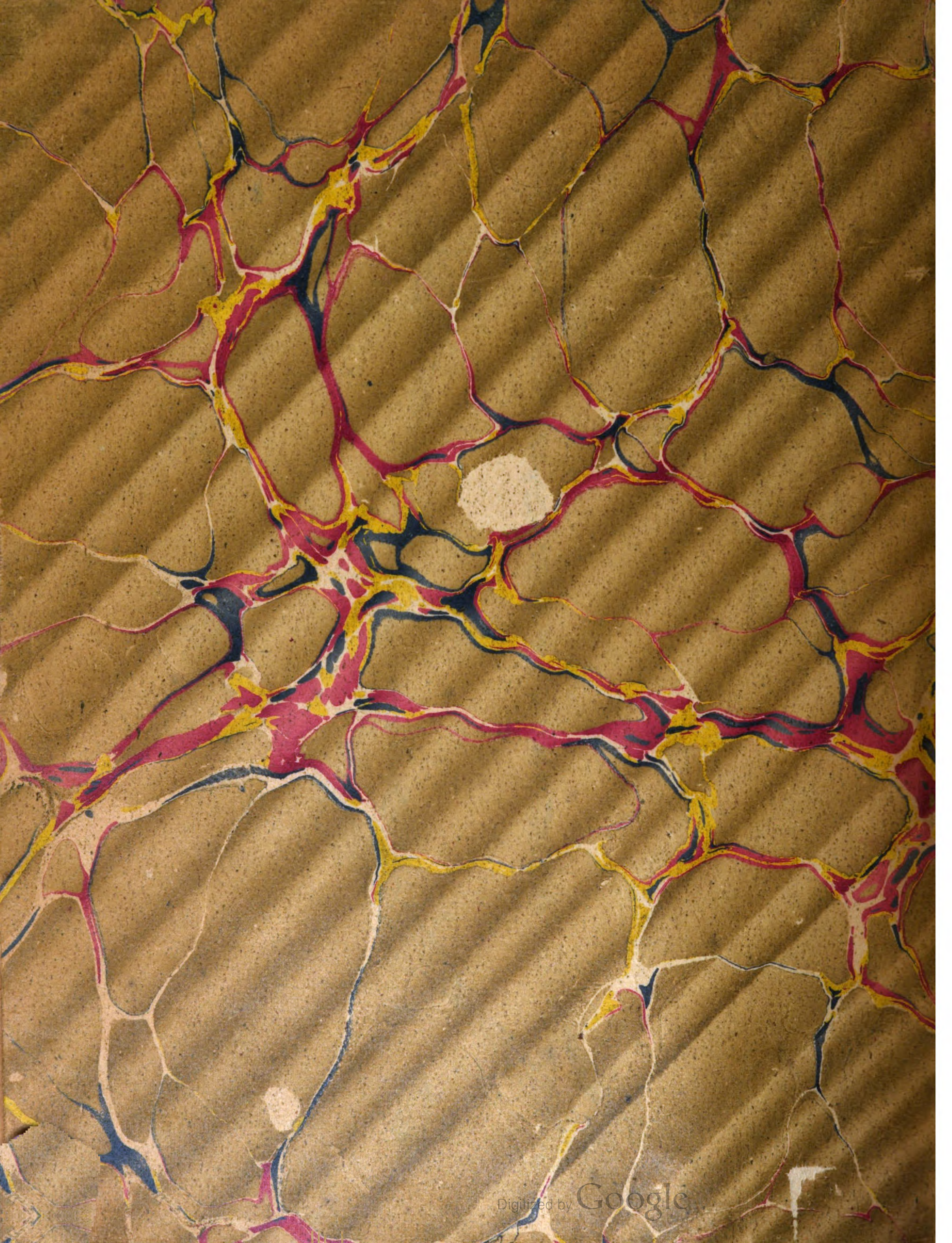
Pages	lig.	au lieu de	lire
10	4	gemmes	gemmas
16	7	P. 93	P. 95.
19	7	ce est ce	ce est se
29	6	par le texte.	par le texte. »
32	20	*scrilti per Eurico*	*scritti per Enrico*
54	13	*pour*	*pour*
60	15	paix	paix.
62	19	quatrième	quatrième. »
64	16	aabaabccdced	aabaabccdccd.
75	25	XVIIIe siècle	XVIIe siècle.

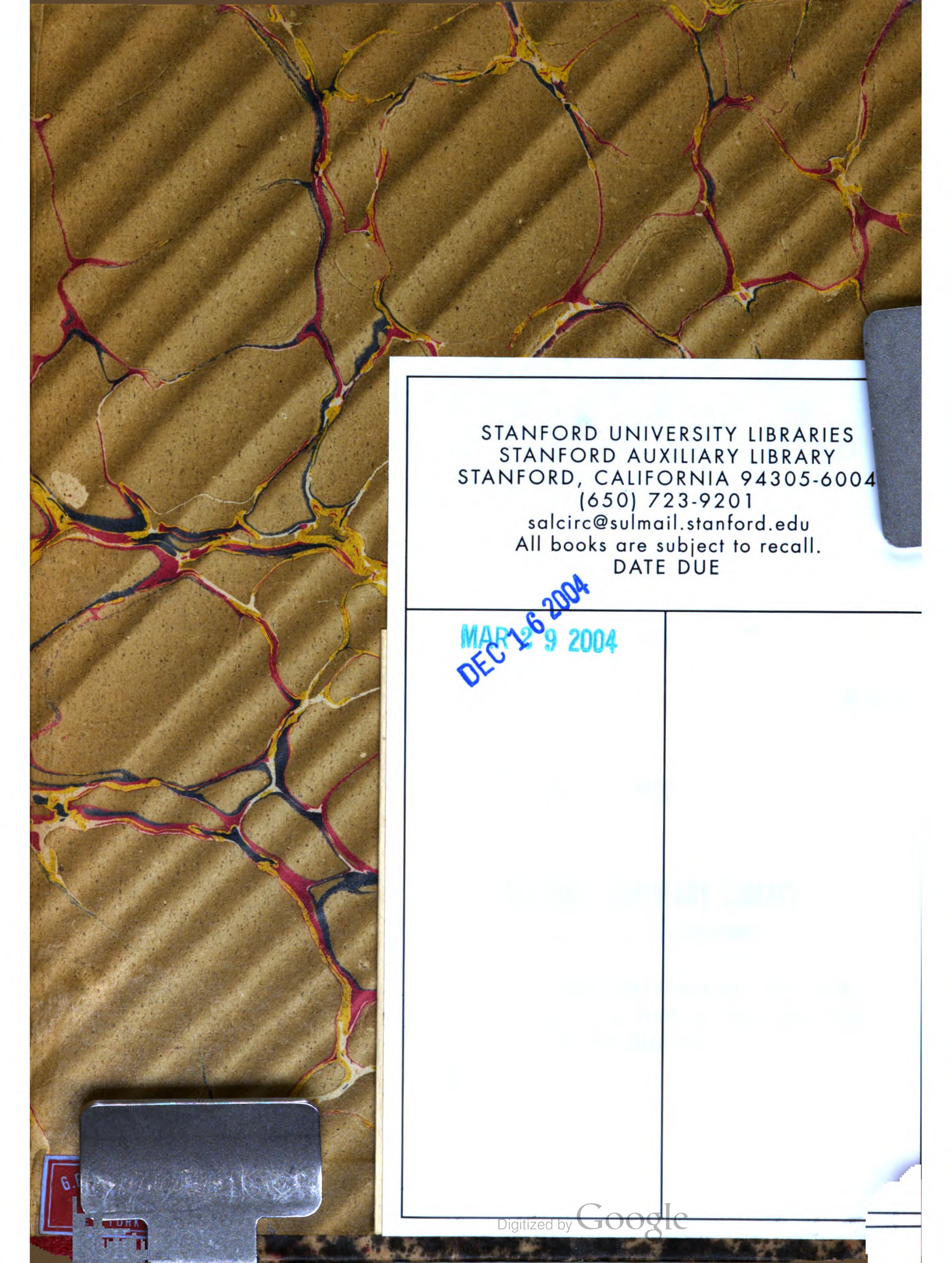
COLLATION

94	32	260	266
98	23	pemùltime	penultime
101	12-13	55	56

CORRECTIONS

108	23	dì	di
112	20	Enterpe	Euterpe.




STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-9201
salcirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.
DATE DUE
MAR 29 2004
DEC 16 2004
Digitized by Google

